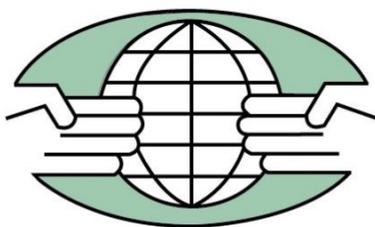


Rapport d'évaluation externe mi-parcours du
Programme de renforcement des capacités 2^{ème}
phase (PRC2) pour l'Initiative de la grande muraille
verte pour le Sahara et le Sahel (IGMVSS) au
Burkina Faso – Réf : 2019-B-BFOS1/01

APEFE



Association pour la promotion de
l'éducation et de la formation à l'étranger
(APEFE asbl)

Boulevard Baudoin, 12 - 1000 Bruxelles

Ce rapport reflète le point de vue des évaluateurs, lequel ne correspond pas nécessairement à celui de l'APEFE et des autres partenaires techniques et/ou financiers

Rapport final
17 décembre 2019



Table des matières

Synthèse.....	3
1. Contexte et méthodologie de l'évaluation	9
1.1. L'Initiative de la grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel (IGMVSS).....	9
1.2. Le Programme de renforcement des capacités pour l'IGMVSS (PRC-IGMVSS)	9
1.3. Aspects saillants des termes de référence de l'évaluation à mi-parcours	10
1.4. Structuration et déroulement de l'évaluation à mi-parcours	10
2. Analyses et conclusions sur la conception et la mise en œuvre	12
2.1. Conception et dispositifs de pilotage et de mise en œuvre.....	12
2.2. Mise en œuvre Résultat 1 – Coordination.....	14
2.3. Mise en œuvre Résultat 2 – Capitalisation/diffusion	19
2.4. Mise en œuvre Résultat 3 – Formation	21
2.5. Mise en œuvre Résultat 4 – Expérimentation	22
3. Réponses aux questions d'évaluation et recommandations.....	25
3.1. Réponses aux questions d'évaluation	25
3.2. Recommandations.....	26
Annexe 1 - Acronymes	27
Annexe 2 – Bibliographie.....	29
Annexe 3 - Agenda et structures/personnes rencontrées.....	33
Annexe 4 – Grilles d'entretien	35
Annexe 5 – CR des entretiens.....	41
Annexe 6 – Promouvoir la GDT, un objectif extrêmement pertinent.....	55
Annexe 7 – Le contexte « complexe » de la GDT au BF	57
Annexe 8 – Détail des formations et voyages d'études organisés par le PRC1 et le PRC2	62
Annexe 9 – Théorie du changement et niveaux d'atteinte actuel des IOV du PRC2.....	64

Synthèse

*NB : par souci de concision, les acronymes (listés en **Annexe 1** et également développés dans le corps du rapport lors de leur 1^{ère} apparition) ne sont pas redéveloppés ici.*

Contexte : l'IGMVSS, les PRC1 et PRC2, et l'évaluation mi-parcours du PRC2

L'IGMVSS a été lancée par les Chefs d'Etat africains en 2007, afin de « *mettre un terme à la dégradation des terres et à la perte de biodiversité dans les zones arides africaines ou à inverser la tendance actuelle ainsi qu'à s'assurer que les écosystèmes résistent aux effets des changements climatiques, continuent à fournir les services essentiels et contribuent au bien-être humain de même qu'à l'élimination de la pauvreté et de la faim* »¹. Le BF a décliné l'initiative via une SPA-IGMVSS pour 2013-2017, puis un Plan d'actions 2018-2022. La Stratégie comprend quatre objectifs, notamment le 3^{ème} « *Valoriser et diffuser les acquis de la recherche* » et le 4^{ème} « *Assurer la coordination et le S&E du plan d'actions* ».

La Stratégie précitée a été publiée en 2012. Dès 2014, l'APEFE a apporté son soutien à sa mise en œuvre via le PRC. Ce Programme appuie les objectifs 3 et 4 de la SPA-IGMVSS et a été mis en œuvre en deux phases, PRC1 2014-2016 et PRC2 2017-2021. Le PRC1 comprenait quatre résultats attendus, portant sur l'appui à la coordination de l'IGMVSS au BF ; au S&E de ses actions ; à la formation des acteurs ; à la communication.

L'évaluation finale du PRC1 a jugé qu'il avait été pertinent et relativement efficace, dans un contexte difficile lié aux changements institutionnels, mais notait aussi que la visibilité/appropriation de l'IGMVSS était timide et que les impacts du PRC1 étaient limités. Le PRC2 lui a succédé, en conservant peu ou prou les mêmes résultats attendus (réagencés entre eux au niveau des trois premiers résultats) et en adjoignant un 4^{ème} résultat attendu : expérimentation de terrain au niveau d'une Commune pilote.

L'évaluation à mi-parcours du PRC2 visait à fournir des avis externes et recommandations à l'équipe PRC2, l'APEFE et les partenaires burkinabés, ceci de façon participative et formative. Etant donné le peu de temps écoulé depuis le démarrage du PRC2, des critères évaluatifs ad hoc ont été privilégiés par l'APEFE, sans se limiter aux critères habituels du CAD-OCDE (pertinence, efficacité, efficience, impact, durabilité).

L'évaluation a été menée par un binôme d'ingénieurs forestiers, un international et un national, bons connaisseurs du pays, des enjeux de la GDT, des acteurs en présence. Ils ont mobilisé des données bibliographiques (plus de 70 références), en partie fournies par l'équipe PRC2, et des données d'entretien avec une quinzaine de structures : CN-IGMVSS, services centraux et déconcentrés du MEEVCC, partenaires de l'IGMVSS, élus et bénéficiaires de la Commune de Bourzanga. Quatre grilles d'entretien semi-directifs ont été utilisées, afin d'impliquer au maximum chaque acteur et pouvoir trianguler les informations collectées.

Evaluation : conception et dispositif de pilotage et de mise en œuvre

La promotion de la GDT, au cœur de l'IGMVSS au BF et du PRC2, est un objectif extrêmement pertinent : les populations du Sahel souffrent de la sécheresse et de la dégradation des terres depuis les années 1950. Les changements climatiques devraient aggraver cette situation et s'ajouter aux défis posés par l'accroissement démographique, l'insécurité et la faible gouvernance de l'Etat.

Le PRC2 est issu d'une préparation fouillée, bâtissant sur les acquis/leçons du PRC1 et bénéficiant de diverses études préparatoires : Analyse contextuelle commune et Cadre stratégique commun des ACNG au BF ; Etudes sur la situation de référence dans les Régions cibles de l'IGMVSS ; DTF détaillé du PRC2 et Programme pluriannuel 2017-2021 de l'APEFE au BF.

Le PRC2 s'insère explicitement dans les politiques nationales (PNDES 2016-2020, PNSR, PNE, PNDD, PANA, SPA-IGMVSS) et les initiatives internationales (IGMVSS/APGMV, Afri100, ODD15.3, NDT, Défi de Bonn).

Cela étant, l'IGMVSS au BF évolue dans un contexte institutionnel complexe :

- Quatre cadre politiques ayant des liens directs ou indirects avec l'IGMVSS au BF : SPA-IGMVSS ; CSI-GDT 2014-2020 ; cible nationale en termes de NDT (objectif final : 5 Mha de terres sous GDT !) ; Budget-programme n°29-0986 « Gestion durable des ressources forestières et fauniques » (objectif : récupérer 50 000 ha de terres dégradées d'ici cinq ans) ;
- Deux structures responsabilisées sur la GDT au sein du MEEVCC : Direction du génie forestier sous DGEF (lui-même sous SG) et CN-IGMVSS sous SG (mais aussi sous DGEF, qui pilote le Budget-programme n°29-086).

¹ Cf. <https://au.int/fr/developpement-agricole>

L'écart est grand entre les objectifs (notamment les 5 Mha à restaurer d'ici 2030, d'après la cible NDT) et les moyens de pilotage, pour ce qui concerne le MEEVCC, sans parler du MAAH et du MARH (quelques agents à la CN-IGMVSS, une vingtaine à la DGEF. Pas d'agents attirés dans les STD pour ces deux structures, mais utilisation des DREEVCC, DPEEVCC et Services départementaux comme relais... Sans toujours de moyens adéquats).

Evaluation : Mise en œuvre du Résultat 1 - Coordination

Le PRC2 entendait appuyer la coordination des acteurs impliqués dans l'IGMVSS au BF, à de multiples niveaux : national, régional, communal. Au niveau national, la création d'une AGMVSS semble hors de portée (statuts d'EPE non adaptés à ses activités) et celle d'un CS-IGMVSS n'est pas d'actualité, la PRC2-IGMVSS venant d'être intégrée dans le Budget-programme n°29-086 piloté par un Comité de revue présidé par le SG-MEEVCC. Au niveau régional, le PRC2 a appuyé une réunion de CCR annuelle dans chacune des quatre Régions cibles (plus de 100 participants par CCR), mais n'a pas encore appuyé des GT-GDT plus restreints, nouvellement créés.

Au niveau communal, le PRC2 a pu appuyer une session de CCCo dans deux de ses 10 Communes cibles. Là encore, le format est lourd (160 participants à Bourzanga par ex), couteux (environ 2 MFCFA/session), en partie redondant avec d'autres enceintes existantes (Conseil municipal, CEDL, Comités fonciers, etc.) et, dans le contexte actuel d'insécurité, risqué (concentration de populations). Pourtant, le niveau communal est, dans la logique des textes au BF, celui où devrait se concentrer les réflexions et actions sur la GDT.

Le PRC2 a par ailleurs appuyé le fonctionnement de la CN-IGMVSS (trois assistants techniques, moyens logistiques, appuis pour des déplacements internationaux) et les DREEVCC des quatre Régions cibles, considérées comme des relais de la CN-IGMVSS (« indemnités mensuelles » payées sur budget de l'Etat conformément aux textes - pour quelques cadres, 4x4, ordinateurs, GPS, matériel de projection/communication, appui à la tenue de « conseils de direction » réunissant DR et DP). Les DREEVCC n'ont pas reçu d'appui pour des actions de terrain.

Le PRC2 a mis en place un assistant technique chargé d'assurer la veille des financements pour la mise en œuvre de la GDT et monter des dossiers de subvention, que ce soit pour la CN-IGMVSS elle-même et/ou ses partenaires, ce qui pose la question du positionnement de la CN-IGMVSS : coordination et/ou mise en œuvre d'actions de GDT ? Cela étant dit, la CN-IGMVSS coordonne les actions du projet de GDT (Beog-Putto) avec d'autres partenaires, et pourrait sous peu piloter d'autres projets (demandes soumises à l'OSS et à la FAO). Enfin, la CN-IGMVSS a signé des partenariats avec plusieurs projets et ONG, dans l'optique principale de partager des informations sur la GDT. Ces partenariats et ces mobilisations de financement sont donc à mettre à l'actif du PRC2.

Le PRC2 appuie deux niveaux de S&E :

- « Interne » à la CN-IGMVSS et au PRC2, basé sur le logiciel Delta. Ce système est en cours de mise en place et il n'y avait donc pas de rapports de suivi détaillés (reprenant notamment les IOV du cadre logique du PRC2) au moment de la présente mission d'évaluation, mais plusieurs éléments de rapportage : rapports trimestriels, format budget-programme, de la CN-IGMVSS et des DREEVCC pour la DGEF ; rapport annuel « grand public » de la CN-IGMVSS ; RASE préparés pour l'APEFE ; rapport spécifique pour WBI. Les DREEVCC déplorent le fait que le logiciel Delta ne permet pas de produire les rapports au format DGEF. Le logiciel Delta est également en cours de déploiement pour le suivi-évaluation de la Stratégie et Plan d'actions de l'IGMVSS ;
- « Elargi » à tous les partenaires contribuant à l'IGMVSS, basé sur une BDD couplée à un SIG. Là encore, ces outils sont en cours d'opérationnalisation (formation des acteurs, peuplement de la BDD, tests, etc.).

Il faut noter que le Manuel de S&E produit en 2016 par le PRC1 et reposant sur 17 critères du CPP est en cours de révision pour l'adapter au SPA 2018-2022 validé en 2018. Si le PRC2 arrive à déployer rapidement ces outils, cela serait donc une grande avancée, sachant que l'appui au dispositif de S&E de l'IGMVSS au BF est un objectif commun au PRC1 et PRC2, et donc poursuivi depuis près de cinq ans. Cela étant dit, il faudrait rapidement clarifier les relations créées/à créer entre ces outils et ceux existants au niveau du SN-SIF et du BUNEE (BDOT/IGB et critères ONEDD intégrés). Là encore, l'opérationnalisation prochaine de ces outils très pertinents sera à mettre à l'actif du PRC2 .

Evaluation : Mise en œuvre du Résultat 2 – Capitalisation/diffusion

Les réflexions sur le CST ont été entamées en 2018, avec une première mission exploratoire de l'UCL. Les orientations du rapport de cadrage étaient liminaires, mais des options ont néanmoins été présentées en termes de mandat, composition, organisation, financement, conditions de pérennisation, etc., permettant à l'équipe du PRC2 d'élaborer un projet d'arrêt. Cela étant, le temps de la recherche n'étant pas le même que celui d'un projet de développement, il semble désormais risqué de vouloir constituer un tel CST à moins de deux ans de la fin du PRC2, sans être sûr de pouvoir lui apporter un accompagnement minimal au démarrage, afin de garantir sa pérennité.

Concernant la capitalisation en matière de GDT, c'était là aussi un objectif partagé par le PRC1 et le PRC2. A ce stade, le PRC2 a appuyé la production d'un guide sur la charrue Delfino et reproduit un guide de bonnes pratiques de 2011, publié par le CPP. Si le PRC2 entend accentuer son action en la matière, une réflexion rapide et approfondie

s'impose pour identifier la valeur ajoutée de nouvelles capitalisations par rapport à celles existantes. Cette réflexion va de pair avec celle relative au CST et pourrait être couplée avec celle relative aux actions de digitalisation, pour lesquelles les réflexions sont préliminaires.

Enfin, concernant la communication sur la GDT et l'IGMVSS, c'était là aussi un objectif partagé par le PRC1 et le PRC2. Le PRC1 avait publié une stratégie de communication en 2015, partiellement mise en œuvre jusqu'à l'arrivée d'un AT dédié au sein de l'équipe PRC2 en 2018. Depuis, des journalistes ont été formés sur les enjeux de la GDT, des partenariats établis avec des médias, le site de l'IGMVSS au BF a été mis en place et est alimenté. Beaucoup a été fait en termes de communication et ceci est à mettre à l'actif du PRC2. Mais, malheureusement, la concrétisation des actions prévues sur le terrain (caravane de presse, théâtres forums, films sur la GDT) pourrait être freinée par le contexte actuel d'insécurité.

Evaluation : Mise en œuvre du Résultat 3 – Formation

Le PRC2 s'est basé sur un Plan de formation général, élaboré en 2016 (actuellement en révision), pour planifier et exécuter diverses formations. Il vise spécifiquement les cadres et agents du MEEVCC impliqués dans la mise en œuvre de l'IGMVSS à savoir ceux de la CN-IGMVSS et des Régions de la zone d'intervention de l'IGMVSS jusqu'au niveau communal (Département). Entre début 2017 et aujourd'hui, 660 participants ont été formés (i) massivement (100aine de d'agents départementaux de la zone d'intervention de l'IGMVSS par session de 10 à 30 participants) sur cinq thèmes principaux (80% des participants) : genre et environnement / gestion des espaces de conservation / techniques agroforestières / techniques d'animation / GDT et IGMVSS, (ii) en plus petits groupes (5 à 30 participants par formation), sur des thèmes plus divers. En termes de voyages d'études, deux voyages ont été organisés, au Niger en 2017 et dans le pays en 2018.

Les consultants ont pu prendre connaissance des supports et CR de certaines formations, mais il est difficile d'en tirer des conclusions générales, en l'absence de CR systématique sur l'évaluation des connaissances avant/après des participants. Ceci doit cependant faire l'objet d'une évaluation spécifique du plan de formation fin 2019 début 2020. Quoi qu'il en soit, il faut saluer la quantité et la diversité des formations mises en œuvre par le PRC2, qui ont ainsi contribué au renforcement des capacités de divers acteurs sur les thématiques à enjeux pour l'IGMVSS au BF.

Evaluation : Mise en œuvre du Résultat 4 – Expérimentation

Avant d'analyser l'état d'avancement des actions, il est important de souligner le contexte actuel d'insécurité, qui freine considérablement la mise en œuvre sous ce Résultat 4.

A la conception du PRC2, fin 2016, l'insécurité sur Bourzanga, Commune pilote identifiée, n'était pas perceptible. Depuis son démarrage, la situation sécuritaire ne fait que se dégrader, dans le pays en général et dans cette zone en particulier. L'opération Ndofo (« déraciner » en fulfulbé) est en cours depuis mai 2019 et implique toutes les forces de défense et de sécurité (armée, gendarmerie, police) du Sahel et du Centre Nord...Mais l'insécurité progresse.

Pour la Commune de Bourzanga, la situation sécuritaire s'est particulièrement dégradée à partir d'août 2019. Sur 43 villages, 29 villages se sont vidés de leurs populations, réfugiées dans le chef-lieu de Commune. Le nombre de déplacés ne fait qu'augmenter (NB : estimation de population 2019 : 69 000 habitants) : 8 160 en juillet 2018, 18 600 en août, 24 000 début septembre et 27 000 fin septembre (NB : comptages des STD de l'action sociale et les CVD). Les gens ont semé, mais pourront-ils récolter ?

Bourzanga avait été choisie initialement car beaucoup de PTF y intervenaient, notamment des ONG belges (BD, OXFAM, Trias, etc.), et il paraissait pertinent de bâtir des synergies entre eux, dans l'esprit du cadre stratégique commun des ACNG au BF. Depuis 2019, OXFAM a arrêté son appui au foncier, les autres ACNG belges dont l'APEFE ont poursuivis leurs appuis en adaptant leur mode d'intervention. Il en est de même des autres PTF intervenants dans la Commune.

En 2018, un bureau d'études mandaté par le PRC2 a établi une situation de référence et un plan d'actions, en veillant à l'aligner sur le PCD. A noter que (i) le bilan des actions passées de récupération des terres n'apparaît pas dans le diagnostic, ce qui est dommage, mais que (ii) suite à la situation de référence biophysique établie en 2016 dans le cadre du PRC1 une cartographie précise de la dégradation des terres de la Commune est disponible.

Les appuis d'ADIF ont démarré début 2018 et ont concerné 10 groupements féminins villageois (sur les 43 de la Commune) en 2018, puis 15 en 2019. Dans chaque village, 15 femmes ont été appuyées pour réaliser des cordons pierreux (0,5 ha/femme) et des fosses fumières bétonnées (une par bénéficiaire). Au total dans le cadre du PRC en 2018 et 2019, 375 femmes de 25 villages ont pu être appuyées pour la réalisation de 187,5 ha de cordons pierreux et de zaï, Chacune des femmes a pu bénéficier d'une fosse fumière soit au total 375 fosses fumières réalisées.

D'autre part, 375 femmes et 10 animateurs d'ADIF ont pu être formés sur les techniques d'agro-écologie ainsi que 355 bénéficiaires sur les techniques des cordons pierreux, du zaï et de la production de fumure organique.

D'autre part, dans le cadre de la synergie entre OXFAM, Broederlijk Delen, TRIAS et l'APEFE, des formations sur la loi foncière (Loi 034) et le genre ont pu être dispensées en 2018 à 73 membres du Conseil municipal, 274 membres des Comités villageois de développement (CVD) et Commission foncière villageoise (CFV), 76 chefs coutumiers et 298 producteurs et membres d'organisations paysannes. Une formation a également été dispensée sur le plaidoyer et la négociation pour l'accès au foncier au profit de 120 femmes. Le Groupe de recherche d'action sur le foncier (GRAF), partenaire d'OXFAM, n'a cependant pas pu poursuivre en 2019 ses actions, notamment la mise en place d'un Comité d'interpellation citoyenne (CIC) et les actions de plaidoyers sur le foncier.

Les autres types d'appui (production de fourrage, de miel, transformation de PFNL, etc.) n'ont pas encore débuté et devrait se limiter à la transformation des PFNL, fin 2019, si la situation sécuritaire le permet. Pour ces mêmes raisons, les STD départementaux ont été peu mobilisés et appuyés. Ces appuis ont néanmoins été très appréciés des bénéficiaires, principalement des femmes, mais aussi des élus communaux et des STD.

Pour la poursuite des activités à Bourzanga, Il est important qu'il y ait un dialogue entre l'équipe PRC2 et les acteurs locaux (élus communaux, ADIF, STD, bénéficiaires pour identifier la meilleure méthode d'intervention : mobiliser des animateurs endogènes pour profiter des périodes d'accalmie, cibler certains villages, ...

Evaluation : synthèse des réponses aux questions d'évaluation

Durabilité de l'intervention ? Le financement de l'IGMVSS au BF semble en passe d'être pérennisé, car il existe d'une part une volonté politique et, d'autre part, une Stratégie effective de mobilisation des ressources (projet Beog-Puuto qui démarre, deux projets OSS et FAO en instruction, nombreux partenariats créés). Les outils de suivi de l'IGMVSS au BF (logiciel Delta et BDD/SIG) sont encore en phase de déploiement, mais le fait qu'ils répondent à un besoin exprimé par de nombreux partenaires permet de penser que leur appropriation sera adéquate, favorisant ainsi leur durabilité. Enfin, concernant les organes et cadres de concertation de l'IGMVSS au BF, il est trop tôt pour se prononcer sur une ANGMVSS, un CS et un CST de l'IGMVSS (réflexions en cours). Au niveau décentralisé, les CCR, CCCo, GT-GDT paraissent pertinents, dans le cadre de la décentralisation. Cela étant, leur pérennité suppose d'identifier des cofinancements aux ressources limitées des collectivités, ce qui pourrait s'envisager via des projets d'appui à l'IGMVSS au BF précités.

Impact écologique, économique et social de l'expérimentation sur Bourzanga ? Les actions de terrain ont démarré récemment, dans un contexte sécuritaire dégradé, et il est donc tôt pour se prononcer. Néanmoins, des entretiens avec les acteurs locaux, il ressort que les activités ont été appréciées, qu'elles ont touché majoritairement des femmes et qu'elles devraient donc avoir des impacts écologique, économique et social, notamment pour les femmes. Leur extension paraît pertinente, mais la faisabilité est délicate à apprécier, vu le contexte sécuritaire.

Prise en compte du genre dans le PRC2 ? Le PRC2 s'est explicitement aligné sur la politique nationale en la matière et a pu prendre en compte le genre, que ce soit dans les documents d'orientation ou dans la mise en œuvre de ses actions. Le PRC2 a, pour ce faire, mobilisé des ressources en interne, mais aussi en externe (cellule genre du MEEVCC ; ADIF ; IFIP Afrique ; etc.)

Prise en compte de l'environnement dans le PRC2 ? Il s'inscrit explicitement dans les politiques et stratégies en la matière, qu'elles soient nationales ou internationales. La promotion de l'IGMVSS au BF est un objectif extrêmement pertinent : les populations du Sahel souffrent de la sécheresse et la dégradation des terres depuis les années 1950. Les changements climatiques devraient aggraver cette situation, et s'ajouter aux défis posés par l'accroissement démographique, l'insécurité et la faible gouvernance de l'Etat. La prise en compte de l'environnement dans le PRC2 paraît donc pertinente et menée de façon holistiques, en la reliant aux enjeux sociaux et économiques.

Réflexion sur le post-2021 du Programme ? Certaines actions importantes du PRC2 étant encore en phase de réflexion ou lancement (structuration en ANGMVSS, capitalisation, suivi-évaluation, etc.), il est délicat à ce stade de faire des pronostics sur les appuis précis à financer et la nature de la relation à établir entre l'APEFE et ses partenaires burkinabés. Néanmoins, en termes de réflexion préliminaire générale, il semblerait intéressant de conserver les appuis en renforcement des capacités déjà mis en œuvre par le Programme, et de tirer avantage de la mobilisation de ressources extérieures pour augmenter les appuis opérationnels de terrain, dans la logique du PA 2018-2022 de l'IGMVSS au BF.

A l'exception de la Recommandation 1 qui concerne CN-IGMVSS, DGEF et SG-MEEVCC, toutes les autres concernent en premier lieu le PRC2-IGMVSS. Elles sont à mettre en œuvre au plus vite, afin de coller au plus près du calendrier de mise en œuvre initial du PRC2.

Recommandation 1 : Engager un dialogue stratégique entre CN-IGMVSS, DGEF et SG du MEEVCC pour faciliter l'épanouissement de l'IGMVSS au BF

Il y a actuellement quatre cadres politiques au BF, en lien direct ou indirect avec l'IGMVSS au BF (SPA-IGMVSS, CSI-GDT, Cible nationale de NDT, Budget-programme n°29-086) et deux structures du MEEVCC (CN-IGMVSS et

Direction du génie forestier) directement responsabilisées sur le pilotage des actions de GDT (pour ce qui concerne le MEEVCC, sans parler du MAAH et du MARH). Le PRC2 pourrait faciliter un dialogue stratégique, devant idéalement amener à des arbitrages, afin de clarifier les objectifs communs et responsabilités partagées dans le cadre de la mise en œuvre de l'IGMVSS au BF.

Du même coup, pourraient aussi être discutés/arbitrés l'opportunité/possibilité de créer (i) une AGMVSS (en ayant une exemption aux règles imposées aux EPE, à l'aune du dialogue stratégique précité) et (ii) un Comité stratégique de l'IGMVSS (afin d'avoir des discussions plus approfondies que celles possibles dans le cadre du Comité de revue du Budget-programme n°29-086).

Quant à la création d'un CST de l'IGMVSS au BF, le temps de la recherche n'étant pas le même que celui d'un projet de développement, il faudrait que la CN-IGMVSS et le PRC2 puissent s'assurer de pouvoir lui apporter un accompagnement minimal au démarrage et dans les deux ans restants pour le PRC2, afin de garantir sa pérennité.

Recommandation 2 : Adapter la stratégie de mobilisation des financements en conséquence

A l'heure actuelle, le mandat principal de la CN-IGMVSS n'est pas totalement clair pour des personnes extérieures, comme peuvent l'être les consultants ayant mené cette évaluation : coordination des actions de GDT contribuant à l'IGMVSS au BF et/ou mise en œuvre directe d'actions de GDT.

Le fait que la CN-IGMVSS se positionne comme entité de mise en œuvre de projets (Beog-Puuto par ex, mais aussi potentiellement projets OSS ou FAO s'ils sont acceptés) laisse penser qu'elle souhaite s'orienter à termes vers la mise en œuvre d'actions de GDT, ce qui n'était pas explicitement prévu dans la SPA-IGMVSS, laquelle insiste beaucoup plus sur son rôle de coordination des actions de GDT.

Cela étant dit, toute stratégie est amenée à être revue/actualisée au fil du temps et la question du mandat donné à la CN-IGMVSS peut être analysée dans le cadre du dialogue stratégique dont il est question dans la recommandation n°1. L'important est que ce mandat et la logique de mobilisation des financements qui en découle soient clarifiés pour tous, agents de la CN-IGMVSS et du PRC2, agents du MEEVCC, partenaires de l'IGMVSS au BF.

Recommandation 3 : Analyser les premiers retours des sessions de CCR et CCCo (et GT-GDT s'ils se concrétisent rapidement) afin d'identifier là où des appuis du PRC2 aux concertations sont les plus utiles

A première vue, il ressort que certaines de ces structures sont lourdes (plus de 100 participants par CCR, jusqu'à 160 par CCCo), battent très larges (tous les sujets de développement et d'environnement peuvent y être débattus) et ne sont donc pas forcément propices à des échanges précis, au-delà du simple partage d'informations générales, ni facilement pérennisables (compter 2 MFCFA/session de CCCo par ex). De plus, dans le contexte sécuritaire actuel, rassembler autant de personnes dans un même lieu pose problème.

Cela étant dit, la nécessité de se concerter et de planifier collectivement les actions de GDT (laquelle porte en effet sur des biens naturels collectifs : terres, ressources en eau, forêts, etc.) ne fait aucun doute. Dans l'esprit des lois de décentralisation du BF, l'échelon communal et semble être le niveau ad hoc pour de telles concertations. Par contre, le CCCo n'est peut-être pas l'enceinte à privilégier et le PRC2 pourrait examiner la possibilité de soutenir des enceintes existantes ad hoc plus légères (CEDL par ex).

Recommandation 4 : Opérationnaliser rapidement les systèmes de S&E, « interne » (CN-IGMVSS et PRC2) et « élargi » (BDD/SIG pour tous les partenaires de l'IGMVSS au BF)

Malgré la multiplicité des formats de rapportage (CN-IGMVSS/DGESS, CN-IGMVSS/grand public, PRC2/APEFE, PRC2/WBI), Il est important que les activités du PRC2 soient mieux documentées en suivant les IOV définis dans le cadre logique initial, D'autre part, il est nécessaire d'opérationnaliser la mise en place d'un Comité technique de suivi étant donné les changements actuels dans le suivi des projets et programmes au Burkina Faso (remplacement des Comités de pilotage par les Comités de revue)

Dans la même logique, il serait souhaitable d'opérationnaliser rapidement la BDD/SIG, au besoin en se concentrant d'abord sur une Région ou une(des) Province(s) test(s) et en alimentant la BDD/SIG en priorité avec des données concernant ces territoires. Ceci permettrait de tester des requêtes automatisées pour extraire des données brutes, estimer des variables composées (par ex, augmentation de production fourragère a priori possible en croisant données sur les sols, les types d'aménagement, les années de création ?), produire des cartes, étudier la pertinence d'une interface « géoserveur », etc.

Il serait également important d'adapter le manuel de S&E élaboré en 2016 au nouveau SPA/IGMVSS 2018-2022. Cette opérationnalisation permettrait de renforcer la crédibilité/légitimité de la CN-IGMVSS et de renforcer des collaborations opérationnelles avec nombre d'acteurs de la GDT, demandeurs d'une telle BDD/SIG unifiée. Point important concernant cette opérationnalisation : il serait utile de clarifier les articulations existantes/à créer entre cette BDD/SID et les autres systèmes de S&E (DGESS, SN-SIF, BDOT/IGB, BUNEE, ONEDD + ceux propres aux projets ACD/FAO, Beog-Puuto, etc.)

Recommandation 5 : Progresser rapidement sur le résultat 2 – Capitalisation/diffusion en travaillant sur la contextualisation / opérationnalisation des matériaux existants

Une rapide recherche sur internet permet de trouver des dizaines de recueils de bonnes pratiques agro-sylvo-pastorales et de GDT au Sahel (quelques-uns sont cités dans le rapport)...Une grande partie se retrouve sous forme de fiches, décrivant de façon factuelle et générale des techniques, sans nécessairement les contextualiser (pour quels types de sols ? de végétation ? dans des zones à dominante agricole et/ou pastorale et/ou forestière ? pour quels objectifs ; production agricole et/ou de PFNL et/ou de fourrage, etc.). Il serait très utile d'élaborer un guide opérationnel, qui soit non pas une simple compilation de fiches, mais un ouvrage interactif permettant, après une série de choix successifs du lecteur (zone agro-climatique / type de sol / type de végétation / utilisation du sol / etc.), d'identifier la ou les techniques de GDT idoines.

Recommandation 6 : Veiller à associer plus étroitement actions et formations et évaluer ces dernières

Les efforts soutenus du PRC2 (et avant lui, du PRC1) en matière de formation sont à saluer. Néanmoins, il pourrait être utile de systématiquement veiller à rattacher de telles formations avec des mises en application sur des cas réels, notamment ce qui concerne les formations en matière de techniques de GDT. Les partenariats noués entre la CN-IGMVSS et nombre de PTF devraient permettre d'identifier de telles opportunités de mise en pratique. Par ailleurs, il serait utile de veiller à évaluer systématiquement les acquis des participants avant et après les formations, pour estimer leurs impacts.

Recommandation 7 : Poursuivre les efforts en termes d'intégration des enjeux de genre et mettre en place des « actions spécifiques »

Le PRC2 a mis beaucoup d'efforts dans cette intégration, d'abord en veillant à se caler sur les politiques nationales en la matière [(Ministère de la promotion de la femme, 2009)² Plan d'action genre 2016-2018 du MEEVCC] ainsi que les documents stratégiques de la coopération belge [(DGD, non daté^a)³ (DGD, non daté^b)⁴], ensuite en introduisant ces enjeux dans nombre de formations et de documents d'orientation PRC2, y compris exclusivement orientées sur ces enjeux (IFIP Afrique, 2018)⁵.

Mais comme le souligne le DREEVCC de la Région Est, le PRC2 a apporté ses contributions à l'intégration du genre dans l'IGMVSS au BF, mais beaucoup reste à faire, par d'autres acteurs, ne serait déjà qu'en termes de représentation des femmes dans les effectifs du MEEVCC (par ex, pour la DREEVCC Est : quatre femmes sur 200 agents) ou dans les instances communales (Conseils municipaux, CVD, etc.). Pour reprendre les termes de la DGD, le PRC2 a prôné « l'intégration transversale du genre » et initié des « actions spécifiques » (par ex, actions de terrain avec ADIF), et il serait pertinent de renforcer ces dernières (par ex, cibler les femmes dans les formations, dans les appuis de terrain sur la GDT ou les AGR comme c'est déjà le cas avec ADIF, dans les actions de communication - prévu dans la nouvelle Stratégie de communication, etc.)

Recommandation 8 : Dans la perspective d'un PRC3, revoir la théorie du changement et rééquilibrer les appuis « soft » vs « hard »

Dans la théorie du changement du PRC2 (Cf. **Annexe 9**), les R1- Coordination et R3 - Formation apparaissent fusionnés, à côté du R2 – Capitalisation et du R4 – Expérimentation. Ces R1/R3 et R2 font respectivement pendant aux OS4 et OS3 de la SPA-IGMVSS. Dans le PRC2, l'essentiel des ressources est allé sur des actions « soft » aux R1, R2 et R3, les actions « hard » / opérationnelles sous R4 étant limitées à une seule Commune. Dans le PA 2018-2022 de l'IGMVSS, c'est au contraire près de 2/3 des ressources (23,5 GFCFA sur 33,7 GFCFA) qui sont prévues pour des actions opérationnelles. Pour s'aligner sur cette logique du PA 2018-2022 et également la réglementation des projets de type A au BF qui veut que la grande majorité des fonds soit consacrée aux investissements (Cf. Comité de revue 2019), il serait utile de rééquilibrer les appuis « soft » et « hard ». Quant à la nature des appuis à financer via un éventuel PRC3, il est trop tôt pour faire des pronostics, étant donné que nombre des actions-clefs du PRC2 (capitalisation, S&E, etc.) sont encore à concrétiser.

² Ministère de la promotion de la femme, 2009. *Document de la politique nationale genre du BF*. Ouagadougou - Ministère de la promotion de la femme, 56p.

³ DGD, non daté. *Note stratégique - Le genre dans la Coopération belge au développement*. Bruxelles – DGD, 9p.

⁴ DGD, non daté. *Plan d'action relatif à l'intégration de la dimension de genre*. Bruxelles – DGD, 9p

⁵ IFIP Afrique, 2018. *Rapport de la session de formation des directeurs provinciaux et cadres régionaux de la zone d'intervention de l'IGMVSS du BF sur le thème « approche genre appliquée au secteur de la foresterie et de l'environnement », du 3 au 6 décembre 2018 à Ouagadougou*. Ouagadougou – CN-IGMVSS, 69p

1. Contexte et méthodologie de l'évaluation

1.1. L'Initiative de la grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel (IGMVSS)

L'IGMVSS a été lancée par les Chefs d'État et de Gouvernement Africains en 2007. Elle visait initialement l'implantation de la « Grande muraille verte », telle qu'illustrée ci-contre, puis a progressivement étoffé ses objectifs afin d'appuyer les communautés locales en matière de gestion durable des forêts et des terres, afin de contribuer à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique, et à la sécurité alimentaire.

Au Burkina Faso (BF), une Stratégie nationale et un plan d'actions pour l'IGMVSS (SPA-IGMVSS) 2013-2017 ont été validés en juin 2012, avec un budget prévisionnel de l'ordre de 33,5 M€ (Gvt du BF, 2012)⁶. Ils couvraient quatre Régions (Plateau Central, Centre Nord, Sahel et Est), soit 15 Provinces et 101 Communes.

Un nouveau Plan d'actions 2018-2022 (Gvt du BF, 2018)⁷ a été validé en mai 2018, avec un budget accru (51,4 M€) et une extension géographique (cinquième Région (Nord) ; 19 Provinces et 136 Communes).



Figure 1 - Tracé initiale de la Grande muraille verte (APGMV, 2012)

Les quatre principaux objectifs stratégiques de l'IGMVSS au BF sont de :

1. Améliorer la sécurité alimentaire vis des actions multiformes et intégrées de Gestion durables des terres (GDT et Activités génératrices de revenus (AGR) ;
2. Traiter les impacts environnementaux et sociaux des activités humaines affectant la GDT ;
3. Valoriser les acquis de la recherche scientifique et le partage d'information ;
4. Assurer la coordination et le suivi-évaluation des activités de son plan d'actions.

Sa mise en œuvre est assurée par la Coordination nationale de l'IGMVSS (CN-IGMVSS) au sein du Ministère de l'environnement, de l'économie verte et du changement climatique (MEEVCC). Au niveau régional, la coordination et la mise en œuvre des activités sont assurées par les Directions régionales de l'environnement, de l'économie verte et du changement climatique (DREEVCC).

1.2. Le Programme de renforcement des capacités pour l'IGMVSS (PRC-IGMVSS)

Depuis 2014, l'Association pour la promotion de l'éducation et de la formation à l'étranger (APEFE) met en œuvre le PRC-IGMVSS, en ciblant spécifiquement les objectifs 3 et 4 de la Stratégie de l'IGMVSS précitée. La 1^{ère} phase du PRC, dotée d'un budget de 1,17 M€, a été mise en œuvre de 2014 à 2016, avec quatre résultats attendus (PRC1, 2017)⁸ : (i) Coordination (organes de coordination et de gestion fonctionnels, du niveau local au niveau national), (ii) Suivi-évaluation – S&E (dispositif de S& opérationnel, à différentes échelles spatiales), (iii) Formation (acteurs institutionnels impliqués dans l'IGMVSS performants et assurant leur fonction), (iv) Communication (outils opérationnels disponibles et compétences renforcées).

L'évaluation externe du PRC1 (TRAME, 2016)⁹ notait, entre autres, la pertinence des appuis et la relative efficacité des actions menées dans un contexte institutionnel difficile. Elle notait également que le PRC était souvent confondu avec l'IGMVSS, que le PRC était peu connu hors du niveau central, que le positionnement/les missions de l'IGMVSS étaient encore à préciser, que les actions du PRC étaient trop récentes pour escompter des impacts, que l'appropriation de l'IGMVSS par les partenaires était encore timide.

⁶ Gvt du BF, 2012. *Stratégie nationale et plan d'action 2012-2017 pour l'IGMVSS au BF*. Ouagadougou – Gvt du BF, 117p

⁷ Gvt du BF, 2018. *Plan d'actions 2018-2022 de la Stratégie de l'IGMVSS au BF*. Ouagadougou – Gvt du BF, 57p

⁸ PRC1, 2017. *PRC pour l'IGMVSS. Rapport final d'activités 2014-2016*. Ouagadougou – PRC1, 70p

⁹ TRAME, 2016. *Rapport d'évaluation externe du PRD-IGMVSS / 2016-DAO-B-BFsecteur2/01bis*. Bruxelles – APEFE, 50p

Fort de ces constats, il était recommandé, entre autres, d'assurer la mise en œuvre des outils développés par le PRC (stratégie de mobilisation des ressources financières, stratégie de communication, manuel de suivi-évaluation, etc.), de cartographier/S&E/capitaliser sur les projets de GDT contribuant à l'IGMVSS afin d'asseoir la légitimité de cette dernière, d'élargir la base partenariale de l'IGMVSS.

La conception de la seconde phase du PRC (PRC2-IGMVSS ou BF-OS1) a tenu compte de ces recommandations (APEFE, 2017a)¹⁰ et a conduit à amplifier les actions (cinq ans et 2,71 M€ pour le PRC2 vs trois ans et 1,17 M€ pour PRC1. NB : APEFE = 2,43 M€, Gvt du BF = 0,28 M€, et subventions annuelles de Wallonie Bruxelles international (WBI) - 0,068 M€ en 2018 par ex). Par ailleurs, les résultats du PRC2 ont été réagencés comme suit :

R1 – COORDINATION : « *Les organes de coordination et de pilotage de l'IGMVSS sont fonctionnels du niveau local au niveau national et prennent en compte le genre* ». Ce R1 du PRC2 inclut notamment l'appui au S&E, auparavant R2 du PRC1.

R2 – CAPITALISATION/DIFFUSION : « *Un dispositif de capitalisation et de diffusion de bonnes pratiques de GDT est opérationnel pour la mise en œuvre de la SPA-IGMVSS* ». Ce R2 du PRC2 inclut notamment l'appui à la communication sur l'IGMVSS, auparavant R4 du PRC1.

R3 – FORMATION : « *Les cadres et agents du MEEVCC impliqués dans la mise en œuvre de la SPA-IGMVSS du niveau local au niveau central sont performants pour mettre à l'échelle la GDT en prenant en compte le genre* ». Ce R3 reste inchangé entre PRC1 et PRC2.

R4 – EXPERIMENTATION : « *La SPA-IGMVSS est expérimentée au niveau d'une Commune pilote (Bourzanga, Province du Bam – Région du Centre Nord) en prenant en compte le genre pour améliorer la GDT au profit des populations de la zone d'intervention* ». Ce R4 n'existait pas dans le PRC1 (même s'il y a eu dans les faits des appuis à des micro-reboisements pilotes).

On note par ailleurs l'accent mis sur la prise en compte du genre, tant dans la formulation des R1 et R3 que dans celle de l'objectif du PRC2 : « *La mise en œuvre de la SPA-IGMVSS est améliorée par le renforcement des capacités organisationnelles et techniques du MEEVCC et par une expérimentation de la SPA-IGMVSS au niveau d'une Commune pilote pour mettre à l'échelle la GDT, en prenant en compte le genre* ».

1.3. Aspects saillants des termes de référence de l'évaluation à mi-parcours

Deux ans et demi après le lancement du PRC2, l'APEFE et ses partenaires burkinabés souhaitent réaliser son évaluation à mi-parcours. Les termes de références (APEFE, 2019)¹¹ insistent bien sur le caractère participatif (forte implication des parties prenantes souhaitée) et formatif (contribution à la formation des parties prenantes) que devra prendre cette évaluation. Elle recommande aussi de considérer attentivement la théorie du changement du Programme et analyser sa structure, sa pertinence et sa cohérence d'ensemble pour atteindre les objectifs fixés. Le cas échéant, ce dernier pourra ainsi faire l'objet de propositions d'actualisation.

Par ailleurs, les termes de référence ne citent pas les critères du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) : pertinence, efficacité, efficience, impact, durabilité (OCDE, 2010)¹², l'APEFE et son partenaire ont fait le choix de se focaliser sur les critères suivants : (i) Durabilité du PRC2 ? (ii) Impact socio-économique et écologique du PRC2 ? (iii) Intégration de la dimension genre ? (iv) Prise en compte de l'environnement ? (v) Perspectives pour un PRC3 (après 2021), valorisant notamment les expertises de l'APEFE en termes d'entrepreneuriat et formation ? (vi) Conclusions et recommandations ?

1.4. Structuration et déroulement de l'évaluation à mi-parcours

L'évaluation a été menée par un binôme d'experts :

- Olivier BOUYER, ingénieur agronome tropical et ingénieur des eaux et forêts, consultant international et chef de mission. Il a mené de nombreuses missions d'appui-conseil au BF sur diverses thématiques (agriculture paysanne, GDT, déforestation évitée, gestion forestière, bois énergie, etc.). Il a

¹⁰ APEFE, 2017a. *Burkina Faso - Dossier technique et financier (DTF) - Programme de « Renforcement des Capacités pour l'IGMVSS – Phase II - (PRC 2-IGMVSS 2017-2021) »*. Bruxelles – APEFE, 96p (hors annexes, 15 au total)

¹¹ APEFE, 2019. *Termes de référence du marché public de services ayant pour objet une mission d'évaluation externe mi-parcours du PRC2-IGMVSS au Burkina Faso*. Bruxelles – APEFE, 11p (hors annexes)

¹² OCDE, 2010. *Evaluer la coopération pour le développement - Récapitulatif des normes et standards de référence*. Paris – OCDE, février 2010. 34p

notamment collaboré avec la CN-IGMVSS courant 2017, lors de l'étude de faisabilité d'un projet GDT financé par le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM). Il a par ailleurs mené de nombreuses missions d'évaluation de projets de développement rural dans la sous-région ;

- Oumarou SAWADOGO, ingénieur des eaux et forêts, consultant national. Actuellement Directeur de l'ONG SOS Sahel BF, il a coordonné de très nombreux projets de gestion forestière, promotion agricole, GDT, etc. au BF. Il a une très bonne connaissance des enjeux et défis de la GDT au BF pour avoir été impliqué de A à Z sur ce sujet, depuis les concertations préalables à l'élaboration de stratégies, jusqu'à la mise en œuvre sur le terrain (tel le projet Beog-Puuto, en phase de lancement sous l'égide de l'IGMVSS).

Les deux experts ont mené toute l'évaluation en binôme (recherche bibliographique, entretiens avec les acteurs, analyse évaluative), afin de pouvoir trianguler leurs données, croiser leurs perceptions et objectiver leurs analyses. Il est à noter que les deux experts ont récemment collaboré (mars-avril 2019) de la même façon pour l'évaluation mi-parcours du projet « Forêts naturelles et bois énergie au Sahel » (FONABES), mis en œuvre au BF, Mali et Niger par le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD).

Les questions évaluatives ad hoc présentées dans la **Partie 1.3** ont été prises comme point de départ pour structurer l'évaluation. Afin d'y répondre, il a été jugé utile de croiser deux sources de données :

- Données bibliographiques, qu'elles soient internes au PRC2 et/ou à la CN-IGMVSS ou qu'elles aient été produites par d'autres entités. L'APEFE Bruxelles et l'équipe du PRC2 ont communiqué les documents internes listés dans l'**Annexe 2** (par ordre d'ancienneté), que les deux consultants ont ensuite complété de leur propre chef. Les sources bibliographiques sont présentées en note de bas de page (lors de leur première citation) et listées dans l'**Annexe 2**.
- Données d'entretiens. Une liste de personnes/entités à rencontrer (Cf. ci-dessous) et un agenda (Cf. **Annexe 3**) ont été élaborés après échanges avec l'équipe PRC2 :

CN-IGMVSS (Coordonnateur national, Responsable suivi-évaluation, Responsable cellule SIG)
APEFE (Administrateur de programme et Chef du PRC2, AT à la CN-IGMVSS en mobilisation des ressources, AT à la CN-IGMVSS en communication)
MEEVCC – niveau central (Secrétaire général, Directrice de la communication et de la presse ministérielle, Directeur de la coordination des projets et programmes)
FAO (Coordonnateur national du Projet Action contre la désertification – ACD)
SPONG - Secrétariat permanent des ONG du Burkina Faso (Coordonnateur de programme)
ONG Tiipaalga (Coordinateur)
SOS Sahel (Coordonnateur national. Noté pour mémoire, car il était également consultant national dans cette mission d'évaluation)
INERA - Institut de l'environnement et recherches agricoles (Chef du département environnement/forêts)
DREEVCC des Régions Sahel, Centre Nord, Plateau Central, Est (Directeurs régionaux)
Mairie de Bourzanga (Secrétaire général + quelques conseillers)
Association ADIF de Bourzanga (Coordinatrice, bénéficiaires)

Quatre grilles d'entretien semi-directif ont été utilisées (Cf. **Annexe 4**) : Equipe PRC2 ; Services centraux et déconcentrés du MEEVC ; Partenaires (ONG, projets, entités publiques) ; Elus communaux de Bourzanga. Certaines questions se retrouvent d'une grille à d'autres, non pas par erreur, mais dans un souci d'implication maximale de chacun (approche participative et formative) et de triangulation (avoir les avis croisés de différentes parties prenantes sur une même question, sachant que chacun a une perspective particulière).

Ces grilles peuvent paraître longues, mais nombre de questions ont sauté au moment des entretiens, car le sujet avait déjà été évoqué précédemment ou car la/les personne(s) enquêtée(s) n'avai(en)t pas les éléments de réponse (n'étant pas impliquée(s) sur les sujets en question).

La 1^{ère} question de la 1^{ère} grille « Equipe PRC2 » était très longue (beaucoup de sous-questions), car elle visait à compléter de façon factuelle l'état des lieux fait dans le RASE 2018 (APEFE, 2018)¹³, faute de rapport narratif d'activités au moment de la mission (Cf. **Partie 2.2**).

Les comptes-rendus (CR) complets des entretiens sont en **Annexe 5**.

¹³ APEFE, 2018. *Rapport annuel de suivi évaluation (RASE) 2018*. Bruxelles - APEFE, fichier Excel (43 onglets)

2. Analyses et conclusions sur la conception et la mise en œuvre

2.1. Conception et dispositifs de pilotage et de mise en œuvre

Promouvoir la GDT, un objectif extrêmement pertinent : Comme détaillé dans l'**Annexe 6**, le Sahel est en proie à la sécheresse et à la dégradation des terres depuis les années 1950. Les projections de changement climatique indiquent que cette situation va s'aggraver, alors que les populations et les écosystèmes sont déjà en équilibre fragile et doivent affronter trois autres défis : démographique, sécuritaire et de gouvernance.

Le PRC2 peut difficilement agir au niveau des enjeux démographique et sécuritaire. Il a par contre vocation à agir sur le défi climatique, en promouvant l'atténuation du changement climatique (via la séquestration de carbone dans les sols et dans la biomasse) et l'adaptation à ses effets (en augmentant la résilience des écosystèmes et des populations). Il a aussi vocation à contribuer au renforcement de la gouvernance de l'Etat pour mener des actions de GDT efficaces.

Une préparation fouillée : Le PRC2 a été conçu dans la continuité du PRC1 (Cf. **Partie 1.2**), mais a également bénéficié d'études préparatoires :

- Analyse contextuelle commune des Acteurs de la coopération non-gouvernementale au BF (ACNG au BF, 2015)¹⁴ et Cadre stratégique commun de ces mêmes ACNG au BF (ACNG au BF, 2016)¹⁵. Dans l'objectif d'une recherche de synergies et complémentarités, dans la logique de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement (2015), cette trentaine d'ACNG s'est répartie les interventions sur cinq cibles stratégiques communes, dont la 3^{ème} sur la gestion des ressources naturelles (GRN), sur laquelle l'APEFE s'est fortement impliquée. Ces documents ont donc permis de guider les interventions du PRC2 et de les insérer dans un cadre global.
- Etudes détaillées commanditées par la CN-IGMVSS et établissant des situations de référence sur les Régions d'intervention de l'IGMVSS au BF : Profils généraux des Régions (CN-IGMVSS, 2016a)¹⁶ ; Situation de référence biophysique (CN-IGMVSS, 2016b)¹⁷ ; Situation relative aux produits forestiers non-ligneux – PFNL (CN-IGMVSS, 2016c)¹⁸. Ces études ont notamment permis d'analyser la situation dans la Commune de Bourzanga, cible du Résultat 4 du PRC2.
- Dossier technique et financier (DTF) détaillé du PRC2 (APEFE, 2017a), document assez touffu (un rapport principal et 15 annexes), dans lequel sont analysés le contexte d'intervention, les actions du PRC2, la théorie du changement (p51. Nous reviendrons en détail sur cet aspect dans la **Partie 3**), les hypothèses/risques, dispositifs de pilotage et mise en œuvre, etc. Dans ce document, on insiste beaucoup sur les multiples partenariats à créer, que ce soit avec des partenaires publics burkinabés (MEEVCC, Centre national des semences forestières – CNSF, Institut national de l'environnement et recherches agricoles – INERA, etc.), des projets (ACD, FLEUVE, Projet d'appui au secteur forestier (PASF), Neer Tamba, etc.), des ONG (Trias, OXFAM Belgique, Ile de Paix, Solidagro, SPONG, etc.).

- Le Programme pluriannuel 2017-2021 (APEFE, 2017b)¹⁹ synthétise les éléments clefs du DTF, dont les 15 partenariats espérés. Il présente par ailleurs la théorie du changement et les Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) (analysés dans les **Parties 2.2 à 2.5** et l'**Annexe 9**)

Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique	Ouagadougou, Régions du centre Nord, de l'Est, du Plateau central et du Sahel
Wallonie Bruxelles International	Ouagadougou, Régions du centre Nord, de l'Est, du Plateau central et du Sahel
Broederlijk Delen (BD), TRIAS	Bourzanga (Centre Nord)
Oxfam	Bourzanga (Centre Nord), Mogtédou (Plateau central), Diabo (Région de l'Est)
Solidagro	Mogtédou (Plateau central)
Iles de Paix	Diabo (Région de l'Est)
FAO, SOS Sahel, CNSF, DEF INERA	Province du Seno et du Soum (région du Sahel + niveau régional)
MM-CNULCD/UJCN ; SPONG/Resad	Commune de Dori + niveau régional
Association tiipaalgá	Région Sahel, du centre Nord et du Plateau central
Banque Mondiale	National
CUA, APGMV	International

Figure 2 - Implication prévue des PTF du PRC2 (APEFE, 2017b)

¹⁴ ACNG au BF, 2015. *Analyse contextuelle commune (ACC) des Acteurs de la coopération non-gouvernementale au BF*. Ouagadougou - ACNG au BF, 114p

¹⁵ ACNG au BF, 2016. *Cadre stratégique commun (CSC) des ACNG au BF*. Ouagadougou - ACNG au BF, 16p

¹⁶ CN-IGMVSS, 2016a. *Profil des Régions d'intervention de l'IGMVSS au BF*. Ouagadougou – CN-IGMVSS, 115p

¹⁷ CN-IGMVSS, 2016b. *Situation de référence biophysique pour l'IGMVSS au BF*. Ouagadougou – CN-IGMVSS, 132p

¹⁸ CN-IGMVSS, 2016c. *Situation des PFNL dans les Régions de l'IGMVSS au BF*. Ouagadougou – CN-IGMVSS, 152p

¹⁹ APEFE, 2017b. *Programme-pluri annuel (PPA) 2017-2021 de l'APEFE au BF*. Bruxelles – APEFE, 42p

Une insertion explicite dans les politiques nationales et internationales : Comme le rappelle la Convention PRC2 liant l'APEFE et le Gouvernement du BF (APEFE, 2017c)²⁰, le PRC2 a été construit en établissant des liens explicites avec les documents de politique nationale suivants : Plan national de développement économique et social 2016-2020 (PNDES, adopté en 2016. En cours de relecture), Plan national du secteur rural (PNSR, adopté en 2011. En cours de relecture), Politique nationale en matière d'environnement (PNE, adoptée en 2007), Politique nationale de développement durable (PNDD, adoptée en 2013), Programme national d'action d'adaptation aux changements climatiques (PANA, adopté en 2015), SPA-IGMVSS (adoptée en 2012. Plan d'actions relu en 2018).

Mais un contexte institutionnel complexe pour l'épanouissement de l'IGMVSS au BF : Comme le présente l'**Annexe 7**, il y a de nombreuses initiatives internationales sur la GDT (IGMVSS, Partenariat mondial pour la restauration des forêts et des paysages – GPFLR, Défi de Bonn, Objectif de développement durable (ODD) 15.32 pour la neutralité en termes de dégradation des terres (NDT), AFRI100, etc.). Il y a par ailleurs de très nombreuses politiques générales et sectorielles (agriculture, environnement, forêt, élevage, foncier, décentralisation, adaptation) liées à la GDT au BF.

De façon spécifiques sur la GDT, on peut recenser quatre cadres politiques au BF, aux contours et interrelations floues : (i) la SPA-IGMVSS bien sûr, notamment son Plan d'actions révisé 2018-2022 (Gvt du BF, 2018) ; (ii) Le Cadre stratégique d'investissement pour la GDT (CSI-GDT) 2014-2020 au BF (MERH, 2014)²¹ ; (iii) La cible nationale en termes de NDT, dont l'étude a été entamée en 2016 (SP-CONEDD, 2016a)²² (SP-CONEDD, 2016b)²³ et qui a finalement été fixée à 5 Mha d'ici 2030 (!) ; (iv) Le Budget-programme n°29-086 « *Gestion durable des ressources forestières et fauniques* » lancé en 2019 et dont un des sept objectifs est de « *récupérer 50 000 ha de terres dégradées des espaces de conservation d'ici cinq ans* ».

Il faut par ailleurs noter qu'il y a un foisonnement de projets, menés par divers PTF, pas toujours connus des services de l'Etat. Le CSI-GDT recensait ainsi 389 projets de GDT entre 2008 et 2011 !

Enfin, au niveau du MEEVCC, deux structures sont responsabilisées sur la GDT :

- Direction du génie forestier, sous la Direction générale des eaux et forêts (DGEF), chargée de superviser l'exécution (voire exécuter en direct) des actions de GDT sur tout le territoire. Elle est dotée d'une vingtaine d'agents et de matériel (deux tracteurs puissants et deux charrues Delfino, le tout en mauvais état) ;
- CN-IGMVSS, sous le SG du MEEVCC, chargée de coordonner les actions de GDT relatives à la SPA-IGMVSS au BF. Cette CN-IGMVSS est dotée de six cadres et principalement appuyée par le PRC2 (qui met à disposition trois assistants techniques), lequel est reconnu par Arrêté (MEEVCC & Ministère de l'économie, des finances et du développement, 2017a)²⁴ et dont le Comité de pilotage (Copil) est lui aussi fixé par Arrêté (MEEVCC, 2017b)²⁵...Or, dans ce dernier Arrêté, il est prévu que le SG préside le Copil...ce qui paraît contradictoire avec le fait que le PRC2 est désormais inclus dans le Budget-programme n°29-086, lequel est piloté par la DGEF.

Comme le reconnaît le DGEF lui-même (Cf. CR d'entretien en **Annexe 5**), ce manque de clarté sur le partage des rôles/responsabilité inhibe les collaborations (« *chacun a ses propres bailleurs...la Direction du génie forestier collabore ainsi avec Neer Tamba, PAPSA, PIF* ») et conduit à des incompréhensions (le DGEF estime ainsi que « *L'IGMVSS, c'est un projet...Ça va finir et il faut penser à la durabilité* »).

De façon générale, le contexte institutionnel est peu favorable à l'épanouissement de l'IGMVSS au BF et l'écart est immense entre les objectifs (notamment les 5 Mha à restaurer d'ici 2030, d'après la cible NDT) et les moyens de pilotage (quelques agents à la CN-IGMVSS, une vingtaine à la DGEF. Pas d'agents attirés dans les STD pour ces deux structures, mais utilisation des DREEVCC, DPEEVCC et Services départementaux comme relais...Sans toujours de moyens adéquats). La promotion de la GDT, au cœur de

²⁰ APEFE, 2017c. *Convention de partenariat entre l'APEFE et le Gouvernement du BF relative au PRC2*. Bruxelles – APEFE, 13p

²¹ MERH, 2014. *Cadre stratégique d'investissement pour la GDT*. Ouagadougou – MERH, 106p

²² SP-CONEDD, 2016a. *Programme provisoire de travail du processus NDT au BF*. Ouagadougou - SP-CONEDD, 6p

²³ SP-CONEDD, 2016b. *Structures contactées pour la mise en place du groupe de travail NDT*. Ouagadougou - SP-CONEDD, 2p

²⁴ MEEVCC & Ministère de l'économie, des finances et du développement, 2017a. *Arrêté conjoint n°2017-319/MEEVCC/MINEFID portant création, classification, objet, administration et fonctionnement du PRC2-IGMVSS*. Ouagadougou – MEEVCC & Ministère de l'économie, des finances et du développement, 4p

²⁵ MEEVCC, 2017b. *Arrêté n°2017-260/MEEVCC/CAB portant création, composition, attributions, organisation et fonctionnement du Comité de pilotage du PRC2-IGMVSS*. Ouagadougou – MEEVCC, 4p

l'IGMVSS au BF et du PRC2, est un objectif extrêmement pertinent : les populations du Sahel souffrent de la sécheresse et la dégradation des terres depuis les années 1950. Les changements climatiques devraient aggraver cette situation, et s'ajouter aux défis posés par l'accroissement démographique, l'insécurité et la faible gouvernance de l'Etat.

Le PRC2 est issu d'une préparation fouillée, bâtissant sur les acquis/leçons du PRC1 et bénéficiant de diverses études préparatoires : Analyse contextuelle commune et Cadre stratégique commun des ACNG au BF ; Etudes sur la situation de référence dans les Régions cibles de l'IGMVSS ; DTF détaillé du PRC2 et Programme pluriannuel 2017-2021 de l'APEFE au BF.

Le PRC2 s'insère explicitement dans les politiques nationales (PNDES 2016-2020, PNSR, PNE, PNDD, PANA, SPA-IGMVSS) et les initiatives internationales (IGMVSS/APGMV, Afri100, ODD15.3, NDT, Défi de Bonn). Cela étant, l'IGMVSS au BF évolue dans un contexte institutionnel complexe :

- Quatre cadre politiques ayant des liens directs ou indirects avec l'IGMVSS au BF : SPA-IGMVSS ; CSI-GDT 2014-2020 ; cible nationale en termes de NDT (objectif final : 5 Mha de terres sous GDT !) ; Budget-programme n°29-0986 « Gestion durable des ressources forestières et fauniques » (objectif : récupérer 50 000 ha de terres dégradées d'ici cinq ans) ;

- Deux structures responsabilisés sur la GDT au sein du MEEVCC : Direction du génie forestier sous DGEF (lui-même sous SG) et CN-IGMVSS sous SG (mais aussi sous DGEF, qui pilote le Budget-programme n°29-086).

L'écart est grand entre les objectifs (notamment les 5 Mha à restaurer d'ici 2030, d'après la cible NDT) et les moyens de pilotage, pour ce qui concerne le MEEVCC, sans parler du MAAH et du MARH (quelques agents à la CN-IGMVSS, une vingtaine à la DGEF. Pas d'agents attirés dans les STD pour ces deux structures, mais utilisation des DREEVCC, DPEEVCC et Services départementaux comme relais... Sans toujours de moyens adéquats).

NB : En l'absence de système de S&E opérationnel (Cf. explications dans la **Partie 2.2**), les analyses faites dans les **Parties 2.2 à 2.5** se sont principalement appuyées sur le Programme de travail et budget annuel (PTBA) 2019 (PRC2, 2018b)²⁶, le RASE 2018 (APEFE, 2018) et les données collectées lors des entretiens (Cf. **Annexe 5**). Les autres documents mobilisés pour les analyses faites dans ces parties sont cités au fil du texte, en note de bas de page.

2.2. Mise en œuvre Résultat 1 – Coordination

Rappel du R1 : « *Les organes de coordination et de pilotage de l'IGMVSS sont fonctionnels du niveau local au niveau national et prennent en compte le genre* »

A1.1 Renforcement des concertations (ANGMVSS, CS-IGMVSS, CCR, GT-GDT et CCCo) :

Création d'une Agence nationale (ANGMVSS) : Actuellement, la CN-IGMVSS est sous le SG du MEEVCC et dépend du Budget-programme n°29-086. Pourtant, la Convention de la Commission de l'Union africaine (CUA) sur l'IGMVSS indique qu'il est préférable de créer des entités autonomes dans chacun des 11 pays cibles de l'IGMVSS, afin notamment de pouvoir canaliser des financements extérieurs. Or, au BF, pour être Etablissement public de l'Etat (EPE), il faut pouvoir générer 20% des ressources, ce qui n'est pas possible pour la CN-IGMVSS. Cette dernière difficulté a été récemment identifiée par l'équipe PRC2, laquelle attend maintenant une hypothétique décision politique pour créer l'ANGMVSS.

Création d'un Comité stratégique (CS-IGMVSS) : Un tel Comité n'a pas encore été créé. Chaque projet de GDT est donc piloté de façon ad hoc, selon les pratiques du bailleurs et l'insertion du projet (ou non) dans les politiques publiques. Par ailleurs, le PRC2 lui-même n'a plus de Copil propre depuis l'insertion du PRC2 dans le Budget-programme n°29-086. Tous les interlocuteurs rencontrés (équipe PRC2, DGEF, SG) reconnaissent que le format « Comités de revue » du Budget-programme (sept projets balayés en deux jours) ne permet pas d'avoir des échanges techniques détaillés, ce que corrobore la lecture comparée des CR de Copil 2018 (PRC2, 2018a)²⁷ et du Comité de revue 2019 (MEEVCC, 2019b)²⁸.

²⁶ PRC2, 2018b. *PTBA 2019 du PRC2*. Ouagadougou – PRC2, 44p

²⁷ PRC2, 2018a. *CR de la 1^{ère} session ordinaire de l'année 2018 du Copil du PRC2-IGMVSS*. Ouagadougou – MEEVCC, 10p

²⁸ MEEVCC, 2019b. *Rapport de synthèse – Comité de revue du programme budgétaire n°29-086 « Gestion durable des ressources forestières et fauniques » - 15 au 16 janvier 2019*. Ouagadougou – MEEVCC, 10p

Appui aux quatre Cadres de concertation régionaux (CCR) : Ces CCR ont été institués par la Lettre de politique de développement rural décentralisé (Ministère de l'économie et des finances - MEF, 2009)²⁹ et un Décret d'application n°2009-838 (MEF & Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation – MATD, 2009)³⁰. Ils comprennent de 80 à 100 personnes (Président : Gouverneur de Région ; VP : Président du Conseil régional ; membres : représentants des pouvoirs publics, chefferie, religieux, etc.). Il y a eu des appuis du PRC2 en 2017, 2018, 2019, afin de faciliter la tenue d'une réunion par an sur GDT et IGMVSS (normalement, deux sessions ordinaires par an + sessions extraordinaires en tant que de besoin). Il est difficile d'analyser l'impact de ces appuis aux CCR, en l'absence de CR et recommandations issues de ces CCR.

Appuis aux quatre Groupes de travail régionaux sur la GDT (GT-GDT) : L'idée de leur création s'inspire de la « plateforme GDT » créée par le CPP dans la Boucle du Mouhoun. (Gouvernorat de Dedougou, 2013)³¹. Le PRC2 n'a pas encore appuyé ces GT-GDT, mais les Gouverneurs de Région ont déjà publié les textes relatifs à leur création (par ex, fin 2018 dans la Région Sahel). Leur composition est plus restreinte que celle du CCR, par ex au Sahel : Président = Gouverneur de Région ; Vice-président = Président du Conseil régional ; 1^{er} rapporteur = DREEVCC ; 2^{ème} rapporteur = DR économie ; membres = DR agriculture, DR élevage, DR eau, Chef d'antenne régional du CNSF, Chambre régionale d'agriculture, deux ONG (REACH Italia et Association pour la gestion environnementale et le développement – AGED), deux Projets (ACD et PLCE/PIDACC).

Appui aux dix Cadres de concertation communaux (CCCo) : Pour l'instant, le PRC2 a appuyé les CCCo de deux Communes (Ziniaré et Zitenga) en 2019, les huit autres Communes pilotes étant en zone rouge. Il est indéniablement pertinent de soutenir les réflexions communales sur les sujets d'environnement en général et GDT en particulier, car c'est pleinement en phase avec les textes sur le transfert de compétences aux Communes en matière d'environnement (Cf. Encadré ci-dessous). Maintenant, il faut souligner trois choses :

- Une réunion de CCCo coûte cher. Ainsi, le CCCo de Bourzanga créé par Arrêté en 2012 et retoilé en 2016, comprend 160 participants (43 représentants des CVD, 87 du Conseil municipal, 20 des ONG, 10 des STD, 4 des religieux, 2 de la chefferie + STD Provinciaux + DR économie et planification), soit un budget moyen de 2 MFCFA/session (5 000 FCFA/j/personne + repas + sonorisation + tentes) ;
- Les articulations entre CCCo, Conseil municipal, Commission environnement et développement local (CEDL), Comités fonciers, etc. sur les sujets GDT sont difficiles à appréhender et mériteraient d'être analysés en profondeur, afin d'identifier les enceintes existantes les plus adéquates pour débattre de GDT, en évitant donc de multiplier les nouvelles enceintes (ou d'appuyer des enceintes déjà existantes, mais inactives) afin de concentrer les réflexions et limiter les coûts ;
- Une telle réunion de CCCo (par ex, à Bourzanga, plus de 160 participants rassemblés dans un même lieu) est trop risquée dans le contexte sécuritaire actuel.

En vertu du Code général des collectivités territoriales (AN du BF, 2004), nombre de compétences et de ressources ont été dévolues de l'Etat aux Communes, qui deviennent de fait le maillon administratif clef pour le développement rural. Le Décret n°2014-929 (Gvt du BF, 2014)³² prévoit ainsi les transferts des compétences et ressources de l'Etat aux Communes dans le domaine de l'environnement, notamment « *la participation à la protection et à la gestion des ressources naturelles situées sur le territoire de la Commune rurale* » et « *l'élaboration de Plans communaux d'action pour l'environnement (PCAE)* ». Les actions à mettre en œuvre au niveau communal soient décidées par le Conseil municipal, inscrites dans le Plan communal de développement (PCD) (lequel peut donc inclure un PCAE) et financées par le budget municipal, avec l'appui du Fonds permanent pour le développement des collectivités territoriales (FPDCT).

Figure 3 - Transfert des compétences sur l'environnement aux Communes du BF (auteurs, 2019)

²⁹ MEF, 2009. *Lettre de politique de développement rural décentralisé*. Ouagadougou – MEF, 29p

³⁰ MEF & MATD, 2009. *Décret d'application n°2009-838 du 18 décembre 2009 portant création, attributions, composition et fonctionnement de cadres de concertation pour le développement rural décentralisé*. Ouagadougou – MEF & MATD, 7p

³¹ Gouvernorat de Dedougou, 2013. *Arrêté n°2013-040/MATS/RBMII/GDDG/SG portant création, composition, attributions et fonctionnement de la plateforme régionale de partenariat pour la GDT*. Dedougou – Gouvernorat de Dedougou, 4p

³² Gvt du BF, 2014. *Décret n°2014-929/PRES/PM/MATD/MEDD/MEAHA/MEF/MRAH/MFPTSS du 10 octobre 2014 portant modalités de transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux Communes dans le domaine de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles*. Ouagadougou – Gvt du BF. 9p

A1.2 Renforcement des capacités de la CN-IGMVSS et de ses antennes régionales :

Appui à la CN-IGMVSS : Le PRC2 a fourni des appuis humains (mise à disposition à partir de 2018 d'assistants techniques en communication, en mobilisation de fonds, venant rejoindre l'assistant technique principal en poste depuis 2014), logistiques (équipements informatiques et consommables) et financiers (prise en charge de déplacements internationaux d'agents de la CN-IGMVSS ou du Cabinet MEEVCC).

Appui aux quatre DREEVCC cibles, antennes régionales de la CN-IGMVSS : Des Protocoles avaient déjà été signés entre le PRC1 et ces DREEVCC. Le PRC2 a fourni des appuis par ce biais (Cf. CR des discussions avec les DREEVCC en **Annexe 5**) : indemnités mensuelles pour le DR, le Responsable régional S&E et un chauffeur (15% du salaire de base), équipements (un 4x4 par DR, équipements informatiques, GPS, vidéoprojecteur/sonorisation/groupe électrogène pour les sensibilisations sur la GDT), diverses formations (Cf. **Partie 2.4**), appui à la tenue de « Conseils de direction » (échanges trimestriels entre le DR, le Responsable régional planification et statistiques sectorielle, les DP, etc.). Par contre, à notre connaissance, il n'y a pas eu d'appui spécifique apporté aux DREEVCC pour suivre les activités de GDT dans 10 Communes cibles (tel que prévu dans le cadre logique).

A1.3 Mobilisation des ressources pour l'IGMVSS au BF :

Veille sur les opportunités de financement : L'Assistant technique « mobilisation des financements » suit 11 sites Internet (checking régulier, sans flux RSS) et s'est abonné par email à divers sites : Coordination Sud, *Land Degradation*, FIDA, « Bourse d'étude », Fondation Yves Rocher, ENABEL, BAD, etc. Il distingue trois modalités de mobilisation des fonds : (i) Mobilisation directe des financements par la CN-IGMVSS, (ii) Mobilisation en consortium avec d'autres partenaires, (iii) Catalyse d'actions portées par d'autres partenaires.

Formuler des demandes de financement : Ceci correspond donc aux deux premières modalités précitées en termes de mobilisation des fonds. La cible prioritaire de la CN-IGMVSS est le Fonds vert pour le climat (FVC), à laquelle elle n'est malheureusement pas accréditée comme entité à accès direct (au BF, seul le Fonds d'investissement pour l'environnement - FIE - est dans le processus d'accréditation. Résultat connu fin 2020). La CN-IGMVSS est actuellement engagée dans trois opérations principales :

- Mise en œuvre (phase de démarrage) du projet Beog-Puuto (Consortium SOS Sahel / Terre verte / CN-IGMVSS / Direction générale des aménagements hydroagricoles et du développement de l'irrigation - DGAHADI), d'un budget de 12 GFCFA, financé par l'Agence suédoise de développement et coopération internationale (ASDI) ;
- Note conceptuelle déjà soumise avec l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) pour un projet GDT sur le barrage de Toessin (9,74 MUS\$). Dépôt en juin 2019, retour à une date encore inconnue ;
- Note conceptuelle à soumettre fin 2019 avec FAO (appui du fond *Readiness* FVC de 323 000 US\$ pour sa rédaction). La FAO veut inclure six pays (Sénégal, Mali, Niger, Burkina, Tchad, Mauritanie). Le budget est encore inconnu à ce stade, mais il devrait être important, car la FAO est accréditée pour des projets entre 10 et 250 MUS\$. A ce stade, des rapports d'études thématiques (genre, GDT, socio-économie) ont été produits. Ils doivent être compilés/harmonisés et le diagnostic sera validé a priori d'ici février 2020.

Développement de partenariats pour appuyer l'IGMVSS au BF : L'équipe PRC2 n'a pas ménagé ses efforts pour faire connaître l'IGMVSS et concrétiser des partenariats. Pour l'instant, les partenariats au niveau du MEEVCC sont établis avec :

- La Direction de la communication et de la presse ministérielle (DCPM) du MEEVCC, depuis le PRC1 principalement sur les opérations de communication (appui au trimestriel « Notre environnement », articles dans l'Observateur, caravane de presse, etc. Cf. **Annexe 5**) ;
- La Cellule genre du MEEVCC (appui à la mise en œuvre du Plan d'action genre 2016-2018 du MEEVCC, participation de la Cellule à des événements organisés par le PRC2. Cf. **Annexe 5**) ;
- Les DREEVCC et DPEEVCC des quatre Régions cibles du PRC2 (appuis prévus à l'Activité A1.2. Cf. **Partie 2.2**).

En dehors du MEEVCC, la CN-IGMVSS (CN-IGMVSS, 2019a)³³ a recensé sept partenaires contribuant directement à la SPA-IGMVSS (APEFE, projet ACD, projet RFP-GDT, projet FLEUVE, projet Beoogo Puuto, Projet Fond d'appui aux initiatives communautaires, Projet GCP/BKF) et a signé des conventions de partenariat avec les entités suivantes : ONG APIL, Association Terre Verte, Projet Neertamba, Projet EBA FEM, ONG Tiipaalga, ONG Reach Italia, ONG Tree Aid, ONG ULB Coopération. Il n'y a pas (encore) de

³³CN-IGMVSS, 2019a. *Situation des projets et programmes « Grande muraille verte »*. Ouagadougou – CN-IGMVSS, 4p

protocoles signés avec CILSS, IRENA, SPONG, etc. alors que la CN-IGMVSS échange régulièrement avec eux (Cf. contenu des échanges avec IRENA et SPONG dans **Annexe 5**).

A1.4 Opérationnalisation du système de S&E de l'IGMVSS axé sur le genre :

NB : L'absence du responsable S&E de la CN-IGMVSS lors de la mission d'évaluation à mi-parcours n'a pas permis d'explorer en détail les deux outils en cours de déploiement (et ce malgré l'intervention d'un consultant externe en informatique - Jérôme MILLOGO) : le logiciel Delta, utilisé pour le S&E des activités du PRC2 et de la CN-IGMVSS ; la base de données (BDD) couplée à un SIG, pour le S&E des activités de GDT sous l'IGMVSS au BF. Les analyses présentées ci-dessous se sont donc limitées aux données auxquelles les deux consultants ont eu accès.

S&E des activités du PRC2 et de la CN-IGMVSS : Le DTF du PRC2 (APEFE, 2017a) et le PPA 2017-2021 de l'APEFE au BF (APEFE, 2017b) présentaient les IOV du PRC2 et les sources de collecte. La mission d'évaluation à mi-parcours n'a pas identifié de rapports présentant les résultats atteints, activité par activité et au regard des IOV cibles. Le même constat avait été fait quelques mois auparavant par la mission de suivi APEFE : « *les résultats atteints n'ont pas pu être mesurés précisément au moment de la mission, en effet les outils et organes de suivi techniques tardent à être mis en place (par de CTS, pas de rapport trimestriel) [...] Le suivi de l'OS1 est quant à lui problématique [...] Le dernier rapport complet en possession de l'AP datait de 2017. Ces conditions ne permettent pas un bon suivi du Programme* » (GERMEAU, 2019)³⁴

Cela ne signifie pas pour autant que l'équipe PRC2 ne produit pas de rapport d'activités. Au contraire, on a pu identifier quatre canevas de rapportage :

- Rapports trimestriels pour la Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS) du MEEVCC. Les informations sont collectées sur Excel, en suivant les critères propres au Budget-programme n°29-086 dans lequel est intégré le PRC2. Il faut noter que les DREEVCC font de même, tant sur ce Budget-programme que sur les quatre autres, ce qui a pour effet de « diluer » les informations pertinentes pour l'IGMVSS, par ex (DREEVCC Sahel, 2019b)³⁵. Ces tableaux Excel sont accompagnés de rapports narratifs formels et peu utiles : moyens, organisation, rencontres menées, etc., par ex : DREEVCC Sahel, 2019a)³⁶ ;
- Rapport annuel d'activités de la CN-IGMVSS (ex du rapport 2018 : (CN-IGMVSS, 2019b)³⁷) : d'un format court, au style journalistique, ce type de rapport est adéquat pour informer le plus grand nombre des activités de la CN-IGMVSS, mais ne permet pas un suivi fin de ses activités ;
- RASE : Fichier Excel comprenant 40 onglets, il est rempli pour les besoins internes de rapportage de l'APEFE. Cet outil n'est pas aisé à exploiter et son utilité même est questionnable (utilité/objectivité notamment des scores A/B/C/D autodécernés par l'équipe projet, sans lien explicite avec le système de S&E propre au projet ?). Le rapport de suivi de juin 2019 fait état de difficultés par rapport à cet outil : « *la lourdeur du nouveau canevas de rapportage (RASE) a été relevée par l'équipe. Compléter la quarantaine d'onglets est fastidieux et parfois redondant. De plus, l'outil n'est pas utilisable pour assurer le suivi des interventions au Burkina Faso* » (GERMEAU, 2019) ;
- Rapportage pour WBI : ce co-financeur du PRC2 exige un rapportage spécifique, selon son propre canevas, des activités qu'il soutient (PRC2, 2019a)³⁸

Depuis juin 2018, le PRC2 déploie un logiciel de S&E, Delta, afin de suivre les activités du PRC2 et de la CN-IGMVSS (Deltagis, 2019)³⁹. Il a été utilisé par le Projet de lutte contre l'ensablement (PLCE) et recommandé par D. ZONGO, le consultant qui a élaboré le manuel de suivi & évaluation de l'IGMVSS en 2016. Il a été installé sur trois postes de la CN-IGMVSS et sur un poste dans chacune des quatre DREEVCC ciblées. Des agents ont été formés à son utilisation. Le peuplement de ce logiciel est en cours et il n'est donc pas encore

³⁴ GERMEAU, 2019. *Rapport de mission de suivi – Programme 2017-2021 Burkina Faso – du 10 au 20 juin 2019*. Bruxelles – APEFE, 17p

³⁵ DREEVCC Sahel, 2019b. *Tableaux de suivi du Budget-programme 29-086 par la DREEVCC Sahel*. Tableaux Excel

³⁶ DREEVCC Sahel, 2019a. *Rapport d'activité 3^{ème} trimestre 2019 de la DREEVCC Sahel*. Dori – DREEVCC Sahel, 22p

³⁷ CN-IGMVSS, 2019b. *IGMVSS au BF – Synthèse des réalisations 2018*. Ouagadougou – CN-IGMVSS, 17p

³⁸ PRC2, 2019a. *Programme de travail WBI 2018 – 2022 - Projet 1.2 : Volet communication et renforcement des compétences - Rapport final d'activités 2018 pour WBI*. Ouagadougou – PRC2, 41p

³⁹ Deltagis, 2019. *Delta – Logiciel de suivi et évaluation. Guide de l'utilisateur – Planifier, suivre et évaluer. La solution de référence pour le S&E des projets et programmes de développement*. Montréal – Deltagis, 140p. (Cf. <https://delta-suivi-evaluation.com/>)

opérationnel. Les DREEVCC se plaignent du fait qu'il n'est pas calibré pour alimenter les canevas de rapportage demandés par la DGESS/MEEVCC (un rapport pour chacun des cinq Budget-programmes).

S&E des activités de GDT sous l'IGMVSS au BF : Lors du PRC1, un manuel de S&E a été élaboré (CN-IGMVSS, 2016d)⁴⁰, se basant sur 17 critères issus du système de S&E du CPP. Des entretiens avec l'équipe PRC2, les partenaires de la CN-IGMVSS et la DGEF, il semble que ce système de S&E n'ait pas été opérationnalisé.

Un responsable SIG a été mis à disposition de la CN-IGMVSS fin 2017 pour développer une BDD et un SIG jumelé, afin de faire le S&E des actions de GDT de l'IGMVSS au BF. Une *task force* a été créée par le PRC2 pour s'accorder sur l'organisation de la BDD et sur les définitions utilisées : ex-PNGT, IGB/BDOT, INERA Dpt envrt et forêt, BUNASOL, Labo d'environnement de l'Université de Ouaga, SP-CNDD (qui gère une BDD mise en place par le Programme national de gestion de l'information sur le milieu (PNGIM), actif de 1990 à 1995). Une consultante nationale et une volontaire belge ont aussi travaillé d'avril 2018 à avril 2019 sur des procédures pour compiler les données des partenaires (ACD, FLEUVE, RFP-GDT, etc.).

Cette BDD/SIG est codée sur PostgreSQL et couplée à postGIS, qui est couplé lui-même à ArcGIS (KABORE et MILLOGO, 2018a)⁴¹. Les couches de base du SIG proviennent de la Base de données sur l'occupation des terres (BDOT) 2012 et du 2nd inventaire forestier national (IFN2) 2012-2013 (sortie en 2018). Il n'y a pas (encore) de requête automatisée pour traiter les données SIG, mais il est possible de faire de l'import/export de la BDD vers le SIG. Une interface « géoserveur » peut être greffée.

La BDD/SIG est en phase de « peuplement » (KABORE et MILLOGO, 2018b)⁴², via l'introduction de données GPS et données manuscrites sur formulaires papier. En termes de droit sur la base (gérée en mode « local »), il y a un administrateur général à la CN-IGMVSS, et des utilisateurs indifférenciés. Pour l'instant, les données relatives à 1 213 sites de récupération des terres ont commencé à être rentrées (processus encore en cours). Il n'a malheureusement pas été possible d'accéder à l'interface SIG, J. MILLOGO n'arrivant pas à localiser les données sur le poste BDD/SIG du PRC2.

On ne voit pas clairement les articulations entre le système de S&E Delta, la BDD/SIG GDT et d'autres systèmes existants, qu'ils soient pilotés par des entités publiques (DGESS, Direction du génie forestier, Service national du Système d'information forestier – SN-SIF, BDOT/IGB, Bureau national des évaluations environnementales - BUNEE, Observatoire national de l'environnement et du développement durable - ONEDD, etc.) ou par des projets (par ex, 3 000 points d'échantillonnage pour le projet ACD/FAO, collectés sous *Collect Earth Open Foris* et répartis sur 75 sites couvrant 4 000 ha).

Le PRC2 entendait appuyer la coordination des acteurs impliqués dans l'IGMVSS au BF, à de multiples niveaux : national, régional, communal. Au niveau national, la création d'une AGMVSS semble hors de portée (statuts d'EPE non adaptés à ses activités) et celle d'un CS-IGMVSS n'est pas d'actualité, le PRC2-IGMVSS venant d'être intégrée dans le Budget-programme n°29-086 piloté par un Comité de revue présidé par le SG-MEEVCC. Au niveau régional, le PRC2 a appuyé une réunion de CCR annuelle dans chacune des quatre Régions cibles, mais n'a pas encore appuyé des GT-GDT plus restreints, nouvellement créés.

Au niveau communal, le PRC2 a pu appuyer une session de CCCo dans deux de ses 10 Communes cibles. Là encore, le format est lourd (160 participants à Bourzanga par ex), coûteux (environ 2 MFCFA/session), en partie redondant avec d'autres enceintes existantes (Conseil municipal, CEDL, Comités fonciers, etc.) et, dans le contexte actuel d'insécurité, risqué (concentration de populations). Pourtant, le niveau communal est, dans la logique des textes au BF, celui où devrait se concentrer les réflexions et actions sur la GDT.

Le PRC2 a par ailleurs appuyé le fonctionnement de la CN-IGMVSS (trois assistants techniques, moyens logistiques, appuis pour des déplacements internationaux) et les DREEVCC des quatre Régions cibles, considérées comme des relais de la CN-IGMVSS (« indemnités mensuelles » payées sur budget de l'Etat conformément aux textes - pour quelques cadres, 4x4, ordinateurs, GPS, matériel de projection/communication, appui à la tenue de « conseils de direction » réunissant DR et DP). Les DREEVCC n'ont pas reçu d'appui pour des actions de terrain.

Le PRC2 a mis en place un assistant technique chargé d'assurer la veille des financements pour la mise en œuvre de l'IGMVSS au BF et monter des dossiers de subvention, que ce soit pour la CN-IGMVSS elle-même

⁴⁰ CN-IGMVSS, 2016d. *Manuel de suivi-évaluation de l'IGMVSS au BF*. Ouagadougou – CN-IGMVSS, 76p

⁴¹ KABORE et MILLOGO, 2018a. *Elaboration de la BDD du SIG de l'IGMVSS - Guide d'utilisation de la plateforme*. Ouagadougou – CN-IGMVSS, 28p

⁴² KABORE et MILLOGO, 2018b. *Elaboration de la BDD du SIG de l'IGMVSS - Guide d'intégration des données dans la BDD*. Ouagadougou – CN-IGMVSS, 28p

et/ou ses partenaires, ce qui pose la question du positionnement de la CN-IGMVSS : coordination et/ou mise en œuvre d'actions de GDT ? Cela étant dit, la CN-IGMVSS pilote un projet de GDT (Beog-Putto) avec d'autres partenaires, et pourrait piloter d'autres projets (demandes soumises à l'OSS et à la FAO). Enfin, la CN-IGMVSS a signé des partenariats avec plusieurs projets et ONG, dans l'optique principale de partager des informations sur la GDT. Ces partenariats et ces mobilisations de financement sont donc à mettre à l'actif du PRC2.

Le PRC2 appuie deux niveaux de S&E :

- « interne » à la CN-IGMVSS et au PRC2, basé sur le logiciel Delta. Ce système est en cours de mise en place et il n'y avait donc pas de rapports de suivi détaillés (reprenant notamment les IOV du cadre logique du PRC2) au moment de la présente mission d'évaluation, mais plusieurs éléments de rapportage : rapports trimestriels, format budget-programme, de la CN-IGMVSS et des DREEVCC pour la DGESS ; rapport annuel « grand public » de la CN-IGMVSS ; RASE préparés pour l'APEFE ; rapport spécifique pour WBI. Les DREEVCC déplorent le fait que le logiciel Delta ne permet pas de produire les rapports au format DGESS ;

- « Elargi » à tous les partenaires contribuant à l'IGMVSS, basé sur une BDD couplée à un SIG. Là encore, ces outils sont en cours d'opérationnalisation (formation des acteurs, peuplement de la BDD, tests, etc.).

Il faut noter que le Manuel de S&E produit en 2016 par le PRC1 et reposant sur 17 critères du CPP n'avait visiblement jamais été opérationnalisé. Si le PRC2 arrive à déployer rapidement ces deux outils, cela serait donc une grande avancée, sachant que l'appui au dispositif de S&E de l'IGMVSS au BF est un objectif commun au PRC1 et PRC2, et donc poursuivi depuis près de cinq ans. Cela étant dit, il faudrait rapidement clarifier les relations créées/à créer entre ces outils et ceux existants au niveau du SN-SIF et du BUNEE (BDOT/IGB et critères ONEDD intégrés). Là encore, l'opérationnalisation prochaine de ces outils très pertinents sera à mettre à l'actif du PRC

2.3. Mise en œuvre Résultat 2 – Capitalisation/diffusion

Rappel du R2 : « Un dispositif de capitalisation et de diffusion de bonnes pratiques de GDT est opérationnel pour la mise en œuvre de la SPA-IGMVSS ».

A2.1 Opérationnalisation du Comité scientifique et technique (CST) de l'IGMVSS :

D'après le cadre logique, l'objectif général de ce CST est de « identifier et valoriser les résultats de la recherche scientifique et les bonnes pratiques en matière de GDT ». Dès 2016, des réflexions ont été entamées sur ses mandats (principalement mener des actions de recherche et développement et capitaliser sur la GDT, et socialiser les résultats) et sa composition (CN-IGMVSS, 2016e)⁴³.

Plus récemment, une consultante de l'Université catholique de Louvain (UCL) a fait une première mission de cadrage (FARCY, 2018)⁴⁴, puis a brusquement stoppé son intervention (2nd déplacement annulé en dernière minute, pour raison de sécurité). Les orientations et propositions dans ce rapport de cadrage étaient très liminaires et de nombreuses inconnues demeurent (mandat, composition, organisation, financement, conditions de pérennisation, etc.). Cela étant dit, un projet d'arrêté serait en cours de préparation par la CN-IGMVSS, mais il n'est pas diffusable en l'état.

A2.2 Valorisation et diffusion des résultats en termes de GDT :

Capitalisation des bonnes pratiques de GDT : Le PRC1 n'avait pas travaillé dessus. Le PRC2 a produit un guide d'utilisation de la charrue Delfino (MEEVCC, 2019a)⁴⁵ et a reprographié et diffusé un « Catalogue des bonnes pratiques d'adaptation aux risques climatiques au BF », publié en juin 2011 par l'UICN et le MEEVCC (SAVADOGO et al, 2011)⁴⁶. Des institutions sont consultées dans le cadre de cette activité : INERA, Direction générale des aménagements hydroagricoles et du développement de l'irrigation (DGAHADI), FAO, etc. mais il n'y a pas encore eu de production de documents de capitalisation.

⁴³ CN-IGMVSS, 2016e. *Note de réflexion sur le CST de l'IGMVSS*. Ouagadougou – CN-IGMVSS, 1p

⁴⁴ FARCY, 2018. *Rapport de mission internationale pour appuyer la mise en place du CST de l'IGMVSS au BF, du 11 au 16 juin 2018 - PRC2-IGMVSS – projet 1.2 du Programme de Travail 2018-2022 – WBI*. Bruxelles – UCL, 14p

⁴⁵ MEEVCC, 2019a. *Guide technique et méthodologique pour la restauration des terres dégradées et des paysages forestiers à l'aide de la charrue Delfino du système Vallerani*. Ouagadougou – MEEVCC, 65p

⁴⁶ SAVADOGO et al., 2011. *Catalogue des bonnes pratiques d'adaptation aux risques climatiques au BF*. Ouagadougou - UICN et MEEVCC, 60p

Considérant la masse de capitalisations sur la GDT et les bonnes pratiques agro-sylvo-pastorales au Sahel, il serait souhaitable de réfléchir à ce que le PRC2 pourrait apporter comme valeur ajoutée en la matière. Sans être exhaustif, on peut lister ci-dessous certaines de ces publications : Fiches techniques en GRN et productions agro-sylvo-pastorales issues du PAC (MDA, 2006) ; Revue scientifique sur l'état de la dégradation des terres au BF (SP-CONEDD, 2006) ; Fiches techniques issues de la capitalisation du Programme IREM-LCD (ZOUNGRANA et al., 2010) ; Recueil des bonnes pratiques de GDT au BF (SP-CONEDD, 2011) ; Capitalisation des acquis du Fonds Italie-CILSS de lutte contre la désertification (CNEDD, 2011) ; Bonne pratiques agro-sylvo-pastorales d'amélioration de la fertilité des sols (OUEDRAOGO, 2012) ; 25 ans de réhabilitation et de conservation des sols au Sahel (GIZ, 2016)

Elaboration d'une stratégie de digitalisation : La digitalisation est un axe d'intervention général dans les projets financés par l'APEFE, en témoigne l'existence d'onglets dédiés dans les RASE. Dans le cadre du PRC2, il y a des discussions préliminaires avec la Direction des sciences informatiques (DSI) du MEEVCC. Il y a beaucoup de perspectives : numérisation de documents papier, fourniture d'information sur les marchés et/ou collecte de données et/ou paiement pour services écosystémiques (PSE) par mobile, intégration des données de drones, etc., et l'équipe PRC2 souhaiterait faire un état des lieux pour prioriser les activités à mener.

A2.3 Mise en œuvre du plan de communication de l'IGMVSS :

Révision de la Stratégie de communication de l'IGMVSS : Cette Stratégie existe depuis 2015 (CN-IGMVSS, 2015)⁴⁷ et un consultant a commencé sa révision, laquelle devrait être disponible en novembre 2019.

Mise en œuvre d'actions de communication : Depuis le recrutement d'un assistant technique en communication, courant 2018, la mise en œuvre de ces actions s'est accélérée : (i) Journée d'information pour les médias sur l'IGMVSS (mars 2019. 28 journalistes de la TV, presse écrite, des radios de Ouaga et des quatre Régions cibles), (ii) Formation des médias locaux sur la GDT (18 journalistes radio ont reçu 96h de formation en 2019), (iii) Partenariats entre l'IGMVSS et les médias (mis en place avec 10 médias : une TV, une radio privée nationale, quatre radios locales, un média en ligne, deux organes de presse écrite), (iv) Animation du site de l'IGMVSS⁴⁸ (mis en place en décembre 2018 et régulièrement alimenté par des actualités.

Planification d'autres actions : Elles sont prévues, mais leur réalisation est freinée par le contexte sécuritaire :

- Caravanes de presse sur l'IGMVSS : Une telle caravane avait déjà été mise en place en 2016 par le PRC1 : une vingtaine de journalistes s'étaient rendus pendant une semaine dans les Régions du Sahel et du Nord. Une nouvelle caravane est prévue fin T4 2019, pour environ 30 personnes (18 de Ouaga, 12 des Provinces), mais le parcours n'est pas encore arrêté (problème sécuritaire) ;
- Théâtres forums sur la GDT : Cela pourrait être tenté dans le Plateau central, mais pas ailleurs (trop risqué, car concentration de population). Le choix des villages est dans les mains des STD du MEEVCC. Un prestataire est déjà identifié (Théâtre du progrès, 25 comédiens) ;
- Projections sur le GDT : Il s'agira de projet les séances de théâtres forums filmées. Les projections seront organisées à la discrétion des DREEVCC, qui ont été équipées par le PRC2 de projecteur, sonorisation, groupe électrogène.

Les réflexions sur le CST ont été entamées en 2018, avec une première mission exploratoire de l'UCL. Les orientations du rapport de cadrage étaient liminaires, mais des options ont néanmoins été présentées en termes de mandat, composition, organisation, financement, conditions de pérennisation, etc. permettant à l'équipe du PRC2 d'élaborer un projet d'arrêté. Cela étant, le temps de la recherche n'étant pas le même que celui d'un projet de développement, il semble désormais risqué de vouloir constituer un tel CST à moins de deux ans de la fin du PRC2, sans être sûr de pouvoir lui apporter un accompagnement minimal au démarrage, afin de garantir sa pérennité.

Concernant la capitalisation en matière de GDT, c'était là aussi un objectif partagé par le PRC1 et le PRC2. A ce stade, le PRC2 a appuyé la production d'un guide sur la charrue Delfino et reproduit un guide de bonnes pratiques de 2011, publié par le CPP. Si le PRC2 entend accentuer son action en la matière, une réflexion rapide et approfondie s'impose pour identifier la valeur ajoutée de nouvelles capitalisations par rapport à celles existantes. Cette réflexion va de pair avec celle relative au CST et pourrait être couplée avec celles relatives aux actions de digitalisation, pour lesquelles les réflexions sont préliminaires.

⁴⁷ CN-IGMVSS, 2015. *Stratégie et plan d'actions de communication de l'IGMVSS au BF - Rapport définitif*. Ouagadougou – CN-IGMVSS, 70p

⁴⁸ <http://www.igmvss-bf.net>

Enfin, concernant la communication sur la GDT et l'IGMVSS, c'était là aussi un objectif partagé par le PRC1 et le PRC2. Le PRC1 avait publié une stratégie de communication en 2015, partiellement mise en œuvre jusqu'à l'arrivée d'un AT dédié au sein de l'équipe PRC2 en 2018. Depuis, des journalistes ont été formés sur les enjeux de la GDT, des partenariats établis avec des médias, le site de l'IGMVSS au BF a été mis en place et est alimenté. Beaucoup a été fait en termes de communication et ceci est à mettre à l'actif du PRC2. Mais, malheureusement, la concrétisation des actions prévues sur le terrain (caravane de presse, théâtres forums, films sur la GDT) est freinée par le contexte actuel d'insécurité.

2.4. Mise en œuvre Résultat 3 – Formation

Rappel du R3 : « Les agents du MEEVCC impliqués dans la mise en œuvre de la SPA-IGMVSS du niveau local au niveau central sont performants pour mettre à l'échelle la GDT en prenant en compte le genre ».

A3.1 Mise en œuvre du plan de formation de l'IGMVSS en prenant en compte le genre :

Révision du plan de formation établi sous le PRC1 : Ce Plan avait été élaboré en 2016 (CN-IGMVSS, 2016f)⁴⁹. Sa révision est en cours et devrait être finalisée d'ici fin 2019 ou début 2020.

Organisation des formations : Le détail des formations et voyages d'études organisés depuis 2015 est présenté en **Annexe 8**. En substance, on peut retenir que 660 participants ont été formés jusqu'à aujourd'hui par le PRC2. Les cinq principaux thèmes de formation sont les suivants :

- Genre et environnement : 20% des formés (133 personnes), public large : DREEVCC, DPEEVCC, DGESS/MEEVCC, STD environnement/élevage/agriculture, SG des Mairies, SG des Conseils régionaux, Présidents de CEDL et Présidents de Commissions foncières ;
- Gestion des espaces de conservation par les collectivités territoriales : 16% des formés (107 personnes), public ciblé : Services départementaux (= niveau Commune) du MEEVCC ;
- Techniques agroforestières : 16% des formés (107 personnes), même public cible que précédemment ;
- Techniques d'animation : 16% des formés (107 personnes), même public cible que précédemment ;
- GDT et IGMVSS : 13% des formés (85 personnes), public ciblé : journalistes (presse écrite, télé, radio, presse en ligne, etc.)

Les autres formations ont regroupé des groupes plus restreints (de 5 à 30 participants), principalement des cadres du MEEVCC, et ont porté sur divers thèmes : Manuel de S&E de l'IGMVSS ; Production de contenus sur la GDT (NB : pour les journalistes) ; Logiciel Delta ; Formulation des projets et programmes ; Elaboration et suivi de Budget-programme ; Excel avancé ; Logiciel Ex-Act utilisation du GPS ; Approche bassins versants.

Les Consultants ont pu prendre connaissance des CR de certaines formations, par exemple sur le Manuel de S&E (PALE, 2017)⁵⁰ ou sur le logiciel Delta (E-Smart Consulting Sarl, 2018)⁵¹. Cependant, il est difficile d'utiliser ces CR pour évaluer l'impact des formations, car ils n'incluent pas d'analyse des connaissances avant/après des participants. Pourtant, il semble que l'équipe PRC2 a mené de telles évaluations pour certaines formations, par ex sur les techniques agroforestières (CN-IGMVSS, 2017)⁵². De telles évaluations auraient donc gagné à être faites systématiquement pour toutes les formations et leurs résultats inclus dans les rapports généraux de S&E du PRC2 (et pas seulement des rapports séparés pour chaque formation).

A3.2 Echanges d'expériences au profit des agents du MEEVCC

Organisation des voyages d'études : Deux voyages d'étude ont été organisés : (i) en 2017, pendant cinq jours avec 18 personnes (2 de la CN-IGMVSS, 1 d'une DREEVCC, 15 des DPEEVCC) auprès de l'AGMVSS du Niger, (ii) en 2018, pendant trois jours avec 25 personnes (3 de la CN-IGMVSS, 6 des DREEVCC, 16 des DPEEVCC) auprès de la ferme de Guié (gérée par l'Association Terre verte), de l'écovillage de Béta, de la

⁴⁹ CN-IGMVSS, 2016f. *Plan de formation triennal 2016 – 2018 de l'IGMVSS au BF*. Ouagadougou – CN-IGMVSS, 105p

⁵⁰ PALE, 2017. *Rapport de la formation - Atelier d'appropriation du manuel de suivi-évaluation par les acteurs du système – Kaya, du 27 au 28 décembre 2017*. Ouagadougou – CN-IGMVSS, 6p

⁵¹ E-Smart Consulting Sarl, 2018. *Formation au paramétrage et à l'utilisation du logiciel Delta de suivi-évaluation, au profit des agents de l'IGMVSS - Rapport de formation des utilisateurs*. Ouagadougou - E-Smart Consulting Sarl, 9p

⁵² CN-IGMVSS, 2017. *Fiches d'auto-évaluation finale et journalière - Session de formation sur le thème « Techniques agroforestières » à l'intention des agents des SDEEVCC de la zone de l'IGMVSS*. Ouagadougou – CN-IGMVSS, 2p

ferme agroécologique de Bissiga, des mises en défens de l'ONG Tiipaalga. Il est difficile d'en dire plus, en l'absence de CR de ces voyages d'étude.

Le PRC2 s'est basé sur un Plan de formation général, élaboré en 2016 (actuellement en révision), pour planifier et exécuter diverses formations. Entre début 2017 et aujourd'hui, 660 participants ont été formés (i) massivement (100aine de participants, 10-30 à chaque fois) sur cinq thèmes principaux (80% des participants) : genre et environnement / gestion des espaces de conservation / techniques agroforestières / techniques d'animation / GDT et IGMVSS, (ii) en plus petits groupes (5 à 30 participants par formation), sur des thèmes plus divers. En termes de voyage d'études, deux voyages ont été organisés au Niger en 2017 et dans le pays en 2018.

Les consultants ont pu prendre connaissance des supports et CR de certaines formations, mais il est difficile d'en tirer des conclusions générales, en l'absence de CR systématique sur l'évaluation des connaissances avant/après des participants. Ceci doit cependant faire l'objet d'une évaluation spécifique. Par ailleurs, le PRC2 ne soutenant pas d'actions opérationnelles (mises à part celles menées de façon concentrée sur la Commune de Bourzanga), ces formations ont a priori été découplées de leur mise en application sur le terrain, sauf à ce que les personnes formées aient été impliquées dans des actions de terrain avec d'autres PTF. Il aurait également été intéressant de documenter ceci. Quoi qu'il en soit, il faut saluer la quantité et la diversité des formations mises en œuvre par le PRC2, qui ont ainsi contribué au renforcement des capacités de divers acteurs sur les thématiques à enjeux pour l'IGMVSS au BF.

2.5. Mise en œuvre Résultat 4 – Expérimentation

Rappel du R4 : « *Le processus de mise en œuvre de la SPA-IGMVSS au BF est expérimenté au niveau d'une Commune pilote en prenant en compte le genre pour améliorer la GDT au profit des populations* ».

Bourzanga a été choisie, car beaucoup de PTF y intervenaient (Cf. détails des interventions dans le CR de la discussion avec les STD de Bourzanga en **Annexe 5**) : ONG SOS Sahel, Projet Neer Tamba, ONG Tree Aid, ONG Tiipaalga, ONG *Welt Hunger Hilfe*, Projet AZND, Programme de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire au Sahel (PRRIA), Projets élevage de la FAO (OSRO 801 / OSRO 802 / OSRO 803), Programme d'appui au développement de l'élevage, etc.

Il faut noter que, contrairement aux prévisions initiales et en raison de la situation sécuritaire délétère, nombre d'entre eux ont stoppé leurs activités ces dernières années, notamment les ONG belges : BD = embouche ovine, maraichage, récupération des terres ; GRAF (financé par OXFAM) = formation de Commissions de conciliation foncière villageoise (CCFV) ; Trias = maraichage (via la FUGECOM, Fédération des maraichères).

A4.1 Etablir une situation de référence et planifier les activités à Bourzanga :

Situation de référence ? Elle a été établie en 2018 par un bureau d'études (Malka études et travaux, 2018)⁵³. De l'entretien avec les élus de Bourzanga, on retient trois points importants concernant la situation pré-PRC2 :

- Les élus ne savent pas combien d'ha de terre ont été récupérés dans la Commune ces dernières décennies, avant le PRC2, avec quels succès/échecs...Mais, ils estiment que l'ONG « Savoir se servir de la saison sèche en savane et au Sahel » (Six-S) avait déjà fait beaucoup (cordons pierreux, zaï, reboisement, etc.) tout comme la Coopérative maraichage de Bourzanga (COMABO, incluse dans l'Union des coopératives du Bam). Cette situation n'est pas faite non plus dans le rapport sur la situation de référence, alors qu'il aurait été utile d'analyser l'existant avant de programmer de nouvelles actions ;
- La technique du compostage avait déjà été introduite dans la Commune, en 2012, via le projet de Consolidation de la gouvernance environnementale locale (COGEL). Il y avait déjà cinq compostières/bio-digesteurs dans le Chef-lieu de la Commune. Là aussi, il aurait été intéressant d'analyser les succès/échecs de cette initiative, sachant que le compostage est l'une des deux activités principales soutenues par le PRC2 dans la Commune (Cf. ci-dessous) ;
- La prise en compte du genre semblait déjà bien avancée dans la Commune, en témoigne la possibilité d'octroyer des terres aux femmes. D'après les élus, cette avancée est à mettre à l'actif de l'Association sougre-nooma d'intervention pour le développement des initiatives féminines (ADIF).

Planification des appuis : Les actions ont été identifiées en concertations avec le Conseil municipal et 25 Comités villageois de développement (CVD) cibles de la Commune (choisis selon leur niveau de motivation,

⁵³ Malka études et travaux, 2018. *Plan d'action 2018-2021 de la mise en œuvre de l'IGMVSS dans la Commune de Bourzanga*. Ouagadougou – CN-IGMVSS, 80p

la présence de moellons dans les villages pour faire les cordons pierreux, etc.), en cohérence avec le PCD 2015-2020 de Bourzanga. Il était prévu d'utiliser la méthode Form'Action, utilisée dans le cadre du projet FLEUVE afin de renforcer les compétences des Communes et STD au montage de projet de GDT, mais cela n'a pas encore pu être mené (conditions sécuritaires délétères).

Les activités sont appuyées sur le terrain par l'ADIF. Celle-ci a été créée en 1998 et intervient dans trois Provinces : Bam et Sanmatenga (Région Centre Nord), Soum (Région Sahel). Ses domaines d'intervention sont : agriculture, élevage, environnement, social, santé, éducation. L'ADIF est membre du SPONG et de SOS Sahel. La planification a démarré début 2018, la mise en œuvre des activités entamée en fin 2018 puis officiellement lancée en février 2019, et le protocole d'accord ADIF/PRC2 signé en mars 2019 (PRC2, 2019b)⁵⁴.

A4.2 Renforcer les capacités des acteurs impliqués, suivant une approche décentralisée :

Appui des STD : A Bourzanga, il y a cinq agents départementaux pour l'agriculture, deux pour l'environnement, trois pour élevage. Les STD espéraient du PRC2 la réfection de leurs bureaux et l'achat de motos, car leur situation n'est pas brillante : élevage = une moto, pas d'ordinateur ; agriculture = trois motos, pas d'ordinateur ; environnement = une moto, pas d'ordinateur, bâtiment délabré. Aucun des trois STD n'a l'électricité. Par contre, la DPEEVCC du Bam a reçu un 4x4 fin 2017, don du PRC2 rétrocedée par la DREEVCC Centre Ouest.

Formations GDT : Une formation de quatre jours (fosses fumières / zaï / cordons pierreux / pépinières) a été menée par ADIF et les STD de l'agriculture, pour 150 producteurs.

Formations PFNL : Une formation sur l'exploitation du *Balanites aegyptiaca* était prévu en 2019 pour 50 femmes, mais cela n'a pas encore été fait (conditions sécuritaires délétères)

Organisation d'une « plateforme de rencontres multisectorielle » : Le montage d'une telle plateforme est en cours, en synergie avec le projet UICN « réduire les écarts ». A ce stade, les liens entre cette plateforme, le Conseil communal, le CCCo, la CEDL, restent à définir.

A4.3 Mettre en œuvre des actions multiformes de GDT et AGR en synergie avec d'autres PTF :

En 2018, les appuis ont touché 10 CVD affiliés à l'ADIF. En 2019, ils ont touché 12 CVD affiliés à l'ADIF et trois « écovillages » (concept issu du programme présidentiel 2015-2020, 2 000 écovillages attendus d'ici 2020. Classification faite par le MEEVCC, en test depuis 2017).

L'équipe PRC2 a fait une première visite des réalisations en septembre 2018. Vu la dégradation du contexte sécuritaire, elle a dû limiter ses visites depuis. En 2019, seule l'ADIF est intervenu sur le terrain (avec supervision de la DPEEVCC) sans pouvoir malheureusement mobiliser les appuis escomptés des autres ONG. En avril 2018 déjà, la zone était classée rouge...Mais l'insécurité n'était pas perceptible fin 2016, au moment de la conception du PRC2.

Récupération des terres dégradées ? Elle a été appuyée via des groupes de volontaires, à raison de 0,5 ha/personne x 15 personnes/groupe = 7,5 ha/groupe. Les actions de récupération étaient : cordons pierreux, zaï, création de fosses fumières cimentées, Régénération naturelle assistée (RNA), plantations d'arbres (cinq plants/personne : neem, baobab, *Acacia albida*, *Acacia senegal*). Les appuis consistaient en la fourniture de petit outillage (barres à mine, brouettes, pics, etc.), de ciment (pour les fosses fumières), la location de camions pour le transport des moellons. 75 ha ont été récupérés en 2018, 112,5 ha en 2019. 150 fosses fumières ont été créées en 2018, puis 225 en 2019.

Dans le Plan d'action initial, il était prévu des appuis beaucoup plus larges (1 530 fosses fumières, 765 ha restaurés avec cordons pierreux, etc.), mais les conditions sécuritaires délétères ont freiné toutes les activités. Dans tous les cas, même en atteignant les objectifs initialement fixés (300 ha sous GDT d'ici la fin du PRC2), l'impact serait minime en termes de surface : d'après un extrait de BDD à l'origine inconnue (BDD du CPP ?), fournie par l'équipe PRC2, la Commune compte 104 000 ha, dont 46% (47 000 ha) récupérables (Inconnu, non daté)⁵⁵. Les 300 ha représentent donc 0,6% de cette surface.

AGR ? Il n'y a pas eu d'appui du PRC2 sur les AGR, notamment de formations et dons d'équipements pour la transformation des PFNL (karité surtout, mais aussi : *Sclerocarya birrea*, *Ziziphus mauritiana*, *Saba senegalensis*, *Adansonia senegalensis*...) et des produits agricoles, alors qu'il y a beaucoup de potentiel et que les femmes de l'ADIF s'intéressent à de nombreux produits : caramel de pain de singe, caramel

⁵⁴ PRC2, 2019b. *Protocole d'accord opérationnel pour les activités de gestion durable des ressources naturelles dans la Commune de Bourzanga, Province du Bam, 2019*. Ouagadougou – PRC2, 15p

⁵⁵ Inconnu, non daté. *Extrait de BDD - Situation biophysique de la Province du Bam*. Tableaux Excel.

d'arachide, granulé de bouillie de moringa, pommade de moringa, couscous, etc. L'ADIF ne sait pas si le PRC2 va mettre des appuis sur le sujet dans la convention ADIF/PRC2 pour 2020.

Appuis d'autres PTF ? En novembre 2018, l'ONG Tiipaalga a formé 20 apiculteurs (dans cinq villages), puis distribués 100 ruches en décembre 2018, dans l'objectif de produire un minimum de 2 t/an de miel. Il n'y a malheureusement pas eu de suivi, à cause de l'insécurité. L'ONG a aussi rapatrié sur Kongoussi (50 km au Sud de Bourzanga) les deux animatrices qui diffusaient des foyers améliorés (action hors PRC2).

A4.4 Capitaliser l'expérience de la Commune pilote de Bourzanga et en diffuser les acquis :

Mise en place d'un Comité de suivi : Dans le PTBA 2019 du PRC2, il était prévu la mise en place d'un Comité de suivi du plan d'action. Ceci n'a pas été fait, encore une fois en raison du contexte sécuritaire délétère. On peut s'interroger sur les liens/articulations entre un tel Comité, le Conseil municipal, la CEDL, le CCCo, la « plateforme de rencontres multisectorielle » évoqué dans l'A4.2 ci-dessus...La multiplication des comités au niveau local est-elle compréhensible par les acteurs locaux et utile ?

Avant d'analyser l'état d'avancement des actions, il est important de souligner le contexte actuel d'insécurité, qui freine considérablement la mise en œuvre sous ce Résultat 4.

A la conception du PRC2, fin 2016, l'insécurité sur Bourzanga n'était pas perceptible. Depuis son démarrage, la situation sécuritaire ne fait que se dégrader, dans le pays en général et dans cette zone en particulier. L'opération Ndofo (« déraciner » en fulfulbé) est en cours depuis mai 2019 et implique toutes les forces de défense et de sécurité (armée, gendarmerie, police) du Sahel et du Centre Nord...Mais l'insécurité progresse.

L'équipe du PRC2 ne peut pas aller dans les villages (mais se repose néanmoins sur ses répondants sur place, DPPEVCC et STD). Les villageois eux-mêmes ne peuvent pas aller au champ librement. C'est encore plus dangereux pendant l'hivernage, car le couvert végétal est plus épais. Il y a une brigade de gendarmerie qui circule fréquemment en ville, mais ça ne suffit pas. A Zimtenga (45 km de Bourzanga) par exemple, il y a eu 18 morts courant septembre 2019.

Sur 43 villages, 29 villages se sont vidés de leurs populations, réfugiées dans le chef-lieu de Commune. Le nombre de déplacés ne fait qu'augmenter (NB : estimation de population 2019 : 69 000 habitants) : 8 160 en juillet 2018, 18 600 en août, 24 000 début septembre et 27 000 fin septembre (NB : comptages des STD de l'action sociale et les CVD). Les gens ont semé, mais ils ne pourront pas récolter. Les animaux sont en divagation ou volés par les terroristes. Il y a des secours sur place (Comité national de secours d'urgence – CONASUR, Croix rouge, etc.), mais l'aide alimentaire est insuffisante, tous comme les hébergements.

Bourzanga avait été choisie initialement car beaucoup de PTF y intervenaient, notamment des ONG belges (BD, OXFAM, Trias, etc.), et il paraissait pertinent de bâtir des synergies entre eux, dans l'esprit du cadre stratégique commun des ACNG au BF. Malheureusement, à cause de la dégradation du contexte sécuritaire, tel que présenté ci-dessus, nombre de PTF se sont retirés et seule l'ADIF intervient encore sur place.

En 2018, un bureau d'études mandaté par le PRC2 a établi une situation de référence et un plan d'actions, en veillant à l'aligner sur le PCD. A noter que le bilan des actions passées de récupération des terres n'apparaît pas dans le diagnostic, ce qui est dommage. Les appuis d'ADIF ont démarré début 2018 et ont concerné 10 CVD (sur 43 en tout) en 2018, puis 15 en 2019. Des groupes de 15 personnes ont été appuyés pour faire des cordons pierreux (0,5 ha/personne) et des fosses fumières bétonnées (une par personne).

Les appuis ont été limités en termes de nombre de bénéficiaires (sur cordons pierreux et compostage), mais aussi en termes de diversité (étaient prévus des appuis pour la production de fourrage, de miel, la transformation de PFNL, etc.), là encore à cause du contexte sécuritaire délétère. Pour ces mêmes raisons, les STD départementaux ont été peu mobilisés et appuyés. Ces appuis ont néanmoins été très appréciés des bénéficiaires, principalement des femmes, mais aussi des élus communaux et des STD.

Les perspectives sont difficiles à envisager, tant pour l'équipe PRC2 que les parties prenantes locales (élus communaux, ADIF, STD, bénéficiaires) : mobiliser des animateurs endogènes pour profiter des périodes d'accalmie... Mais près de la moitié des habitants sont déplacés ? Délocaliser les actions de terrain dans une autre Commune, mais où ?

3. Réponses aux questions d'évaluation et recommandations

3.1. Réponses aux questions d'évaluation

Cinq questions d'évaluation étaient mentionnées dans les termes de référence de la présente évaluation. Des éléments de réponse ont été apportés dans les **Parties 2.1 à 2.5**, dans la limite des données disponibles au niveau du suivi interne et tenant compte du fait que le PRC2 a démarré il y a deux ans et demi et que des actions sont encore en cours de lancement. On synthétise ici ces éléments pour chaque question :

Durabilité de l'intervention ? Cette question était abordée à trois niveaux :

- Durabilité du financement de l'IGMVSS au BF ? Des entretiens menés, il ressort qu'il existe une volonté politique de pérenniser l'IGMVSS au BF, que ce soit au niveau des services centraux ou déconcentrés du MEEVCC. Par ailleurs, l'adoption en 2018 de la Stratégie de mobilisation des ressources pour l'IGMVSS a porté ses premiers fruits (Cf. **Partie 2.2**), avec le démarrage du projet Beog-Puuto (12 GFCFA) et la préparation de deux projets, soumis à l'OSS (9,7 MUS\$) et à la FAO (plusieurs dizaines de MUS\$ a priori). Ceci devrait être de nature à favoriser la pérennité des moyens de fonctionnement et des appuis aux populations de la zone d'intervention de l'IGMVSS ;
- Durabilité des outils de suivi de l'IGMVSS au BF ? Deux outils sont en cours de mise en place (Cf. **Partie 2.2**), (i) suivi « interne » à la CN-IGMVSS et au PRC2, basé sur le logiciel Delta et (ii) suivi « Elargi » à tous les partenaires contribuant à l'IGMVSS, basé sur une BDD couplée à un SIG. Il est encore tôt pour se prononcer sur leur durabilité, mais le fait qu'ils répondent à un besoin exprimé par de nombreux partenaires de l'IGMVSS au BF permet de penser que leur appropriation sera adéquate, favorisant ainsi leur durabilité ;
- Durabilité des organes et cadres de concertation de l'IGMVSS au BF ? Au niveau national, les réflexions sont en cours concernant la création d'une ANGMVSS et d'un CS de l'IGMVSS (Cf. **Partie 2.2**), ainsi que d'un CST de l'IGMVSS (Cf. **Partie 2.3**), et il est encore tôt pour se prononcer sur leur durabilité. Au niveau déconcentré, le PRC2 a appuyé des réunions des CCR (dans quatre Régions) et des CCCo (dans deux Communes), et a appuyé la création de GT-GDT (déjà créée dans la Région Sahel). Le fait de promouvoir des concertations aux niveaux déconcentrés, qu'elles soient assez larges (CCR ou CCCo) ou plus focalisées sur les questions de GDT (GT-GDT), est pertinent et logique avec la politique de décentralisation. Cela étant, leur pérennité suppose d'identifier des cofinancements aux ressources limitées des collectivités, ce qui pourrait s'envisager via des projets d'appui à l'IGMVSS au BF précités (Beog-Puuto, etc.) ?

Impact écologique, économique et social de l'expérimentation sur Bourzanga ? Les actions de terrain ont démarré début 2018, soit à peine deux ans avant la présente évaluation (Cf. **Partie 2.4**). De plus, la dégradation du contexte sécuritaire a freiné le déploiement des activités. Il est donc tôt pour se prononcer sur les impacts de l'expérimentation. Néanmoins, sur la base des entretiens avec les premiers concernés (ADIF, élus communaux, bénéficiaires directs, STD et DREEVCC concernées), il ressort que les activités (cordons pierreux et compostières) ont été appréciées, qu'elles ont touché majoritairement des femmes (souvent défavorisées au niveau foncier) et qu'elles devraient donc avoir des impacts écologique, économique et social, notamment pour les femmes. L'extension des activités à d'autres Communes paraît donc pertinente, mais la faisabilité d'une telle extension est délicate à apprécier, vu le contexte sécuritaire dégradé.

Prise en compte du genre dans le PRC2 ? Le PRC2 s'est explicitement aligné sur la politique nationale en la matière, (Ministère de la promotion de la femme, 2009)⁵⁶, et a pu prendre en compte le genre, que ce soit dans les documents d'orientation (tous genres ou en voie de l'être : suivi-évaluation, communication, renforcement des capacités, etc.) ou dans la mise en œuvre de ses actions. Le PRC2 a, pour ce faire, mobilisé des ressources en interne, mais aussi en externe (cellule genre du MEEVCC associé aux réflexions générales du PRC2 ; ADIF chargée de la mise en œuvre des actions de terrain à Bourzanga avec les groupements féminins ; IFIP Afrique chargée de préparer et faciliter des formations exclusivement orientées sur ces enjeux)

Prise en compte de l'environnement dans le PRC2 ? Comme indiqué dans la Partie 2.1, le PRC2 s'inscrit explicitement dans les politiques et stratégies en la matière, qu'elles soient nationales (PNE, PNDD, PANA, SPA-IGMVSS, etc.) ou internationales (IGMVSS, GPFLR, Défi de Bonn, ODD 15.3, NDT, AFR100, etc.). La promotion de l'IGMVSS au BF est un objectif extrêmement pertinent : les populations du Sahel souffrent de la sécheresse et la dégradation des terres depuis les années 1950. Les changements climatiques devraient aggraver cette situation, et s'ajouter aux défis posés par l'accroissement démographique, l'insécurité et la faible gouvernance de l'Etat. La prise en compte de l'environnement dans le PRC2 paraît donc pertinente et menée de façon holistiques, en la reliant aux enjeux sociaux et économiques. Il n'a pas été décelé d'approches potentiellement néfastes pour l'environnement dans le PRC2.

Réflexion sur le post-2021 du Programme ? Certaines actions importantes du PRC2 étant encore étant en phase de réflexion ou lancement (structuration en ANGMVSS, capitalisation, suivi-évaluation, etc.), il est délicat à ce stade de faire des pronostics sur les appuis précis à financer et la nature de la relation à établir entre l'APEFE et ses partenaires

⁵⁶ Ministère de la promotion de la femme, 2009. *Document de la politique nationale genre du BF*. Ouagadougou - Ministère de la promotion de la femme, 56p.

burkinabés. Néanmoins, en termes de réflexion préliminaire générale, il semblerait intéressant de conserver les appuis en renforcement des capacités déjà mis en œuvre par le Programme, et de tirer avantage de la mobilisation de ressources extérieures (projets Beog-Puuto, OSS, FAO, autres à venir ?) pour augmenter les appuis opérationnels de terrain, dans la logique du PA 2018-2022 de l'IGMVSS au BF. Une recommandation est formulée en ce sens, impliquant donc une légère revue de la théorie du changement.

3.2. Recommandations

A l'exception de la Recommandation 1 qui concerne CN-IGMVSS, DGEF et SG-MEEVCC, toutes les autres concernent en premier lieu le PRC2-IGMVSS. Elles sont à mettre en œuvre au plus vite, afin de coller au plus près du calendrier de mise en œuvre initial du PRC2. Ces recommandations sont présentées en détail dans la synthèse, en début de rapport.

- 1. Engager un dialogue stratégique entre CN-IGMVSS, DGEF et SG du MEEVCC pour faciliter l'épanouissement de l'IGMVSS au BF**
- 2. Adapter la stratégie de mobilisation des financements en conséquence**
- 3. Analyser les premiers retours des sessions de CCR et CCCo (et GT-GDT s'ils se concrétisent rapidement) afin d'identifier là où des appuis du PRC2 aux concertations sont les plus utiles**
- 4. Opérationnaliser rapidement les systèmes de S&E, « interne » (CN-IGMVSS et PRC2) et « élargi » (BDD/SIG pour tous les partenaires de l'IGMVSS au BF)**
- 5. Progresser rapidement sur le résultat 2 – Capitalisation/diffusion en travaillant sur la contextualisation / opérationnalisation des matériaux existants**
- 6. Veiller à associer plus étroitement actions et formations et évaluer ces dernières**
- 7. Poursuivre les efforts en termes d'intégration des enjeux de genre et mettre en place des « actions spécifiques »**
- 8. Dans la perspective d'un PRC3, revoir la théorie du changement et rééquilibrer les appuis « soft » vs « hard »**

Annexe 1 - Acronymes

ACD	Action contre la désertification
ACNG	Acteurs de la coopération non-gouvernementale
ADIF	Association sougre-nooma d'intervention pour le développement des initiatives féminines
AGR	Activité génératrice de revenus
AN	Assemblée nationale
ANGMVSS	Agence nationale de la grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel
APEFE	Association pour la promotion de l'éducation et de la formation à l'étranger
APGMV	Agence panafricaine de la grande muraille verte
ASDI	Agence suédoise de développement et coopération internationale
AT	Assistant technique
BDD	Base de données
BDOT	Base de données sur l'occupation des terres
BF	Burkina Faso
BUNEE	Bureau national des évaluations environnementales
CAD-OCDE	Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques
CCCo	Cadre de concertation communale
CCFV	Commissions de conciliation foncière villageoise
CCR	Cadre de concertation régionale
CEDL	Commission environnement et développement local
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CN-IGMVSS	Coordination nationale de l'IGMVSS
CNSF	Centre national des semences forestières
COGEL	Consolidation de la gouvernance environnementale locale
COMABO	Coopérative maraichage de Bourzanga
Copil	Comité de pilotage
CPP	<i>Country Partnership Program</i> / Programme national de partenariat pour la GDT (PNPGDT)
CR	Compte-rendu
CSI-GDT	Cadre stratégique d'investissement pour la GDT
CS-IGMVSS	Comité stratégique de l'IGMVSS
CUA	Commission de l'Union africaine
CVD	Comité villageois de développement
DCPM	Direction de la communication et de la presse ministérielle
DGESS	Direction générale des études et des statistiques sectorielles
DGAHDI	Direction générale des aménagements hydrauliques et du développement de l'irrigation
DGEF	Direction générale des eaux et forêts
DPEEVCC	Direction provinciale de l'environnement, de l'économie verte et du changement climatique
DREEVCC	Direction régionale de l'environnement, de l'économie verte et du changement climatique
DSI	Direction des services informatiques
DTF	Dossier technique et financier
EPE	Etablissement public de l'Etat
FFEM	Fonds français pour l'environnement mondial
FIE	Fonds d'investissement pour l'environnement
FONABES	Forêts naturelles et bois énergie au Sahel
FPDCT	Fonds permanent pour le développement des collectivités territoriales
FVC	Fonds vert pour le climat
GDT	Gestion durable des terres

GPFLR	<i>Global Partnership on Forest Landscape Restoration / Partenariat mondial pour la restauration des forêts et des paysages</i>
GRN	Gestion des ressources naturelles
GT-GDT	Groupe de travail sur la GDT
IFN	Inventaire forestier national
IGMVSS	Initiative de la grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel
INERA	Institut de l'environnement et de recherches agricoles
IOV	Indicateur objectivement vérifiable
M€	Million d'euro
MATD	Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation
MEEVCC	Ministère de l'environnement, de l'économie verte et du changement climatique
MINEFID	Ministère de l'économie, des finances et du développement
NDT	Neutralité en termes de dégradation des terres
ODD	Objectif de développement durable
ONEDD	Observatoire national de l'environnement et du développement durable
ONG	Organisation non gouvernementale
OSS	Observatoire du Sahara et du Sahel
PANA	Programme national d'action d'adaptation aux changements climatiques
PASF	Projet d'appui au secteur forestier
PCAE	Plans communaux d'action pour l'environnement
PCD	Plan communal de développement
PFNL	Produits forestiers non-ligneux
PLCE	Projet de lutte contre l'ensablement
PNDD	Politique nationale de développement durable
PNDES	Plan national de développement économique et social
PNE	Politique nationale en matière d'environnement
PNGIM	Programme national de gestion de l'information sur le milieu
PNSR	Plan national du secteur rural
PRC-IGMVSS	Programme de renforcement des capacités pour l'IGMVSS
PRRIA	Programme de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire au Sahel
PSE	Paiement pour services écosystémiques
PTF	Partenaire technique et financier
PTBA	Programme de travail et budget annuel
RASE	Rapport annuel de suivi & évaluation
RNA	Régénération naturelle assistée
RSS	<i>Really Simple Syndication</i>
S&E	Suivi et évaluation
SG	Secrétaire général
SIG	Système d'information géographique
Six-S	Savoir se servir de la saison sèche en savane et au Sahel
SN-SIF	Service national du Système d'information forestier
SP-CONEDD	Secrétariat permanent du Conseil national de l'environnement pour un développement durable
SPA-IGMVSS	Stratégie et plan d'actions de l'IGMVSS
SPONG	Secrétariat permanent des ONG
STD	Service technique déconcentré
UCL	Université catholique de Louvain
WBI	Wallonie-Bruxelles International

Annexe 2 – Bibliographie

Bibliographie fournie initialement par l'équipe PRC2

Plan d'action relatif à l'intégration du genre au BF (non daté)

Note stratégique « Genre » de la Direction générale de la coopération au développement et de l'aide humanitaire belge - DGD (non daté)

Note stratégique « Environnement » de la DGD (non daté)

Politique nationale « Genre » du BF (2009)

Stratégie et plan d'actions 2012-2017 de l'IGMVSS au BF (2012)

Analyse contextuelle commune des ONG du BF (2015)

Stratégie de communication de la CN-IGMVSS (2015. NB : version relue d'ici fin 2019)

Plan de formation des cadres du MEEVCC pour la mise en œuvre de la SPA-IGMVSS (2016. NB : version relue d'ici fin 2019)

Manuel de suivi-évaluation de la SPA-IGMVSS (2016)

Rapport d'évaluation externe du PRC1 (2016)

Cadre stratégique commun des ONG belges au BF (2016)

Programme-pluri annuel (PPA) 2017-2021 de l'APEFE au BF (2017)

Convention PRC2 entre APEFE & Ministère de l'économie, finances et développement (2017)

Dossier technique et financier du PRC2 et ses 15 annexes (2017)

Cadre logique actualisé du PRC2 (2017)

Arrêté de création du PRC2 (2017)

Arrêté de mise en place du Comité de pilotage du PRC2 (2017)

Plan d'actions 2018-2025 de l'IGMVSS au BF (2018)

Rapports annuels de suivi-évaluation (RASE) du PRC2 (2017 / 2018)

PV du Comité de pilotage du PRC2 (2017 / 2018)

Programmes de travail et budget annuel (PTBA) du PRC2 (2017 / 2018 / 2019)

Rapport de la dernière mission de suivi du PRC2 (2019)

Bibliographie complète utilisée dans le présent rapport

ACNG au BF, 2015. Analyse contextuelle commune (ACC) des Acteurs de la coopération non-gouvernementale au BF. Ouagadougou - ACNG au BF, 114p

ACNG au BF, 2016. Cadre stratégique commun (CSC) des ACNG au BF. Ouagadougou - ACNG au BF, 16p

AN du BF, 1997. Loi n°006/97/ADP du 31 janvier 1997 portant Code forestier au BF. Ouagadougou – AN du BF, 31p

AN du BF, 2004. Loi n°55-2004/AN du 21 décembre 2004 portant Code général des collectivités territoriales au BF. Ouagadougou - AN du BF, 44p

AN du BF, 2006. Loi n°014-2006 du 9 mai 2006 portant détermination des ressources et des charges des collectivités territoriales au BF. Ouagadougou - AN du BF, 5p

AN du BF, 2009. Loi n°834-2009/AN du 16 juin 2009 portant régime foncier rural au BF. Ouagadougou - AN du BF, 31p

AN du BF, 2012. Loi n°034-2012/AN du 02 juillet 2012 portant réorganisation agraire et foncière au BF. Ouagadougou - AN du BF, 86p

AN du BF, 2013. Loi n°006-2013/AN du 2 avril 2013 portant Code de l'environnement au BF. Ouagadougou – AN du BF, 31p

APEFE, 2017a. Burkina Faso - Dossier technique et financier (DTF) - Programme de « Renforcement des Capacités pour l'IGMVSS – Phase II - (PRC 2-IGMVSS 2017-2021) ». Bruxelles – APEFE, 96p (hors annexes, 15 au total)

APEFE, 2017b. Programme-pluri annuel (PPA) 2017-2021 de l'APEFE au BF. Bruxelles – APEFE, 42p

APEFE, 2017c. Convention de partenariat entre l'APEFE et le Gouvernement du BF relative au PRC2. Bruxelles – APEFE, 13p

APEFE, 2018. Rapport annuel de suivi évaluation (RASE) 2018. Bruxelles - APEFE, fichier Excel (43 onglets)

APEFE, 2019. Termes de référence du marché public de services ayant pour objet une mission d'évaluation externe mi-parcours du PRC2-IGMVSS au Burkina Faso. Bruxelles – APEFE, 11p (hors annexes)

CN-IGMVSS, 2015. Stratégie et plan d'actions de communication de l'IGMVSS au BF - Rapport définitif. Ouagadougou – CN-IGMVSS, 70p

CN-IGMVSS, 2016a. Profil des Régions d'intervention de l'IGMVSS au BF. Ouagadougou – CN-IGMVSS, 115p

CN-IGMVSS, 2016b. Situation de référence biophysique pour l'IGMVSS au BF. Ouagadougou – CN-IGMVSS, 132p

CN-IGMVSS, 2016c. Situation des PFNL dans les Régions de l'IGMVSS au BF. Ouagadougou – CN-IGMVSS, 152p

CN-IGMVSS, 2016d. Manuel de suivi-évaluation de l'IGMVSS au BF. Ouagadougou – CN-IGMVSS, 76p

CN-IGMVSS, 2016e. Note de réflexion sur le CST de l'IGMVSS. Ouagadougou – CN-IGMVSS, 1p

CN-IGMVSS, 2016f. Plan de formation triennal 2016 – 2018 de l'IGMVSS au BF. Ouagadougou – CN-IGMVSS, 105p

CN-IGMVSS, 2017. Fiches d'auto-évaluation finale et journalière - Session de formation sur le thème « Techniques agroforestières » à l'intention des agents des SDEEVCC de la zone de l'IGMVSS. Ouagadougou – CN-IGMVSS, 2p

CN-IGMVSS, 2019a. Situation des projets et programmes « Grande muraille verte ». Ouagadougou – CN-IGMVSS, 4p

CN-IGMVSS, 2019b. IGMVSS au BF – Synthèse des réalisations 2018. Ouagadougou – CN-IGMVSS, 17p

DARDEL, 2014. Thèse de géophysique - Entre désertification et reverdissement du Sahel : Diagnostic des observations spatiales et in situ. Toulouse - Université Paul Sabatier - Toulouse III.

Deltagis, 2019. Delta – Logiciel de suivi et évaluation. Guide de l'utilisateur – Planifier, suivre et évaluer. La solution de référence pour le S&E des projets et programmes de développement. Montréal – Deltagis, 140p. (Cf. <https://delta-suivi-evaluation.com/>)

DGD, non daté. Note stratégique - Le genre dans la Coopération belge au développement. Bruxelles – DGD, 9p.

DGD, non daté. Plan d'action relatif à l'intégration de la dimension de genre. Bruxelles – DGD, 9p

DREEVCC Sahel, 2019a. Rapport d'activité 3^{ème} trimestre 2019 de la DREEVCC Sahel. Dori – DREEVCC Sahel, 22p

DREEVCC Sahel, 2019b. Tableaux de suivi du Budget-programme 29-086 par la DREEVCC Sahel. Tableaux Excel

E-Smart Consulting Sarl, 2018. Formation au paramétrage et à l'utilisation du logiciel Delta de suivi-évaluation, au profit des agents de l'IGMVSS - Rapport de formation des utilisateurs. Ouagadougou - E-Smart Consulting Sarl, 9p

FARCY, 2018. Rapport de mission internationale pour appuyer la mise en place du CST de l'IGMVSS au BF, du 11 au 16 juin 2018 - PRC2-IGMVSS – projet 1.2 du Programme de Travail 2018-2022 – WBI. Bruxelles – UCL, 14p

GERMEAU, 2019. Rapport de mission de suivi – Programme 2017-2021 Burkina Faso – du 10 au 20 juin 2019. Bruxelles – APEFE, 17p

Gouvernorat de Dedougou, 2013. Arrêté n°2013-040/MATS/RBMII/GDDG/SG portant création, composition, attributions et fonctionnement de la plateforme régionale de partenariat pour la GDT. Dedougou – Gouvernorat de Dedougou, 4p

- Gvt du BF, 2010. Stratégie de croissance accélérée et de développement durable 2011-2016. Ouagadougou – Gvt du BF, 116p
- Gvt du BF, 2011. Programme national du secteur rural 2011-2015. Ouagadougou – Gvt du BF, 67p
- Gvt du BF, 2012. Stratégie nationale et plan d'action 2012-2017 pour l'IGMVSS au BF. Ouagadougou – Gvt du BF, 117p
- Gvt du BF, 2013a. Politique nationale de développement durable. Ouagadougou – Gvt du BF, 88p
- Gvt du BF, 2013b. Politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ouagadougou – Gvt du BF, 67p
- Gvt du BF, 2014. Décret n°2014-929/PRES/PM/MATD/MEDD/MEAHA/MEF/MRAH/MFPTSS du 10 octobre 2014 portant modalités de transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux Communes dans le domaine de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles. Ouagadougou – Gvt du BF, 9p
- Gvt du BF, 2018. Plan d'actions 2018-2022 de la Stratégie de l'IGMVSS au BF. Ouagadougou – Gvt du BF, 57p
- IFIP Afrique, 2018. Rapport de la session de formation des directeurs provinciaux et cadres régionaux de la zone d'intervention de l'IGMVSS du BF sur le thème « approche genre appliquée au secteur de la foresterie et de l'environnement », du 3 au 6 décembre 2018 à Ouagadougou. Ouagadougou – CN-IGMVSS, 69p
- Inconnu, non daté. Extrait de BDD - Situation biophysique de la Province du Bam. Tableaux Excel.
- IPCC, 2013. Climate Change 2013: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Fifth Assessment Report of the IPCC [Stocker, T.F., D. Qin, G.-K. Plattner, M. Tignor, S.K. Allen, J. Boschung, A. Nauels, Y. Xia, V. Bex and P.M. Midgley (eds.)]. Cambridge University Press, Cambridge, United Kingdom and New York, NY, US
- JALLOH et al., 2013. West African agriculture and climate change: a comprehensive analysis. First Edition. Washington - International Food Policy Research Institute (IFPRI), 444p.
- KABORE et MILLOGO, 2018a. Elaboration de la BDD du SIG de l'IGMVSS - Guide d'intégration des données dans la BDD. Ouagadougou – CN-IGMVSS, 28p
- KABORE et MILLOGO, 2018b. Elaboration de la BDD du SIG de l'IGMVSS - Guide d'utilisation de la plateforme. Ouagadougou – CN-IGMVSS, 28p
- LAVERGNE, 2006. Le Darfour, une région du Sahel en proie à la désertification, dans Impacts ethniques et territoriaux d'une guerre civile en Afrique – paru sur <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/>. Université Lyon 2 - Groupe de recherche et d'études sur la Méditerranée et le Moyen-Orient, Université Lyon 2.
- LEROUX, 2004. La dynamique de la grande sécheresse du Sahel, dans La dynamique du temps et du climat. 2^{ème} édition, DUNOD ISBN 2 10 004807 4.
- MAHRH, 2007. Politique nationale de sécurisation foncière en milieu rural. Ouagadougou – MAHRH, 49p
- Malka études et travaux, 2018. Plan d'action 2018-2021 de la mise en œuvre de l'IGMVSS dans la Commune de Bourzanga. Ouagadougou – CN-IGMVSS, 80p
- MEEVCC & Ministère de l'économie, des finances et du développement, 2017a. Arrêté conjoint n°2017-319/MEEVCC/MINEFID portant création, classification, objet, administration et fonctionnement du PRC2-IGMVSS. Ouagadougou – MEEVCC & Ministère de l'économie, des finances et du développement, 4p
- MEEVCC, 2017b. Arrêté n°2017-260/MEEVCC/CAB portant création, composition, attributions, organisation et fonctionnement du Comité de pilotage du PRC2-IGMVSS. Ouagadougou – MEEVCC, 4p
- MEEVCC, 2019a. Guide technique et méthodologique pour la restauration des terres dégradées et des paysages forestiers à l'aide de la charrue Delfino du système Vallerani. Ouagadougou – MEEVCC, 65p
- MEEVCC, 2019b. Rapport de synthèse – Comité de revue du programme budgétaire n°29-086 « Gestion durable des ressources forestières et fauniques » - 15 au 16 janvier 2019. Ouagadougou – MEEVCC, 10p
- MEF & MATD, 2009. Décret d'application n°2009-838 du 18 décembre 2009 portant création, attributions, composition et fonctionnement de cadres de concertation pour le développement rural décentralisé. Ouagadougou – MEF & MATD, 7p

MEF, 2009. Lettre de politique de développement rural décentralisé. Ouagadougou – MEF, 29p

MERH, 2014. Cadre stratégique d'investissement pour la GDT. Ouagadougou – MERH, 106p

MERH, 2015. Plan national d'adaptation aux changements climatiques. Ouagadougou – MERH, 155p

Ministère de la promotion de la femme, 2009. Document de la politique nationale genre du BF. Ouagadougou - Ministère de la promotion de la femme, 56p.

Ministère des ressources animales, 2010. Politique nationale de développement durable de l'élevage au BF 2010-2025. Ouagadougou - Ministère des ressources animales, 54p

OCDE, 2010. Evaluer la coopération pour le développement - Récapitulatif des normes et standards de référence. Paris – OCDE, février 2010. 34p

PALE, 2017. Rapport de la formation - Atelier d'appropriation du manuel de suivi-évaluation par les acteurs du système – Kaya, du 27 au 28 décembre 2017. Ouagadougou – CN-IGMVSS, 6p

PRC1, 2017. PRC pour l'IGMVSS. Rapport final d'activités 2014-2016. Ouagadougou – PRC1, 70p

PRC2, 2018a. CR de la 1^{ère} session ordinaire de l'année 2018 du Copil du PRC2-IGMVSS. Ouagadougou – MEEVCC, 10p

PRC2, 2018b. PTBA 2019 du PRC2. Ouagadougou – PRC2, 44p

PRC2, 2019a. Programme de travail WBI 2018 – 2022 - Projet 1.2 : Volet communication et renforcement des compétences - Rapport final d'activités 2018 pour WBI. Ouagadougou – PRC2, 41p

PRC2, 2019b. Protocole d'accord opérationnel pour les activités de gestion durable des ressources naturelles dans la Commune de Bourzanga, Province du Bam, 2019. Ouagadougou – PRC2, 15p

SABRIE & L'HOTE, 2013. Sahel : une sécheresse persistante. Fiche actualité n°178. Montpellier - Institut de recherche pour le développement (IRD).

SAVADOGO et al., 2011. Catalogue des bonnes pratiques d'adaptation aux risques climatiques au BF. Ouagadougou - UICN et MEEVCC, 60p

SP-CONEDD, 2006. Revue scientifique de l'état de dégradation des terres au BF. Ouagadougou - SP-CONEDD, 155p

SP-CONEDD, 2016a. Programme provisoire de travail du processus NDT au BF. Ouagadougou - SP-CONEDD, 6p

SP-CONEDD, 2016b. Structures contactées pour la mise en place du groupe de travail NDT. Ouagadougou - SP-CONEDD, 2p

STERN, 2017. The Stern review – The Economics of Climate Change. Cambridge - Cambridge University Press. 712p

TILAHUN et al, 2015. Benefits of Action Outweigh the Costs. A complementary report to the Economics of Land Degradation Initiative. Nairobi – ELD Initiative and UNEP, 156p.

TRAME, 2016. Rapport d'évaluation externe du PRD-IGMVSS / 2016-DAO-B-BFsecteur2/01bis. Bruxelles – APEFE, 50p

<http://www.bonnchallenge.org/content/challenge>

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/spipwwwmedad/pdf/Methodologie_CLC_cle1e1d2e.pdf

<http://www.forestlandscaperestoration.org/>

<http://www.grandemurailleverte.org/>

<http://www.igmvss-bf.net>

<http://www.onedd-burkina.info>

<http://www.wri.org/resources/data-visualizations/afr100-africa-restoring-100-million-hectares-deforested-and-degraded>

<https://www.unccd.int/actions/ldn-target-setting-programme>

Annexe 3 - Agenda et structures/personnes rencontrées

Toutes les personnes ciblées dans la note de cadrage de la présente évaluation ont pu être rencontrées, à l'exception de deux personnes :

- M. TAGNABOU Lazare, Point focal de la Convention des NU de lutte contre la désertification, rattaché à la Direction de la coordination nationale des conventions internationales du SP/CNDD. Trois rendez-vous ont été successivement calés, sans pouvoir le rencontrer ;
- M. BAHIRE Jean Jacques, Responsable cellule SIG à la CN-IGMVSS. Il était en déplacement en Chine lors de la mission d'évaluation. Heureusement, les consultants ont pu rencontrer M. MILLOGO Frédéric, consultant externe en informatique et concepteur de la BDD/SIG sur la GDT, lequel leur a expliqué les grands principes de cette BDD.

Les entretiens ont été les suivants :

Lundi 30 septembre 2019

15h00 / 15h30	Direction de la communication et de la presse ministérielle (DCPM) du MEEVCC Mme YELEMOU E. Hortense, Directrice. Email : yelemouhor@gmail.com , tél : 70 41 05 92
15h45 / 16h30	Cellule genre du MEEVCC Mme IBRANGO Claire, Responsable. Email : ibrangoclaire@yahoo.fr , tél : 70 23 12 57
16h30 / 19h30	Equipe PRC2 (CN-IGMVSS et l'APEFE) MM. DOULCOUM Adama, WOIRIN Didier, PANANDITIGRI Roch, BAZIE Fabrice

Mardi 1^{er} octobre 2019

09h00 / 10h30	Projet Action contre la désertification (ACD/FAO) M. PODA Damas, Coordonnateur. Email : damas.poda@fao.org ; tél : 71 48 39 29
10h45 / 12h15	Institut de l'environnement et de recherches agricoles (INERA) M. KAGAMBEGA W. François, Chef Dpt envrt/forêts. Email : wenemifrancois@yahoo.fr , tél : 70 74 75 78
14h00 / 15h15	ONG Tiipaalga M. BAKARY Diakité, Coordo national / M. ZOUBGA Serge, Coordo Centre / M. TRAORE Daouda, resp. S&E. Email : tsr.zoubga@gmail.com , tél : 70 57 81 89
15h45 / 17h00	Secrétariat permanent des ONG du Burkina Faso (SPONG) M. OUEDRAOGO Pierre O., Chargé de programme. Email : omer_ouedraogo@yahoo.fr , tél 70 75 72 00

Mercredi 2 octobre 2019

08h30 / 10h30	DREVCC du Sahel M. DRABO Simon, Directeur
10h45 / 12h45	DREEVCC de l'Est M. KABORE Barnabé, Directeur
16h15 / 17h00	Secrétariat général du MEEVCC Dr SINA Sidibou, Secrétaire général. Email : sib_sina@yahoo.fr , tél : 70 25 85 74

Jeuudi 3 octobre 2019

08h30 / 10h30	Association sougre-nooma d'intervention pour le développement des initiatives féminines (ADIF) Mme. BADINI Mariam, coordinatrice. Email : mariambadini12@gmail.com , tél : 76 55 37 38 M. BADINI Souleymane, animateur / M. KONFE Inoussa, bénéficiaire / Mme KAGOYE Fatou, bénéficiaire
------------------	--

10h45 / 12h45	DPEEVCC du Bam et STD de Bourzanga (agriculture + environnement + élevage) M. OUEDRAOGO Aboudou, DP. Email : aboudououedraogo@gamil.com , tél : 70 15 25 39 M. DIASSO Moussa, STD envi / M. ILBOUDO K. Martin, STD agri / M. NARE S. Charles, STD élevage
14h00 / 16h00	Mairie de Bourzanga M. BADINI Dieudonné, Maire. Email : b.adeodat@yahoo.fr , tél : 70 24 01 67 M. BADINI Adama, Président CF / M. WANDE Adama, SG / M. SAWADOGO Yacouba, Président CEDL
16h15 / 17h30	Direction générale des eaux et forêts (DGEF) M. DJIGUMEB Paul, DG, tél : 70 26 88 54 / 75 06 88 84

Vendredi 4 octobre 2019

09h00 / 11h00	DREEVCC du Plateau Central M. OUEDRAOGO Louis, Directeur régional. M. OUEDRAGO Salifou, Directeur provincial Oubritenga
11h15 / 12h15	Radio rurale Vénégré de Ziniaré M. SORE Toussaint, journaliste radio et gestionnaire du site internet
15h00 / 16h30	Equipe PRC2 (CN-IGMVSS et l'APEFE) M. TOMETY Yaovi

Samedi 5 et dimanche 6 octobre 2019

	Mise à jour des notes et préparation du débriefing
--	--

Lundi 7 octobre 2019

09h00 / 11h00	DREVCC du Sahel Mme DOUAMBA Mariam
12h00 / 13h00	Informaticien BDD MILLOGO Frédéric, informaticien. Email : fredericmillogo@gmail.com , tél : 60 57 24 25
14h00 / 16h00	Entretien avec la Directrice Régional de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique du Centre Nord, Lieu : Salle de réunion de la CN-IGMVSS

Mardi 08 octobre 2019

09h00 / 12h00	Finalisation du support du débriefing Ajouté car une activité non encore débuté est de mettre en place un dossier médical informatisé. Le Directeur SIS a participé à une mission d'échanges au Burundi
14h00 / 16h00	Débriefing

Annexe 4 – Grilles d'entretien

Grille d'entretien - Equipe PRC2-IGMVSS (CN-IGMVSS + AT APEFE)

NB : La 1^{ère} question vise à compléter de façon factuelle l'état des lieux fait dans le RASE 2018. Elle devrait prendre davantage de temps d'échange que les autres questions.

1. **ETAT DE MISE EN ŒUVRE** : Pouvez-vous confirmer/infirmier/affiner les éléments contenus dans le RASE 2018 (notamment l'onglet 16 – Cadre logique, où sont listés tous les IOV par Résultat), en indiquant les éventuelles difficultés rencontrées qui pourraient expliquer les retards et/ou absence de réalisation ?
 - R1 - COORDINATION :
 - Approbation officielle de la SPA-IGMVSS « relue » (2018) en Conseil des Ministres ?
 - Publication officielle de l'arrêté AGMVSS ?
 - Fonctionnement du Comité de pilotage (Copil) de la CN-IGMVSS ?
 - Nombre et nature des conventions signées entre CN-IGMVSS et des PTF ?
 - Forces/faiblesses de ces partenariats pour appuyer la mise en œuvre de la SPA-IGMVSS ?
 - Montant des cofinancements sécurisés pour la mise en œuvre de la SPA-IGMVSS et niveau d'atteinte par rapport aux objectifs fixés dans la Stratégie de mobilisation de financements adoptée en 2019 ?
 - Nombre et efficacité des Cadres de concertations régionales (CCR) et communales (CCO) impliqués dans la mise en œuvre de la SPA-IGMVSS ?
 - Niveau d'inclusion des femmes dans ces instances (Copil CN-IGMVSS, CCR, CCO) ?
 - Niveau de déploiement du système de suivi-évaluation (S&E) participatif de la mise en œuvre de la SPA-IGMVSS ?
 - Lien entre ce système de S&E et d'autres systèmes existants, qu'ils soient pilotés par des entités publiques (SIF, BDOT/IGB, BUNEE, etc.) ou par des projets (ACD/FAO, RFP-GDT/FFEM, FLEUVE/MM-CNULCD, etc.) ?
 - Prise en compte de l'aspect genre dans ce système de S&E (indicateurs sexospécifiques) ?
 - R2 – CAPITALISATION :
 - Etat d'avancement concernant la création d'un Comité scientifique et technique (CST) pour guider la mise en œuvre de la SPA-IGMVSS ?
 - Nombre et nature des « bonnes pratiques » (BP) en matière de GDT ayant fait l'objet d'une capitalisation, voire d'une diffusion large ?
 - Liens faits avec des initiatives passées [*Liste non exhaustive, pour mémoire : Fiches techniques en GRN et productions agro-sylvo-pastorales issues du PAC (MDA, 2006) ; Revue scientifique sur l'état de la dégradation des terres au Burkina-Faso (SP-CONEDD, 2006) ; Fiches techniques issues de la capitalisation du Programme IREM-LCD (ZOUNGRANA et al., 2010) ; Recueil des bonnes pratiques de GDT au Burkina-Faso (SP-CONEDD, 2011) ; Capitalisation des acquis du Fonds Italie-CILSS de lutte contre la désertification (CNEDD, 2011) ; Bonne pratiques agro-sylvo-pastorales d'amélioration de la fertilité des sols (OUEDRAOGO, 2012) ; 25 ans de réhabilitation et de conservation des sols au Sahel (GIZ, 2016)*] ?
 - Synergies avec les instances nationales en charge de tels exercices de capitalisation (INERA, Bureau national des évaluations environnementales – BUNEE, etc.) ?
 - Dispositions spécifiques prises en matière de digitalisation du système de S&E ?

- R3 – FORMATION/DECENTRALISATION :
 - Actualisation du diagnostic et du plan de renforcement des capacités élaborés lors du PRC1-IGMVSS ?
 - Nombre, nature et public (cadres CN-IGMVSS, DiFor, DREEVCC, autres ?) des formations menées ?
 - Dispositions pour l'inclusion des femmes dans ces formations ?
- R4 – EXPERIMENTATION :
 - Impacts de (i) la dégradation du contexte sécuritaire et (ii) la mise en place d'un nouveau conseil municipal en 2016, sur la collaboration prévue avec la Commune de Bourzanga ?
 - Appuis « stratégiques » apportés en termes d'identification et inclusion des aspects GDT dans le Plan communal de développement (PCD) ?
 - Appuis « opérationnels » menés en termes de (i) actions de GDT (récupération des terres via demi-lunes, zaï, banquettes, cordons pierreux, etc. ? Régénération naturelle assistée - (RNA) ? Fabrication / utilisation de compost ? etc.), (ii) promotion d'Activités génératrices de revenus (AGR) : collecte et transformation de produits forestiers non ligneux (PFNL) type graines de baobab, miel, fourrage amélioré, etc. ? Petit élevage ? Maraichage de contre-saison ? Autre ?
 - Niveau d'inclusion des femmes dans l'identification et/ou planification et/ou mise en œuvre de ces actions (GDT et AGR) et impacts (mesurés et/ou estimés) sur leurs revenus ?

2. CADRE LOGIQUE : La théorie du changement vous semble-elle toujours pertinente par rapport aux enjeux actuels (qui ont pu évoluer depuis l'élaboration du Dossier technique et financier (DTF) fin 2016) ? Voyez-vous des amendements à y apporter ?

3. PILOTAGE : Voyez-vous des amendements à apporter au dispositif de pilotage, tant de la SPA-IGMVSS (CST, CN-IGMVSS/AGMVSS, CCR, CCO) que du PRC2-IGMVSS (Copil) ? Aux outils de suivi opérationnels ?

4. PARTENARIATS : Le DTF listait plus de 15 partenaires potentiels pour la CN-IGMVSS et le Programme, que ce soit des ONG (BD, OXFAM, Solidagro, îles de Paix, Tiipaalga, SPONG/ReSAD, SOS Sahel), des Projets (ACD/FAO, FLEUVE/MM-UNCDL), des institutions nationales (MEEVCC/DREEVCC bien sûr, mais aussi CNSF, INERA) ou des institutions régionales (Coordination IGMVSS de la CUA, APGMV) : en plus des partenariats déjà enclenchés (Cf. R1 sous la question 1 ci-dessus), envisagez-vous d'enclencher de nouveaux partenariats d'ici la fin du Programme, et si oui sur quels thèmes ?

5. CALENDRIER : Constatez-vous du retard par rapport au calendrier initial pour la mise en œuvre de certaines actions ? Pour quelles raisons ? Envisagez-vous des mesures correctives ?

6. SITE PILOTE DE BOURZANGA :

- Sa sélection vous semble-t-elle adéquate (représentativité, surfaces en jeu, accessibilité dans un contexte sécuritaire dégradé, etc.) ?
- Comment imaginez-vous la capitalisation des actions, voire un changement d'échelle, à partir de ce site pilote ?
- Les bénéficiaires finaux (élus communaux, services techniques déconcentrés – STD, ménages ruraux en général, femmes en particulier) vus semblent-ils bien impliqués dans l'identification et/ou planification et/ou mise en œuvre des actions ? Quels sont les points forts/faibles de leur implication ? Ont-ils bénéficié d'un renforcement adéquat de leurs capacités ?
- Quels sont les impacts estimés de ces actions, tant en termes socio-économiques (création d'emplois et hausse des revenus, notamment pour les femmes) qu'environnementaux (impacts sur l'eau, les sols, la biodiversité et agrobiodiversité, la séquestration de carbone biologique) ? Quelles suggestions feriez-vous pour augmenter ces impacts ?

7. SUIVI-EVALUATION : Comment est alimenté le système de S&E interne au Programme ? Comment sont traitées ces données (notamment, comment et par qui est faite la conversion des « constats bruts » en « scores » dans les RASE) ? Voyez-vous des amendements à apporter au système ?

8. GENRE :

- Quels traits saillants reprenez-vous de la Politique nationale genre du Burkina Faso (2009), et éventuellement, de la Note stratégique DGD sur le genre, qui pourraient guider vos efforts en termes d'inclusion du genre dans le pilotage et la mise en œuvre du PRC2-IGMVSS ? Comment aller plus loin que ce qui a déjà été fait ?
- Pensez-vous avoir les compétences nécessaires pour accompagner l'inclusion du genre dans le pilotage et la mise en œuvre du PRC2-IGMVSS ? A défaut, pensez-vous nécessaire/possible de mobiliser des compétences externes ?

9. PERENISATION :

- Voyez-vous l'utilité/pertinence d'une 3^{ème} phase et, si oui, sur quels aspects devrait-elle insister ? La relation existante entre APEFE / CN-IGMVSS / MEEVCC devrait-elle évoluer ? Inclusion de nouveaux acteurs ? Comment pérenniser les postes de chargés de communication / mobilisation des ressources ? Quelles expertises de l'APEFE pourraient être valorisées dans ce cadre ?
- Si absence de 3^{ème} phase (pas jugée utile/pertinente...ou risque d'absence de financement) : Quels seraient les éléments clés d'une « stratégie de sortie » en 2021, permettant d'assurer la pérennisation (i) des outils/méthodes et (ii) des financements de la CN-IGMVSS ?

Grille d'entretien – MEEVCC et DREEVCC (grille commune / RDV séparés)

1. IMPLICATION :

- Etes-vous directement impliqués dans le PRC2-IGMVSS et, si oui, dans quelles actions et à quel niveau pour chacune des actions concernées : simplement informés et/ou consultés et/ou pratiquement mis à contribution (inputs techniques) ?
- Quels sont les aspects positifs/négatifs des modalités de collaboration avec le PRC2-IGMVSS ?

2. AVIS TECHNIQUES SUR R1 - COORDINATION : Pouvez-vous donner, dans la mesure de vos connaissances, vos avis sur le R1, en indiquant les éventuelles difficultés rencontrées

- Approbation officielle de la SPA-IGMVSS « relue » (2018) en Conseil des Ministres ?
- Publication officielle de l'arrêté AGMVSS ?
- Fonctionnement du Comité de pilotage (Copil) de la CN-IGMVSS ?
- Nombre et nature des conventions signées entre CN-IGMVSS et des PTF ?
- Forces/faiblesses de ces partenariats pour appuyer la mise en œuvre de la SPA-IGMVSS ?
- Nombre et efficacité des Cadres de concertations régionales (CCR) et communales (CCO) impliqués dans la mise en œuvre de la SPA-IGMVSS (NB : avec les DREEVCC, focus sur la situation spécifique dans leur Région) ?
- Niveau d'inclusion des femmes dans ces instances (Copil CN-IGMVSS, CCR, CCO) ?
- Niveau de déploiement du système de suivi-évaluation (S&E) participatif de la mise en œuvre de la SPA-IGMVSS ?
- Lien entre ce système de S&E et d'autres systèmes existants, qu'ils soient pilotés par des entités publiques (SIF, BDOT/IGB, BUNEE, etc.) ou par des projets (ACD/FAO, RFP-GDT/FFEM, FLEUVE/MM-CNULCD, etc.) ?
- Prise en compte de l'aspect genre dans ce système de S&E (indicateurs sexospécifiques) ?

- Pérennité (techniquement et financièrement) de ce système de S&E à la fin du PRC2-IGMVSS ?

3. AVIS TECHNIQUES SUR R2 - CAPITALISATION : Pouvez-vous donner, dans la mesure de vos connaissances, vos avis sur le R2, en indiquant les éventuelles difficultés rencontrées

- Etat d'avancement concernant la création d'un Comité scientifique et technique (CST) pour guider la mise en œuvre de la SPA-IGMVSS ?
- Nombre et nature des « bonnes pratiques » (BP) en matière de GDT ayant fait l'objet d'une capitalisation, voire d'une diffusion large, que ce soit via le PRC2-IGMVSS ou d'autres initiatives passées (Cf. la liste incluse dans la grille d'entretien équipe PRC2-IGMVSS) ?
- Synergies du PRC2-IGMVSS avec les instances nationales en charge de tels exercices de capitalisation (INERA, Bureau national des évaluations environnementales – BUNEE, etc.) ?
- Dispositions spécifiques prises en matière de digitalisation du système de S&E ?

4. AVIS TECHNIQUES SUR R3 - FORMATION/DECENTRALISATION : Pouvez-vous donner, dans la mesure de vos connaissances, vos avis sur le R3, en indiquant les éventuelles difficultés rencontrées

- Nombre, nature et public (cadres CN-IGMVSS, DiFor, DREEVCC, autres ?) des formations menées ?
- Dispositions pour l'inclusion des femmes dans ces formations ?
- Impacts de ces formations sur vos activités ?
- Aspects des formations à améliorer, voire formations nouvelles à mettre en place ?

5. AVIS TECHNIQUES SUR R4 - EXPERIMENTATION : Pouvez-vous donner, dans la mesure de vos connaissances, vos avis sur le R4, en indiquant les éventuelles difficultés rencontrées

- Impacts de (i) la dégradation du contexte sécuritaire et (ii) la mise en place d'un nouveau conseil municipal en 2016, sur la collaboration prévue avec la Commune de Bourzanga ?
- Appuis « stratégiques » apportés en termes d'identification et inclusion des aspects GDT dans le Plan communal de développement (PCD) ?
- Appuis « opérationnels » menés en termes de (i) actions de GDT (récupération des terres via demi-lunes, zaï, banquettes, cordons pierreux, etc. ? Régénération naturelle assistée - (RNA) ? Fabrication / utilisation de compost ? etc.), (ii) promotion d'Activités génératrices de revenus (AGR) : collecte et transformation de produits forestiers non ligneux (PFNL) type graines de baobab, miel, fourrage amélioré, etc. ? Petit élevage ? Maraichage de contre-saison ? Autre ?
- Niveau d'inclusion des femmes dans l'identification et/ou planification et/ou mise en œuvre de ces actions (GDT et AGR) et impacts (mesurés et/ou estimés) sur leurs revenus ?

6. PILOTAGE : Voyez-vous des amendements à apporter au dispositif de pilotage, tant de la SPA-IGMVSS (CST, CN-IGMVSS/AGMVSS, CCR, CCO) que du PRC2-IGMVSS (Copil) ?

7. MAITRISE D'ŒUVRE : Le partage initial des rôles entre APEFE / MEEVCC/DREEVCC / Commune de Bourzanga / Autres PTF était-il pertinent ? Pensez-vous que certaines modalités de collaboration doivent être revues ?

8. SITE PILOTE DE BOURZANGA (NB : questions pour MEEVCC et DREVCC du Centre-Nord) :

- Sa sélection vous semble-t-elle adéquate (représentativité, surfaces en jeu, accessibilité dans un contexte sécuritaire dégradé, etc.) ?
- Comment imaginez-vous la capitalisation des actions, voire un changement d'échelle, à partir de ce site pilote ?
- Les bénéficiaires finaux (élus communaux, STD, ménages ruraux en général, femmes en particulier) vus semblent-ils bien impliqués dans l'identification et/ou planification et/ou mise en œuvre des

actions ? Quels sont les points forts/faibles de leur implication ? Ont-ils bénéficié d'un renforcement adéquat de leurs capacités ?

- Quels sont les impacts estimés de ces actions, tant en termes socio-économiques (création d'emplois et hausse des revenus, notamment pour les femmes) qu'environnementaux (impacts sur l'eau, les sols, la biodiversité et agrobiodiversité, la séquestration de carbone biologique) ?

9. SUIVI-EVALUATION : Quels liens existent entre le système de S&E interne au Programme, les systèmes de S&E d'autres projets/ONG en appui à la SPA-IGMVSS, le système de S&E de la SPA-IGMVSS ? Voyez-vous des améliorations à apporter à cette coordination ? Quel a été l'utilité/impact des appuis du PRC2-IGMVSS en termes de digitalisation ?

10. GENRE : Le PRC2-IGMVSS vous a-t-il apporté des outils/méthodes nouvelles pour mieux inclure le genre dans le pilotage et la mise en œuvre de la SPA-IGMVSS ? Pensez-vous avoir besoin de renforcement de compétences sur ce sujet ?

11. PERENISATION :

- Voyez-vous l'utilité/pertinence d'une 3^{ème} phase et, si oui, sur quels aspects devrait-elle insister ? La relation existante entre APEFE / CN-IGMVSS / MEEVCC devrait-elle évoluer ?
- Si absence de 3^{ème} phase (pas jugée utile/pertinente...ou risque d'absence de financement) : Quels seraient les éléments clefs d'une « stratégie de sortie » en 2021, permettant d'assurer la pérennisation (i) des outils/méthodes et (ii) des financements de la CN-IGMVSS ?

Grille d'entretien – Partenaires (ONG, projets, entités publiques)

NB : Résumé succinct de l'implication de chacun des partenaires :

Projet ACD/FAO : (i) R1/Suivi - évaluation : Elaboration de la base de données géoréférencées, géolocalisation des réalisations, (ii) R1/mobilisation des ressources : formulation d'un projet pour le fonds vert climat,

SOS Sahel : (i) R1/Suivi - évaluation : Elaboration de la base de données géoréférencées, (ii) R1/mobilisation des ressources : formulation du projet BEOG PUTOO + coopération suisse, (iii) R3 : formation sur l'approche bassin versant

Tiipaalga : (i) R1/Suivi - évaluation : Elaboration de la base de données géoréférencées, (ii) R1/mobilisation des ressources : formulation de projet

INERA : R1/ Mise en place du conseil scientifique et technique

SPONG : (i) R1/Communication des événements coorganisés par le SPONG et la CN-IGMVSS : Désertif'Actions, (ii) R3/Développement du module Form'Action pour le développement de projet pour les collectivités territoriales

1. IMPLICATION :

- Etes-vous directement impliqués dans le PRC2-IGMVSS et, si oui, dans quelles actions et à quel niveau pour chacune des actions concernées : simplement informés et/ou consultés et/ou pratiquement mis à contribution (inputs techniques / stratégiques) ?
- Le cas échéant, pouvez-vous décrire le plus précisément possibles vos inputs techniques / stratégiques, déjà apportés ou en perspective ?
- Quels sont les aspects positifs/négatifs des modalités de collaboration avec le PRC2-IGMVSS ?

2. SITE PILOTE DE BOURZANGA (NB : questions pour les PTF impliqués sur le R4) :

- Sa sélection vous semble-t-elle adéquate (représentativité, surfaces en jeu, accessibilité dans un contexte sécuritaire dégradé, etc.) ?
- Comment imaginez-vous la capitalisation des actions, voire un changement d'échelle, à partir de ce site pilote ?

- Les bénéficiaires finaux (élus communaux, STD, ménages ruraux en général, femmes en particulier) vus semblent-ils bien impliqués dans l'identification et/ou planification et/ou mise en œuvre des actions ? Quels sont les points forts/faibles de leur implication ? Ont-ils bénéficié d'un renforcement adéquat de leurs capacités ?
 - Quels sont les impacts estimés de ces actions, tant en termes socio-économiques (création d'emplois et hausse des revenus, notamment pour les femmes) qu'environnementaux (impacts sur l'eau, les sols, la biodiversité et agrobiodiversité, la séquestration de carbone biologique) ?
- 3. SUIVI-EVALUATION :** Quels liens existent entre votre propre système de S&E des actions de GDT, celui interne au PRC2-IGMVSS et le système de S&E de la SPA-IGMVSS ? Voyez-vous des améliorations à apporter à cette coordination ? Quel a été l'utilité/impact des appuis du PRC2-IGMVSS en termes de digitalisation ?
- 4. PERENISATION :** Voyez-vous l'utilité/pertinence d'une 3^{ème} phase et, si oui, sur quels aspects devrait-elle insister ? La relation existante entre APEFE / CN-IGMVSS / MEEVCC / autres PTF devrait-elle évoluer ?

Grille d'entretien – Elus communaux de Bourzanga

1. IMPLICATION :

- Sur quoi et comment avez-vous collaboré avec le PRC2-IGMVSS (pour chaque action, préciser si vous avez été simplement informés et/ou consultés et/ou pratiquement mis à contribution) ?
- Le cas échéant, pouvez-vous décrire le plus précisément possibles vos inputs techniques / stratégiques, déjà apportés ou en perspective ?
- Quels sont les aspects positifs/négatifs des modalités de collaboration avec le PRC2-IGMVSS ?

2. SITE PILOTE DE BOURZANGA

- La dégradation du contexte sécuritaire d'une part, le renouvellement du Conseil municipal d'autre part, ont-ils eu des conséquences sur la mise en œuvre des activités ?
 - Quelles actions avez-vous mené en termes de GDT d'une part, d'AGR d'autre part ?
 - Comment imaginez-vous la capitalisation des actions, voire un changement d'échelle, à partir de ce site pilote ?
 - Les bénéficiaires finaux (vous-même - élus communaux, STD, ménages ruraux en général, femmes en particulier) vous semblent-ils bien impliqués dans l'identification et/ou planification et/ou mise en œuvre des actions ? Quels sont les points forts/faibles de leur implication ? Ont-ils bénéficié d'un renforcement adéquat de leurs capacités ?
 - Quels sont les impacts estimés de ces actions, tant en termes socio-économiques (création d'emplois et hausse des revenus, notamment pour les femmes) qu'environnementaux (impacts sur l'eau, les sols, la biodiversité et agrobiodiversité, la séquestration de carbone biologique) ?
- 3. PERENISATION :** Voyez-vous l'utilité/pertinence d'une 3^{ème} phase et, si oui, sur quels aspects devrait-elle insister ? La relation existante entre APEFE / CN-IGMVSS / MEEVCC / autres PTF / Commune de Bourzanga devrait-elle évoluer ?

Annexe 5 – CR des entretiens

Equipe PRC2 (Adama, Didier, Roch, Fabrice)

R1 - COORDINATION :

Approbation officielle de la SPA-IGMVSS « relue » (2018) ? Elle a été adoptée « techniquement » par les parties prenantes, mais pas approuvée par le Conseil des Ministres. La CN-IGMVSS se questionne sur la nécessité qu'elle soit adoptée en Conseil des Ministres (pas automatique a priori, si le sujet est couvert par un seul Ministère) : discussions en cours avec une Commission au sein du Ministère des finances pour éclaircir le sujet.

Publication officielle de l'arrêté AGMVSS (A1.1.1) ? Actuellement, la CN-IGMVSS est sous le SG du MEEVCC et dépend du programme budgétaire 29 086 « *Gestion durables des ressources forestières et fauniques* ». Pourtant, la Convention de la Commission de l'Union africaine (CUA) sur l'IGMVSS dit qu'il est préférable de créer des entités autonomes dans chacun des 11 pays cibles de l'IGMVSS, afin notamment de pouvoir canaliser des financements extérieurs. Au Burkina Faso, pour être Etablissement public de l'Etat (EPE), il faut pouvoir générer 20% des ressources, or la CN-IGMVSS ne générera pas de ressources propres dans le court-terme, car la GDT n'est pas tout de suite rentable (NB : les financements externes ne sont pas considérés dans ces 20%). Cette difficulté n'était pas identifiée avant la validation du PTBA 2019 en janvier 2019, raison pour laquelle cette activité A1.1.1 a été incluse. Ce sujet est compliqué et il faudrait maintenant une décision politique pour créer l'ANGMVSS.

Création et fonctionnement du Comité stratégique de la SPA-IGMVSS (A1.1.2 et A1.1.3) ? Un tel Comité n'a pas encore été créé. Chaque projet de GDT a pour l'instant son propre Comité de pilotage. Cependant, dans le cadre de la création d'une base de données (BDD) pour le suivi de la SPA-IGMVSS, certaines parties prenantes actives sur la GDT ont été contactées par la CN-IGMVSS et incitées à se ranger sous la SPA-IGMVSS. Pour l'instant, il y a deux groupes : les projets/ONG qui se mettent sous « label SPA-IGMVSS » (projets ACD, RFP-GDT, FLEUVE, Beog-Puuto) et les autres (Neer Tamba).

Tenue de session des Cadres de concertation régionaux (CCR) sur GDT et IGMVSS (A1.1.4) ? Ces CCR ont été créés récemment par des textes officiels (NB : le PRC2 va essayer de les communiquer aux Consultants). Il y a eu des appuis du PRC2 en 2017, 2018, 2019, afin de faciliter la tenue d'une réunion par an sur GDT et IGMVSS.

Tenue des sessions des Groupes de travail régionaux sur la GDT (GT-GDT) (A1.1.5) ? L'idée de leur création s'inspire de la « plateforme GDT » créée par le CPP dans la Boucle du Mouhoun. Le PRC2 n'a pas encore appuyé ces GT-GDT, mais les Gouverneurs de Région auraient déjà publié les textes relatifs à leur création et fonctionnement (NB : le PRC2 va essayer de les communiquer aux Consultants).

Animation des Cadres de concertation communaux (CCCo) (A1.1.7 et A1.1.8) ? Les articulations entre CCCo, Conseil municipal, Commission environnement et développement local (CEDL), Comités fonciers, etc. sur les sujets GDT sont difficiles à appréhender (NB : la CN-IGMVSS va essayer de communiquer les textes relatifs aux CCCo aux Consultants). Pour l'instant, le PRC2 a appuyé les CCCo de deux Communes (Ziniaré et Zitenga) en 2019, les huit autres Communes pilotes étant en zone rouge.

Protocoles entre la CN-IGMVSS et les DREEVCC (A1.2.4) ? Ces protocoles existaient déjà dans le PRC1.

Veilles sur les financements GDT (A1.3.1) ? Cf. discussion avec Yaovi infra.

Formalisation des partenariats entre la CN-IGMVSS et les PTF (A1.3.2) ? Les partenariats sont les suivants : APEFE, FAO (projets ACD, RFP-GDT, *Readiness* Fond vert climat - FVC), UICN et MM-UNLCD dans le cadre du projet FLEUVE, Tiipaalga (dans le cadre du projet de compensation carbone pour l'ADEPS, en collaboration avec l'APEFE). Un partenariat est en cours de finalisation avec SOS Sahel, dans le cadre du projet Beog-Puuto. Il n'y a pas de protocole signé avec CILSS, avec SPONG, etc. alors que la CN-IGMVSS travaille avec beaucoup d'eux.

Formulation de projets en appui à l'IGMVSS (A1.3.3) ? Cf. discussion avec Yaovi infra.

Opérationnalisation du système de suivi-évaluation (A1.4.1. à A1.4.5) ? Jusqu'à présent, il n'y a pas de rapport narratif pour le PRC2, mais des rapports trimestriels d'activités de la CN-IGMVSS transmis à la DGESS/MEEVCC (NB : le PRC2 va essayer de les transmettre aux Consultants). Depuis juin 2018, le PRC2 déploie un logiciel de S&E, Delta, afin de suivre les activités du PRC2 et de la CN-IGMVSS. Ce logiciel est commercialisé par une société ivoirienne. Il a été utilisé par le Projet de lutte contre l'ensablement (PLCE) et recommandé par D. ZONGO, le consultant qui avait élaboré le manuel de suivi & évaluation du PRC1 en 2016. Par ailleurs, un expert SIG, Jean-Jacques BAHIRE, a été embauché fin 2017 pour développer une BDD sur

la GDT. Une consultante nationale et une volontaire belge ont aussi travaillé d'avril 2018 à avril 2019 sur des procédures pour compiler les données d'autres projets (ACD, FLEUVE, RFP-GDT, Neer Tamba, etc.). On ne voit pas clairement les articulations entre ce système de S&E Delta, la BDD GDT et d'autres systèmes existants, qu'ils soient pilotés par des entités publiques (SIF, BDOT/IGB, BUNEE, etc.) ou par des projets (ACD/FAO, RFP-GDT/FFEM, FLEUVE/MM-CNULCD, etc.).

Cartographier les cinq plantations du PRC1 – environ 10 ha (A1.4.9) ? Prévu, mais pas dans le cadre logique pourtant.

R2 – CAPITALISATION :

Mise en place d'un Comité scientifique et technique (CST) pour guider la mise en œuvre de la SPA-IGMVSS (A2.1.1 à A2.1.4) ? Une consultante de l'Université catholique de Louvain (UCL) a fait une première mission de cadrage sur ce sujet, puis a brusquement stoppé son intervention (second déplacement annulé en dernière minute, pour raison de sécurité). Un projet d'arrêté serait en cours de préparation par la CN-IGMVSS, mais il n'est pas diffusable en l'état.

Capitalisation et diffusion des « bonnes pratiques » (BP) en matière de GDT (A2.2.1 à A2.2.4) ? Le PRC1 n'avait pas travaillé dessus. Le PRC2 a diffusé un ouvrage publié en juin 2011 par l'UICN et le MEEVCC : « *Catalogue des bonnes pratiques d'adaptation aux risques climatiques au Burkina Faso* » (auteurs : Moumini SAVADOGO, Jacques SOMDA, Oumarou SEYNOU, Sylvain ZABRE et Aimé NIANOGO). Certaines institutions sont consultées dans le cadre de ces travaux : INERA, DG des aménagements hydrauliques et du développement de l'irrigation (DGAHDI), FAO, Unité mixte internationale (UMI) réunissant Sénégal, Burkina, IRD. Par ailleurs, concernant la digitalisation, il y a des discussions avec la Direction des sciences informatiques (DSI) du MEEVCC, mais pas encore d'avancées. Il y a beaucoup de perspectives : information sur les marchés, collecte de données par mobile, PES (avec OXFAM), intégration des données de drones, etc., mais il faudrait commencer par un état des lieux.

Révision de la Stratégie de communication de la CN-IGMVSS (A.2.3.1) ? Elle a été entamée par un consultant et inclut un état des lieux de ce qui a été fait. La Stratégie revue devrait être disponible en novembre 2019 (NB : arrivée d'un AT communication le 1^{er} mars 2018, qui a mis en œuvre des actions prévues dans la Stratégie initiale)

Organisation d'une journée d'information pour les journalistes sur l'IGMVSS (2.3.2) ? Cela a été fait en mars 2019 (28 journalistes de la TV, presse écrite, des radios de Ouaga et des quatre Régions cibles)

Formation des médias locaux sur la GDT (A2.3.3) ? 18 journalistes radio ont reçu 96h de formation.

Mise en place de partenariats avec les médias (A2.3.4) ? Ils ont été mis en place avec 10 médias : 1 TV, 1 radio privée, 4 radios locales, 1 média en ligne, 2 organes de presse écrite.

Organisation de caravanes de presse sur l'IGMVSS, dans ses zones d'intervention (A2.3.6) ? Une telle caravane a déjà été mise en place en 2016 : une vingtaine de journalistes s'étaient rendus pendant une semaine dans les Régions du Sahel et du Nord. Une nouvelle caravane est prévue au T4 2019, pour environ 30 personnes (18 de Ouaga, 12 des Provinces). Le parcours n'est pas encore arrêté (problème sécuritaire) et il est déjà certain qu'il n'y aura pas deux passages (avant / après saison agricole).

Organisation de séances de théâtres forums sur la GDT (A2.3.7) ? Cela sera tenté dans le Plateau central, mais pas ailleurs (risqué, car concentration de population)...Le choix des villages est dans les mains des STD du MEEVCC. Un prestataire est déjà identifié (Théâtre du progrès, 25 comédiens).

Organisation de projections sur le GDT (A2.3.8) ? Les projections sont organisées à la discrétion des DREEVCC, qui ont été équipées par le PRC2 de mini-projecteur, mini-sonorisation, groupe électrogène. NB : d'après Fabrice, 69% des burkinabés regardent la TV, 54% écoutent la radio, 7% regardent le théâtre forum. Il faut un mix d'outils.

Animation du site internet de l'IGMVSS (A2.3.11) ? Un site existe depuis décembre 2018. Sa fréquentation est inconnue : il n'y a pas de compteur de fréquentation et l'équipe n'utilise pas Google Analytics.

R3 – FORMATION :

Actualisation du diagnostic et du plan de renforcement des capacités élaborés lors du PRC1-IGMVSS (A3.1.1.) ? C'est prévu pour fin 2019 / début 2020

Formations menées (A3.1.2 à A3.1.4) : nombre, nature et public (cadres CN-IGMVSS, DiFor, DREEVCC, autres) ? Le PRC2 va essayer de communiquer la liste des formations aux Consultants.

R4 – EXPERIMENTATION :

Bourzanga a été choisie, car beaucoup de PTF y interviennent (notamment des ONG belges : Trias sur maraichage, OXFAM-BE sur foncier, BD sur récupération des terres / foncier / structuration ADIF). Début des activités début 2018, 1^{ère} visite des réalisations en septembre 2018, puis quelques visites depuis. Depuis, seul ADIF intervient, avec supervision par Direction provinciale

Form'Action (A4.1.1) ? Pas encore menée.

Achat de moto pour les agents départementaux (A4.2.1) ? Pas fait, mais la DPEEVCC a reçu une voiture fin 2017.

Planification des appuis (A4.2.3) ? Un diagnostic global a été fait, base d'une programmation annuelle, qui n'a pas été intégrée à proprement parler dans le PCD.

Formations GDT (A4.2.4 et A4.2.5) ? Les formations (récupération des terres et compostage) ont été menées par ADIF, pour 150 producteurs.

Formation PFNL (balanites) avec 50 femmes (A4.2.6) ? Ça n'a pas été fait.

Organisation d'une plateforme de rencontres multisectorielle (A4.2.7) ? C'est en cours, en synergie avec le projet UICN « réduire les écarts ».

DCPM - MEEVCC

Collaboration avec PRC2 ? Cette Direction travaille avec d'autres projets, Programme d'investissement forestier (PIF) et Projet d'appui à la gestion des ressources forestière (AGREF, financé par LuxDev) notamment. Lors du PRC1, la Direction a été impliquée dans l'élaboration du plan de communication (2016) et dans la réalisation d'un film promotionnel sur la GDT (2016. Vidéo pas accessible sur le site du MEEVCC, car c'est géré par une Agence peu réactive). Dans le cadre du PRC2, il y a des échanges avec l'expert communication et collaborations sur quelques activités : (i) appui à la publication du trimestriel « Notre Environnement » (4 numéros tirés à 1 000 ex. Arrêt des financements fin 2018), (ii) parution d'articles dans l'Observateur, (iii) organisation d'une journée de présentation de l'IGMVSS à la presse, suivie d'une caravane de presse (1 semaine, 36 journalistes, trajet dans les Régions Nord et Sahel avec visites de zone de mise en défens, de sites de distribution de foyers améliorés).

Opinion sur le PRC2 ? Point positif, le PRC2 a bien priorisé la communication et c'est tant mieux, car ça coûte cher (au Burkina Faso, il faut payer les journalistes pour qu'ils couvrent certaines actualités). Point négatif, les moyens sont insuffisants par rapport aux besoins. Il faut notamment appuyer la DCPM pour l'impliquer davantage (digitalisation, animation, capitalisation, etc.). NB : La DCPM émarge normalement sur le budget programme 090 « *Pilotage et soutien* », mais ne reçoit aucun budget de l'Etat, seulement quelques fonds du projet AGREF.

Cellule genre / MEEVCC

Organisation ? Cette Cellule a été créée en 2012 par Arrêté. Elle comprend 10 cadres. Elle est rattachée à la DGESS (le DGESS est le président de la Cellule, un représentant du SG est le 1^{er} rapporteur), tout en étant sous tutelle technique du Ministère en charge de la femme. Le MEEVCC s'est doté d'un Plan d'action genre 2019-2021 (actualisation d'un Plan d'action genre 2016-2018), financé en partie par le projet AGREF et le PRC2... L'exécution reste faible, faute de moyens.

Collaboration avec PRC2 ? (i) sessions de sensibilisation pour les agents du MEEVCC en 2018 (60 personnes, 1 journée, thème : genre et développement), (ii) présentation du PTBA 2018 et 2019 (à titre d'observateur), (iii) participation à une session de renforcement des capacités sur la prise en compte du genre, à destination des Directeurs provinciaux du MEEVCC en 2018 (formation de 4j faite par un consultant), (iv) participation de la validation de la SPA-IGMVSS en 2018, (v) participation à un diagnostic genre mené il y a un mois (par une consultante, Mariame OUATTARA. Elle ne sait pas dans quel objectif).

Compréhension des objectifs du PRC2 en termes d'approche genre ? Elle n'a pas les idées très claires à ce sujet. Elle pense que le PRC2 prévoit des équipements pour les femmes.

Opinion sur le PRC2 ? Point positif, le PRC2 a mis la question du genre au titre de ses préoccupations. Points négatifs : (i) sous-représentation des femmes dans la CN-IGMVSS, (ii) pas d'implication depuis la validation du PTBA 2019 en janvier, (iii) pas de suivi sexospécifique à sa connaissance, (iv) pas de contrôle prévu des actions genre par la Cellule genre.

Projet ACD/FAO

Collaboration générale avec PRC2 ? Il y a trois conventions entre la FAO et la CN-IGMVSS (projets ACD, RFP-GDT, *Readiness FVC*). Il n'y a pas de convention par contre entre FAO et PRC2. Au début, il note qu'il y avait confusion entre PRC et CN-IGMVSS... Mais ça s'est décanté en 2018, après une mission de l'APEFE fin 2017. Les échanges sont réguliers avec le PRC2 : au moins une réunion par mois, pour l'avancement des projets ACD et RFP-GDT. La CN-IGMVSS est membre du Comité technique de suivi de ces deux projets. Il y a aussi un partage des documents (par ex : TDR pour l'évaluation à mi-parcours du PRC2, TDR pour les formations des cadres du MEEVCC), des partages de réflexion (notamment sur les actions de restauration à Bourzanga).

Collaborations sur le S&E de la GDT ? Avant 2019, il ne sait pas s'il existait un système de S&E créé par la CN-IGMVSS. Il envoyait les données du projet ACD à la CN-IGMVSS. Au 1^{er} trimestre 2019, il a participé à des réunions concernant la mise en place d'une BDD GDT. Il a contribué, en indiquant qu'il ne fallait pas qu'elle soit un fourre-tout, qu'il fallait qu'elle recense tous les types de dégradation / tous les projets actifs, qu'il fallait avoir un langage commun (qu'appelle-t-on une « terre restaurée » ? Le labour à la charrue Delfino ne suffit pas). Il indique qu'une task force a été créée pour s'accorder sur la terminologie : ex-PNGT, IGB/BDOT, INERA Dpt envrt et forêt, BUNASOL, Labo d'envrt de l'Université de Ouaga, SP-CNDD (qui gère une BDD mise en place par le Programme national de gestion de l'information sur le milieu (PNGIM), actif de 1990 à 1995). NB : le BUNEE n'est pas dedans. Il souligne qu'il est très difficile de créer des synergies entre institutions, chacun voulant garder ses prérogatives. Enfin, il indique que le projet ACD/FAO a une base de données biophysiques élaborée à partir de 3 000 points d'échantillonnage compilés avec *Collect Earth Open Foris* et couvrant environ 75 sites (4 000 ha en tout, dans les Provinces du Soum, Séno et Yaga).

Collaborations pour le montage d'un projet sous-régional sur la GDT ? Ce projet, porté par la FAO, devrait concerner 11 pays et impliquer la CN-IGMVSS au Burkina Faso. Il sera soumis au FVC. Son objet n'est pas encore connu : il n'y a pas encore de PRODOC, juste des rapports d'études thématiques (genre, GDT, socio-économie), qui doivent être compilés/harmonisés par un consultant international (Yoann ALLANIC). Le diagnostic sera validé a priori d'ici février 2020, afin d'avoir un PRODOC fin 2020.

Opinion sur le PRC2 ? Sur les formations, il aurait fallu plus de coopération entre projet ACD/FAO et PRC2, pour profiter des synergies. Sur la logique d'intervention en général, il faudrait plus d'actions opérationnelles, sans s'intéresser nécessairement et uniquement aux agents du MEEVCC. De façon générale, le contexte institutionnel est peu favorable à l'épanouissement de la CN-IGMVSS et l'écart est immense entre les objectifs (restaurer 5 Mha de terres d'ici 2030) et les moyens (quelques agents au sein de la CN-IGMVSS). Il note que la Direction du génie forestier, sous la DGEF, travaille de son côté sur la GDT et que la DGEF ne reconnaît pas forcément la légitimité de la CN-IGMVSS.

INERA

Collaboration générale avec PRC2 ? Il semble que notre interlocuteur (en poste à l'INERA depuis 2013) n'identifie pas clairement le PRC et l'APEFE. Ainsi, il ne sait pas si l'INERA est membre du Comité de pilotage / de revue de l'IGMVSS ou du PRC2 et indique que l'INERA a participé au montage du projet ACD (confusion entre IGMVSS et les projets y contribuant). Il indique avoir échangé en 2018 avec la consultante UCL (Mme FARCY, mandatée par le PRC2 pour structurer le CST de l'IGMVSS), non pas pour parler du CST, mais pour incorporer l'INERA dans un programme de renforcement des capacités mené par l'UCL (discussions sur la mise au point de curricula de formation ?). Finalement, les trois collaborations dont il se souvient avec plus d'exactitude sont la participation de l'INERA à (i) atelier de travail sur les plans de formation en mars 2016 (pas d'implication par la suite), (ii) atelier de validation du Plan de communication début 2018, (iii) atelier de validation de la SPA-IGMVSS en avril 2018. Il indique que l'INERA n'est pas impliqué dans la capitalisation des BP de GDT.

Opinion sur le PRC2 ? L'INERA est invitée aux validations des documents produits par la CN-IGMVSS et/ou le PRC2, mais il n'y a pas d'implication forte en amont (préparation des stratégies) ou en aval (mise en œuvre), sauf exception (Collaborations avec le projet ACD, affilié à l'IGMVSS, pour le suivi des impacts de la mycorhization sur la croissance des plants forestiers).

ONG Tiipaalga

Collaboration générale avec PRC2 ? Tiipaalga a été impliquée dans la mise en œuvre du PRC1 (mise en place de reboisements sécurisés sur des petits périmètres de 3 ha), puis l'évaluation du PRC1, puis le montage du PRC2. En termes d'opérationnalisation du PRC2, Tiipaalga a été impliquée dans (i) la conception de la BDD puis (ii) la conception des appuis en apiculture dans la Commune de Bourzanga. NB : Collaboration

directe entre APEFE et Tiipaalga, hors PRC2, pour mettre en œuvre un projet de compensation carbone pour l'ADEPS.

Conception de la BDD de la CN-IGMVSS ? Ils indiquent que Tiipaalga utilise *Akvo Flow* (Cf. <https://akvo.org/blog/un-support-akvo-flow-pour-les-utilisateurs-francophones/>) pour saisir des données (de tout type) sur le terrain et les sortir sur Excel pour faire des traitements. Il y a eu des échanges en 2018 sur la conception de la BDD de la CN-IGMVSS. Un agent de Tiipaalga a été formé sur cette BDD (formation de trois jours en juillet 2018, pour sept participants).

Conception des appuis à Bourzanga ? En novembre 2018, ils ont formé 20 apiculteurs (dans 5 villages), puis distribués 100 ruches en décembre 2018, dans l'objectif de produire un minimum de 2 t/an de miel. Il n'y a malheureusement pas eu de suivi, à cause de l'insécurité (notamment 18 décès la semaine dernière dans Bourzanga et ses environs). Tiipaalga a aussi rapatrié sur Kongoussi (50 km au Sud de Bourzanga) les deux animatrices qui diffusaient des foyers améliorés (action hors PRC2).

Perspectives pour les appuis à Bourzanga ? En avril 2018 déjà, la zone était classée rouge... Mais l'insécurité n'était pas perceptible fin 2016, au moment de la conception du PRC2. Par contre, dès 2014, Tiipaalga avait reculé ses activités de la Province du Soum (Région du Sahel) vers la Province du Bam (Région Centre Nord). Tiipaalga voudrait persévérer à Bourzanga, mais ce serait plus sage de se replier, pourquoi pas dans le Plateau central.

Capitalisation sur la GDT ? Les éléments de capitalisation sont partagés de facto avec la CN-IGMVSS, car Tiipaalga partage ses rapports d'activité sans réserve (cas par ex des actions de diffusion de foyers améliorés, de mise en défens, de l'apiculture).

SPONG

Organisation ? Le SPONG regroupe 232 membres, dont 50 qui travaillent sur la thématique environnement. Le SPONG est le Point focal du Réseau Sahel Désertification (ReSAD - Mali, Burkina Faso, Niger, France), répondant du Groupe de travail désertification (GTD).

Collaboration générale avec le PRC et la CN-IGMVSS ? Elle a démarré en 2014. Il n'y a pas encore de convention avec la CN-IGMVSS, mais le SPONG voudrait en formaliser une rapidement : démarrage début octobre, pour que cela soit synchrone avec leur budget ReSAD3 (financé à 48% par l'AFD).

Collaborations spécifiques avec le PRC et la CN-IGMVSS ? Mise en œuvre du projet FLEUVE à Dori (participation de la CN-IGMVSS aux ateliers « *Closing the gap* » organisés par le CARI à Dori) ; Appui du PRC pour préparation de la COP12 à Accra (2015) et COP13 Ordos/Mongolie (2017) ; Invitations aux ateliers (par ex : validation de la SPA en avril 2018... Il ne se rappelle plus de tous les ateliers, car c'est parfois les membres du SPONG qui se rendent aux ateliers) ; Proposition d'une activité sous R4 : Form'Action (comment écrire des projets environnementaux et les inclure dans le PCD) ; Appui en 2019 du Mouvement écologique du Burkina, membre du SPONG qui organise le Salon international de l'arbre ; Invitation du PRC et de la CN-IGMVSS par le ReSAD à Désertif'Action 2017 à Strasbourg et 2019 à Ouagadougou (préparation des COP UNCCD) ; Appui de la CN-IGMVSS au SPONG pour l'organisation d'un atelier international en 2018 sur l'appui à l'IGMVSS (participants des 11 pays, cofinancement UICN). Par contre, le SPONG n'est pas impliqué dans les actions du PRC2 relatives au S&E/BDD de la GDT.

DREEVCC Sahel

Renforcement des capacités par le PRC ? Le DR, le responsable régional planification et statistiques sectorielles, le responsable régional forêt-faune, les DP et Chef de services départementaux (NB : 26 Départements au Sahel) ont été formés entre 2017 et 2019 (ne sait pas pour avant : il n'était pas là) : formations sur la GDT, sur l'environnement, sur le genre, sur l'utilisation du logiciel Delta, etc.

Appui aux concertations par le PRC ? Ces appuis ont été menés à trois niveaux (i) « Conseils de direction » (échanges entre le DR, le responsable régional planification et statistiques sectorielle, les DP, etc.) tous les trimestres (entre 700 et 800 000 FCFA/conseil, deux fois à Dori, deux fois dans des Chefs-lieux de Province), (ii) CCR (Président : Gouverneur de Région ; VP : Président du Conseil régional ; membres : représentants des pouvoirs publics, chefferie, religieux, etc. 80 à 100 personnes). Appuis pour une session annuelle depuis 2017 (normalement, deux sessions ordinaires par an + sessions extraordinaires en tant que de besoin), (iii) GT-GDT (mis en place fin 2018 par Arrêté du Gouverneur). Pas encore de réunion, mais prévu fin octobre 2019. NB : Président = Gouverneur de Région ; Vice-président = Président du CR ; 1^{er} rapporteur = DRENVCC ; 2^{ème} rapporteur = DR économie et planification ; membres = DR agriculture, DR élevage, DR eau, Chef d'antenne régional du CNSF, Chambre régionale d'agriculture (CRA), deux représentants d'ONG

(REACH Italia et Association pour la gestion environnementale et le développement – AGED), deux représentants de Projet (ACD et PLCE/PIDACC).

Appui en équipement ? 4x4 (fin 2018), équipements informatiques (2017 ou 2018 : 4-5 postes), matériel pour les activités de sensibilisation (fin 2018 / début 2019 : vidéoprojecteur, groupe électrogène, etc.)

S&E sur GDT et BDD Delta ? Le « planificateur régional » a été récemment formé sur le logiciel Delta et des données transmises récemment pour la BDD GDT (surfaces scarifiées, nombre de plants mis en terre, etc. : Projet ACD/FAO, PIDACC/BAfD, etc.). Le DREEVCC connaît l'existence du Manuel de S&E de la CN-IGMVSS, mais ne le maîtrise pas.

Capitalisation sur la GDT ? Il sait qu'il existe un document de capitalisation sur la GDT produit par le CPP et que d'autres partenaires en ont aussi produit. Il n'a pas souvenir de documents de capitalisation produits par le PRC.

Communication sur la GDT ? Il y a une convention avec une radio locale de Djibo (la voix du Soum). Le théâtre-forum à Ziniaré devrait être mis à disposition des autres Régions (courant 2020). Il y a des données en ligne sur la GDT sur www.faso.net, sur la page Facebook du PRC et sur www.igmvss-bf.net. Il sait qu'un voyage d'étude est prévu sur les zones CPP dans la Province du Ziro / Région Centre Ouest (T4 2019), mais que les participants ne sont pas encore identifiés.

Recommandations du PRC concernant l'inclusion du genre ? Il n'a pas souvenir de lignes directrices spécifiques. Il cite l'objectif de 30% de femmes dans les assemblées consultatives, dans les actions de développement, etc.

Perspectives pour le PRC ? Avoir davantage de Communes pour expérimenter (notamment Bani et Dori, encore accessibles malgré le contexte sécuritaire dégradé) ; créer une Agence, pour se conformer aux recommandations de l'IGMVSS ; augmenter les financements ; renforcer les partenariats avec les ONG et autres PTF, afin d'atteindre les objectifs.

DREEVCC Est

Collaboration générale ? Il a participé au montage du PRC2 en 2016 (consultant : Michel YAMEOGO), puis dans la mise en œuvre de certaines activités. La DREEVCC avait été impliquée dans le PRC1 (reboisement, formations, etc.), mais il n'a pas tout le détail car il est arrivé en poste en 2016.

Appui pour la mise en place de certaines instances ? (i) CCR appuyé en 2018 par le PRC2 pour présenter l'IGMVSS, (ii) GT-GDT (créé par Arrêté du Gouverneur en 2018) qui ne s'est pas encore réuni, mais une réunion + formations devrait se tenir d'ici fin 2019, sur GDT et genre, (iii) « antenne régionale IGMVSS » (indemnité mensuelle d'environ 15% du salaire de base pour le DR, le responsable régional S&E, un chauffeur). NB : Pas encore d'appui au CCCo et pas prévu dans le PTBA 2019.

Formations ? Pour les cadres de la DREEVCC (niveaux régional, provincial et communal) et les agents des collectivités, par ex : 30 agents départementaux formés aux procédures pour création des espaces de conservation en 2019, les SG/Président des CEDL de deux Communes sur la GDT en 2019, le responsable régional planification et S&E sur logiciel Delta en 2018.

Equipements ? Véhicule 4x4 (2019), deux ordinateurs (2018 et 2019), deux GPS (2019), matériel de communication (2019. Vidéoprojecteur/groupe électrogène/appareil de sonorisation)

Reboisement ? Pendant le PRC1, un peu en 2018 (marginal en nombre de plants. Focus sur haies vives)

Communication ? Appui aux conseils de direction trimestriels en 2018 et 2019 ; partenariat avec une radio locale Tin Tua depuis début 2018 (émissions, couverture d'évènements sur la GDT. Formation des journalistes presse écrite / radio / TV) ; Participation de la CN-IGMVSS à la journée nationale de l'arbre. Il ne pense pas qu'une caravane de presse soit venue dans la Région Est. Le théâtre-forum n'est pas prévu dans le PTBA 2019, à cause de l'insécurité. Bilan plutôt positif, car beaucoup de gens connaissent l'IGMVSS.

Capitalisation ? Il était prévu de promouvoir des actions de digitalisation (dans son esprit : digitalisation = scannage et archivage des documents papier). Discussions préliminaires avec la DSI/MEEVCC, mais il ne sait pas ce qu'il a été décidé sur ce sujet. Il ne sait pas non plus si le PRC2 a produit des éléments de capitalisation additionnels par rapport à l'existant.

Suivi-évaluation ? Le logiciel Delta est en place depuis 2018. Il ne fonctionne pas comme il se doit au niveau régional, par manque d'habitude sur la gestion de BDD et parce que le logiciel n'est pas calibré pour alimenter les canevas de rapportage demandés par le MEEVCC (un rapport par programme budgétaire x cinq programmes). Concernant la période avant Delta, il n'a pas souvenir spontané de grille de rapportage

spécifique (mais il se rappelle, après questionnement, qu'un Manuel a été mis en place par le PRC. Il ne se rappelle pas du nombre d'indicateurs mentionnés dans ce manuel). D'après lui, il n'y pas eu de demande explicite de données de la part de la CN-IGMVSS.

Genre ? Il indique que la DREEVCC en tient compte. Ils ont fait des reboisements dernièrement et ils ont impliqué les femmes, surtout les vulnérables. Il souligne qu'il est difficile de promouvoir l'approche genre quand on a très peu d'agents féminins (par ex, pour toute la DREEVCC : environ quatre femmes sur 200 agents – dont seulement deux au niveau départemental, soit 2% des effectifs) et quand on voit la marginalisation des femmes dans les instances communales (Conseils municipaux, CVD, etc.)

Projets GDT dans la Région Est ? Le projet RFP-GDT du FFEM/FAO démarre difficilement (Yamba et Coalla, dans les Provinces du Gourma et de la Gnagna. Problème de complexité du circuit de financement via le FPDCT). Le projet Beog-Puuto devrait démarrer sous peu dans la Province de la Gnagna.

Perspectives pour le PRC ? Axer les actions vers le terrain / l'opérationnel, même si c'est à petite échelle, pour ne pas faire que du renforcement des capacités « théorique » / sans point d'application.

ADIF

Organisation ? L'Association sougre-nooma d'intervention pour le développement des initiatives féminines (ADIF) a été créée en 1998. Elle intervient dans trois Provinces : Bam et Sanmatenga (Région Centre Nord), Soum (Région Sahel). Ses domaines d'intervention sont : agriculture, élevage, environnement, social, santé, éducation. L'ADIF est membre du SPONG et de SOS Sahel.

Collaboration avec le PRC2 ? Elle a démarré en novembre 2018 (signature de la convention en janvier 2018). Les actions ont été identifiées en concertations avec le Conseil municipal et les 25 CVD cibles de la Commune (vérification du niveau de motivation, de la présence de moellons, etc.). En 2018, les appuis ont touché 10 CVD affiliés à l'ADIF. En 2019, ils ont touché 12 CVD affiliés à l'ADIF et trois « écovillages » (concept issu du programme présidentiel 2015-2020, 2 000 écovillages attendus d'ici 2020. Classification faite par le MEEVCC, en test depuis 2017). Ils ont fait attention à ce que le plan d'actions ADIF soit cohérent avec le PCD de Bourzanga.

Coordination avec d'autres ONG intervenant à Bourzanga ? Début 2018, les ONG s'étaient réunies avec la Commune et ADIF pour se répartir les rôles : BD = embouche ovine, maraichage, récupération des terres ; GRAF (financé par OXFAM) = foncier (formation des Commissions de conciliation foncière villageoise - CCFV) ; Trias = maraichage (via la FUGECOM, Fédération des maraichères) ; Tiipaalga = foyers améliorés, warrantage, apiculture.

Récupération des terres dégradées ? Elles ont été appuyées à raison de 0,5 ha/personne x 15 personnes/groupe = 7,5 ha/groupe. Les actions de récupération étaient : cordons pierreux, zaï, création fosses fumières cimentées, régénération naturelle assistée (RNA), plantations d'arbres (cinq plants/personne : neem, baobab, *Acacia albida*, *Acacia senegal*). Les appuis consistaient en la fourniture de petit outillage (barres à mine, brouettes, pics, etc.), de ciment (pour les fosses fumières), la location de camions pour le transport des moellons. 75 ha ont été récupérés en 2018, 112,5 ha en 2019. 150 fosses fumières ont été créées en 2018, puis 225 en 2019.

AGR ? Il n'y a pas eu d'appui du PRC2 sur les AGR, notamment des formations et équipements pour la transformation des PFNL (karité surtout, mais aussi : *Sclerocarya birrea*, *Ziziphus mauritiana*, *Saba senegalensis*, *Adansonia senegalensis*...) et des produits agricoles, alors qu'il y a beaucoup de potentiel et que les femmes de l'ADIF s'intéressent à de nombreux produits : caramel de pain de singe, caramel d'arachide, granulé de bouillie de moringa, pommade de moringa, couscous, etc. L'ADIF ne sait pas si le PRC2 va mettre des appuis sur le sujet dans la convention ADIF/PRC2 pour 2020.

Formations ? Les STD de l'agriculture ont facilité quatre jours de formation sur fosses fumières / zaï / cordons pierreux / pépinières.

Situation sécuritaire ? Ça freine les activités, on ne sait pas sur quels villages les problèmes vont tomber...

Retour des ménages bénéficiaires sur le PRC2 ? Ils ont aimé toutes les activités de terrain. Ceux qui ont reçu des appuis ont maintenant ce qu'on pourrait considérer comme des champs-écoles, leur production a augmenté. Ils ont particulièrement apprécié les appuis sur le zaï et les cordons pierreux (transport des moellons, dons de petits équipements).

Perspectives pour le PRC ? C'est difficile, car l'équipe du PRC2 ne peut pas aller dans les villages. Les villageois hommes eux-mêmes ne peuvent pas aller au champ librement. C'est encore plus dangereux pendant l'hivernage, car le couvert végétal est plus épais. Il y a une brigade de gendarmerie qui circule

fréquemment en ville, mais ça ne suffit pas. A Zimtenga (45 km de Bourzanga) par exemple, il y a eu 18 morts il y a moins de deux semaines. Cela étant dit, les villageois n'ont pas le choix : il faut faire de la récupération des terres pour cultiver... Si les appuis continuent, il faut que les financements arrivent plus tôt et que la mise à l'échelle soit faite (NB : 47 000 habitant au dernier recensement en 2007, prévision de 69 000 habitants pour 2019. 43 villages).

DPEEVCC du Bam et STD de Bourzanga

Organisation des STD ? A Bourzanga, il y a cinq agents départementaux pour l'agriculture, deux pour l'environnement, trois pour élevage.

Planification des activités du PRC2 ? Cela a été fait en septembre 2018, via des concertations entre les STD agriculture / élevage / environnement, le Conseil municipal et l'ADIF (NB : CVD pas impliqués directement, car trop de villages et situation sécuritaire dégradée). Le plan d'action ADIF s'intègre dans le PCD 2015-2020. Le lancement officiel des activités à Bourzanga a été fait le 28 février 2019.

Appuis en équipements ? Les STD espéraient la réfection de leurs bureaux et l'achat de motos, mais il y a seulement le don d'un 4x4 pour la DPEEVCC du Bam (rétrocédée par la DREEVCC Centre Ouest). La situation n'est pourtant pas brillante : élevage = une moto, pas d'ordinateur ; agriculture = trois motos, pas d'ordinateur ; environnement = une moto, pas d'ordinateur, bâtiment délabré. Aucun des trois STD n'a l'électricité.

Formations reçues ? Sur genre et GDT : trois jours pour tous les DPEEVCC des quatre Régions, puis un jour pour les agents départementaux, formés par le DPEEVCC. Pour le Bam, neuf agents départementaux (agriculture/élevage/forêt) ont été formés : trois pour Bourzanga, trois pour Barsalogo, trois pour Tikaré. Le PRC2 a donné 75 000 FCFA à chaque DPEEVCC pour faire la formation.

Formations données aux ménages ruraux ? Une seule formation a été faite par le chef de service agriculture, sur la fabrication de fosses fumières.

Communication sur la GDT ? Des programmes radio sont en préparation, avec l'appui de Fabrice BAZIHE, depuis avril/mai 2018. Ils ont déjà identifié une radio (« Voix des lacs ». L'antenne est à Kongoussi et elle émet jusqu'à Kaya), signé une convention entre le PRC2 et cette radio, identifié des intervenants pour faire deux tables-rondes, enregistré des entretiens (avec un agent forestier sur le zaï forestier ; avec le DPE sur le reboisement ; avec un agent de la DPE sur l'usage des pesticides). Il n'est pas prévu de passage de caravane ou de théâtre forum. Enfin, l'association féminine « Femme lève-toi » a été identifiée par la DPE en novembre 2018, mais il ne sait pas si le PRC2 va confier des activités de communication à cette association.

PTF intervenant à Bourzanga dans le secteur rural ? Ils sont très nombreux :

- ONG SOS Sahel = protection des berges de bullis, des périmètres maraichers via les haies vives (financement PASP, mis en œuvre par l'ONG Soleil dans la main) ;
- Projet Neer Tamba = aménagement des bas-fonds (financement FIDA) ;
- ONG Tree Aid = récupération des terres dégradées et des bassins versants (financement des Pays-Bas, via financement DRYDEV mis en œuvre par ICRAF. Fini en juin 2019), projet PFNL 2^{nde} phase (financement ?) ;
- ONG Tiipaalga = foyers améliorés, cultures fourragères, apiculture ;
- ONG *Welt Hunger Hilfe*, via financements BMZ et Programme de développement avicole participatif (PDPav) ;
- Projet AZND = récupération des terres, sécurité alimentaire, PFNL, AGR/microfinance (financements de plusieurs bailleurs) ;
- Programme de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire au Sahel (PRRIA, financement BM) = distribution de petits ruminants (dons de trois femelles et un male par ménage vulnérable), d'intrants agricoles (semences, formations sur la culture du niébé) ;
- Projets FAO OSRO 801 / OSRO 802 / OSRO 803 de la FAO (appui à l'élevage de petits animaux : cultures fourragères, dotations en animaux, intrants vétérinaires, formation en production / santé animale) ;
- Programme d'appui au développement de l'élevage (financement BM) : cultures fourragères, infrastructures d'élevage, formation des agents vétérinaires, campagne de vaccination, appui-conseil des éleveurs.

NB : Il faut par contre noter que, contrairement aux prévisions initiales, les ONG belges (Trias, DB, OXFAM Belgique) ne sont pas/plus actives à Bourzanga.

S&E / BDD GDT ? Ils ne sont pas impliqués et ne connaissent pas le logiciel Delta ni la BDD GDT.

CCCo de Bourzanga ? Il a été créé par arrêté municipal en mars 2019. Un appui était prévu mais cela n'a pas été fait.

Reboisement du temps du PRC1 ? Des haies-vives d'*Acacia senegal* ont été mises en place sur deux périmètres de 0,5 ha, à Kora (village de Kongoussi) et Darijma (village de Kongoussi également).

Perspectives pour le PRC à Bourzanga ? Difficile à envisager, tant la situation sécuritaire est dégradée. L'opération *Ndofu* (« déraciner » en fulfulbé) est en place depuis mai 2019 et implique toutes les forces de défense et de sécurité (FDS. Armée, gendarmerie, police) des Régions Sahel et Centre Nord...Mais l'insécurité progresse. NB : moins de 10 gendarmes en poste à Bourzanga et environ 20 gendarmes à Namssiguia (25 km de Bourzanga).

Mairie de Bourzanga

Planification des appuis ? On s'est basé sur les éléments du PCD, on a ajouté, sans transformer la nature des activités. Ça a été fait entre fin 2018 et début 2019 et cela a impliqué la sensibilisation/implication de tous : CVD, CCFV, représentants des coutumiers, des religieux, des jeunes, des femmes et des éleveurs. NB : les éleveurs sont principalement des sédentaires. La Commune est traversée par un couloir de transhumance qui va de Djibo, passe par Kongoussi, puis l'Ouest de Fada, avant de fourcher entre le Bénin et le Ghana.

Relation avec PRC2 ? Le PRC2 et la Commune se coordonnent pour le suivi. Le paiement des actions de terrain passe par ADIF. C'est mieux si c'est direct, sinon c'est trop compliqué. Et ADIF est solide

Formations reçues ? Elles ont été reçues par des groupements de 15 personnes, 10 groupements en 2018 et 15 en 2019. Les thématiques étaient les suivantes : genre (notamment pour favoriser l'accès des femmes à la terre. NB : Le don de terres aux femmes est possible dans la Commune. Ça existait avant le PRC2, notamment avec la mobilisation de l'ADIF) et compostage (NB : le projet de Consolidation de la gouvernance environnementale locale (COGEL) avait déjà promu le compostage en 2012. Il y avait déjà cinq compostières/bio-digesteurs dans le Chef-lieu de la Commune)

Récupération des terres ? Il faut noter que les élus ne savent pas combien d'ha de terre ont été récupérés dans la Commune ces dernières décennies. L'ONG « Savoir se servir de la saison sèche en savane et au Sahel » (Six-S) avait déjà fait beaucoup (cordons pierreux, zaï, reboisement de neem, etc.) tout comme la Coopérative maraichage de Bourzanga (COMABO, incluse dans l'Union des coopératives du Bam). Le PRC2 a prolongé ces efforts : le PRC2 paye le transport des moellons et donne des petits équipements ; les villageois cotisent deux boîtes de mil chacun pour le repas.

Communication ? La radio « voix des lacs » devait émettre, mais ça n'a pas eu lieu. Idem pour le théâtre fora (problème de sécurité). Alternative explorée : avoir des animateurs endogènes dans les villages.

CCCo ? Le principe du CCCo est issu du Code général des collectivités territoriales (2004) et de la Lois sur la communalisation intégrale (2006). Le CCCo de Bourzanga a été créé par arrêté pris en 2012, retoilé en 2016. Ce CCCo est utile, mais coute cher : 160 participants (43 représentants des CVD, 87 du Conseil municipal, 20 des ONG, 10 des STD, 4 des religieux, 2 de la chefferie + STD Provinciaux + DR économie et planification), soit un budget moyen de 2 MFCFA/session (5 000 FCFA/j/personne + repas + sonorisation + tentes). Un CCCo a été appuyé en 2017. Aucun n'est prévu pour 2019, car il est trop risqué de réunir autant de personnes dans le contexte sécuritaire actuel.

Situation sécuritaire ? Sur 43 villages, 29 villages se sont vidés de leurs populations, réfugiées dans le chef-lieu de Commune. Le nombre de déplacés ne fait qu'augmenter : 8 160 en juillet 2018, 18 600 en août, 24 000 au début septembre et 27 000 actuellement (NB : comptages fait par les STD de l'action sociale et les CVD). Les gens ont semé, mais ils vont avoir des difficultés pour récolter. Les animaux sont en divagation ou volés par les terroristes. Il y a des secours sur place : Comité national de secours d'urgence (CONASUR), Croix rouge, Solidarités international, etc.), mais l'aide alimentaire est insuffisante, tout comme les hébergements (toutes les écoles sont occupées par les déplacés).

Perspectives pour le PRC ? Il y avait un gros enthousiasme des villageois, mais l'insécurité est là depuis 1 an ½ et tout est devenu compliqué...On avait pensé embaucher des animateurs endogènes pour profiter des périodes d'accalmie... Mais beaucoup de personnes sont déplacées (près de la moitié de la population de la Commune). Si les gens reviennent au village, on pourrait imaginer mettre en place des animateurs endogènes...Mais quand ? Cela étant dit, si la collaboration avec le PRC2 continue, il faudrait plus de

collaboration avec la Mairie pour qu'elle suive mieux les activités de terrain et soit toujours informée en temps réel.

DGEF

Organisation ? La DGEF comprend les structures suivantes : Direction des forêts ; Direction du génie forestier ; Direction de la faune et des espaces cynégétiques ; Direction de l'intendance et de la logistique ; Direction des opérations ; Service national des Systèmes d'information forestier (SN-SIF).

Objectif en termes de GDT ? D'après lui, les objectifs sont ceux du PNDES, récupérer 10 000 ha/an pendant 5 ans (50 000 ha en tout). Il ne mentionne pas les objectifs de la SPA-IGMVSS ni les cibles nationales en matière de neutralité de dégradation des terres.

Relations institutionnelles ? La Direction du génie forestier est chargée de la mise en œuvre des actions de récupération des terres. Elle comprend une vingtaine d'agents et est dotée de matériel (deux tracteurs puissants et deux charrues Delfino, le tout en mauvais état. Deux charrues Delfino sont hors d'usage). Cette Direction n'a pas d'agents attirés dans les STD, mais utilise les DREEVCC, DPPEVCC et Services départementaux comme relais de ses actions. Le DGEF a demandé à ce qu'il y ait un tronc commun entre la CN-IGMVSS et cette Direction, car chacun a ses propres bailleurs (la Direction du génie forestier collabore ainsi avec Neer Tamba, PAPSA, PIF). Il pense que cette Direction pourrait être davantage sollicitée par la CN-IGMVSS : « *L'IGMVSS, c'est un projet....Ca va finir et il faut penser à la durabilité quand les appuis stopperont* »

Création d'une ANGMVSS ? Il a suivi les débats de loin. Il pense que la CN-IGMVSS voulait copier le modèle du Sénégal, où l'Agence marche bien. Le DGEF pense que la création d'une Agence serait une bonne option (plus d'autonomie et de réactivité sur le terrain). Il indique que le BUNEE est d'ailleurs dans la même démarche. Questionné sur le devenir de la Division du génie forestier si l'AGMVSS voyait le jour, il reste évasif, ne semblant pas avoir réfléchi à la question.

Collaborations avec le PRC ? Le PRC2 est dans le budget programme 29 086 du MEEVCC, piloté par la DGEF. La DGEF le suit via le Comité de revue, dont la 1^{ère} réunion s'est tenue en janvier 2019. Quelques échanges avec la Direction du génie forestier.

Suivi de la GDT ? Il dit que c'est fait par la Direction du Génie forestier, pour les actions qu'elle mène par elle-même, et par la DGEF pour toutes les actions de GDT (celles menées par la Direction du génie forestier + celles menées par les PTF). Il ne connaît pas le manuel de S&E de la CN-IGMVSS. Il a entendu parler du logiciel Delta, lors du Comité de revue. Il ne pense pas ses agents ont eu des formations sur ces aspects de S&E / BDD sur la GDT.

Communication sur la GDT ? La DGEF a été associé ponctuellement, lors des rencontres organisées par la CN-IGMVSS. Il sait que la DCPM a été soutenue pour publier quelques numéros de la revue du MEEVCC.

Capitalisation sur GDT ? Il indique que le SP-CNDD et le CPP avaient fait un recueil des BP de GDT fin 2017 / début 2018. Il n'est pas au courant des activités du PRC2 sur le sujet et se questionne sur la valeur ajoutée d'une énième capitalisation, à moins d'enrichir l'existant (fournir des indications de coût des pratiques ? Régionaliser les BP selon la nature des sols, les substrats disponibles pour les aménagements, etc.).

DREEVCC Plateau central

Collaborations avec le PRC ? La DREEVCC est impliquée dans le PRC depuis sa 1^{ère} phase, 2014-2016. La DREEVCC est membre du Comité de pilotage du PRC2 et contribue à la planification de ses activités.

Objectif en termes de GDT ? Le DR cite différents documents (PNSR, SPA-IGMVSS, NDT, Programme 29-086, etc.) mais ne semble pas avoir les idées claires sur les objectifs poursuivis en termes de GDT.

Concertations ? Un GT-GDT a été créé mi-2018, par arrêté du Gouverneur de Région. Il a été présenté lors d'un CCR, au T3 2018. Il s'est réuni pour discuter de la fixation de la cible régionale en matière de NDT, au T4 2018. La discussion était pilotée par le Secrétariat permanent de Coordination des politiques sectorielles agricoles (SP-CPSA), en interaction avec le SP-CNDD/DCCI, IGB, SOS Sahel, etc. (NB : CN-IGMVSS pas impliquée directement ?). Au niveau CCCo, le PRC2 a appuyé celui de Ziniaré, qui s'est réuni le 27 septembre dernier. Le DREEVCC indique que le PRC2 a appuyé la tenue de deux conseils de direction (à Zorgo au T1 2019 et à Ziniaré au T2 2019).

Formations/échanges des agents du MEEVCC ? Le DR a du mal à répertorier a posteriori les formations/échanges menés dans le cadre du PRC...Voici ce dont il se souvient, pêle-mêle : voyage d'études au Niger des 15 DPPEVCC (des quatre Régions de l'IGMVSS) + lui-même en décembre 2017 ; formation

d'une semaine sur la récupération des terres (à Ziniaré, en 2017, pour 20 agents départementaux) ; formation de six jours sur GDT et genre (à Ouaga, fin 2018, pour tous les DPEEVCC + responsable régional S&E). Cette formation a ensuite été restituée par les cadres des DPEEVCC aux agents départementaux agriculture / élevage / environnement des Communes de Ziniaré et Zitenga (deux des 10 Communes ciblées par PRC2. Il ne connaît pas les raisons des choix) ; formation de quatre jours sur montage de projets (à Ouaga, au T2 2019, pour deux personnes/DPEEVCC + 2 personnes/DREEVCC) ; formation d'une semaine sur la création d'espaces de conservation (à Ziniaré, en 2018, pour 20 agents départementaux ; formation de ? jours en carto/GPS (à Kaya, en 2018, pour deux agents/DPEEVCC, le responsable forêt-faune et le responsable planification, soit six personnes ; Accueil de 20 agents des Régions Centre Nord et Est pour un voyage d'études de trois jours.

Formations des élus régionaux et communaux ? Il a souvenir des formations suivantes : (i) formation genre et environnement en 2018 à Ouaga pour les SG des Conseillers régionaux + Présidents de Commission régionale environnement et développement local (CREDL) + SG des 10 Communes cibles (ii) formation sur planification/suivi de la GDT en 2019, pour le même public (formateur : Dominique ZONGO du PNGT), (iii) formation de deux membres de la CEDL de chacune des 10 Communes + deux membres de la Commission aménagement et affaires foncières de chacune des 10 Communes.

S&E de la GDT ? D'après le DR, c'est fait avec la BDOT (?)...Questionné sur le lien existant entre BDOT et BDD GDT, il indique qu'il pense que la situation de référence de la DGEF provient de la BDOT et du SN-SIF (sous DGEF). Le responsable régional S&E et son adjoint ont été formés à Delta et Excel « niveau avancé » en 2018, à Ex-Act en 2019. Delta a été installé en 2018. Les projets de GDT qui envoient des données à la DREEVCC sont les suivants : Résilience et sécurité alimentaire (RESA. Volet récupération terres, mis en œuvre par le Minagri avec financement SIDA) ; Programme d'amélioration de la productivité agrosylvopastorales et conservation des eaux et sols (PACES. Financement KfW) ; Programme de renforcement et de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (PP1RS et P2RS. Financement CILSS et BM). Questionné sur les modalités de transmission des données, le DREEVCC indique faire un rapport narratif unique aux différents chefs de budget programme (lien avec Delta ?). Il ne se rappelle pas d'un Manuel de S&E de la GDT, produit par la CN-IGMVSS.

Capitalisation GDT ? Le DREEVCC sait qu'il existe des guides de BP-GDT, malheureusement peu souvent distribués aux agents départementaux. Il ne sait pas ce qu'a produit le PRC dans ce cadre.

Communication ? le DREEVCC cite diverses activités menées avec l'appui du PRC : ateliers techniques, manifestations grand public (campagne nationale de reboisement, journée nationale de l'arbre 2019, 20 ans de l'ONG APIL), interviews avec BF1, programmes de la radio Vénégré. Des concertations sont en cours pour monter un spectacle de théâtre forum : le PRC2 aurait déjà identifié la troupe, la DREEVCC doit revoir les messages, 15 représentations sont attendues (cheminement encore à établir)

Radio Vénégré

Organisation ? La radio compte quatre agents, un directeur, un chef de programme et deux journalistes (dont lui).

Collaboration avec PRC ? Elle est récente, via une convention signée avec PRC2 au début de l'année. Pour l'instant, il y a eu une formation en 2019 à Koudougou pour le chef de programme de la radio, mais il ne sait pas sur quel thème. Les deux journalistes n'ont pas eu d'autres formations (sur agroécologie, adaptation au CC, etc.). Lui-même a du mal à présenter les concepts clefs en question (CC, GDT, déforestation, etc.) : « *Les forêts luttent contre le changement climatique... Il pleut quand il y a des forêts* (NB : Oui, effet « micro-climat », mais il ne parle pas de l'effet séquestration qui a un impact sur le climat global)... *le changement climatique est dû à la pollution, qui gêne les rayons solaires* ».

Programmes radio ? Pour l'instant, la radio a couvert quelques événements : (i) visite d'un reboisement dans la Commune de Zintenga en début d'année, (ii) journée nationale de l'arbre en juillet 2019, (iii) formation sur la sécheresse à la DREEVCC en septembre 2019.

Equipe PRC2 - Yaovi

Rôle ? Il est arrivé en février 2018. Il fait la veille sur les financements GDT (11 sites suivis « à la main », sans flux RSS + abonnements email à divers sites : Coordination Sud, *Land Degradation*, FIDA, « Bourse d'étude », Fondation Yves Rocher, ENABEL, BAD, etc.). Il écrit aussi des notes conceptuelles pour demander des financements. Enfin, il participe à la réflexion sur l'avenir de la CN-IGMVSS (statu quo vs AGMVSS)

Modalités de mobilisation des fonds ? Il en distingue trois : (i) Mobilisation directe pour la CN-IGMVSS, (ii) Travail en consortium avec d'autres ONG, (iii) Catalyse des actions portées par d'autres partenaires.

Cible prioritaire ? C'est le FVC. Il n'est pas possible d'être accrédité comme entité à accès direct au FVC, sauf à être Agence. Au BF, seul le FIE est dans le processus d'accréditation (résultat fin 2020). La CN-IGMVSS est engagée dans deux processus : (i) Note conceptuelle déjà soumise avec OSS pour projet GDT du barrage de Toessin (9,74 MUS\$). Dépôt en juin 2019, retour à une date encore inconnue, (ii) Note conceptuelle à soumettre avec FAO (appui du fond *Readiness* FVC de 323 000 US\$ pour sa rédaction). Cette note sera probablement soumise fin 2019. La FAO veut inclure six pays (Sénégal, Mali, Niger, Burkina, Tchad, Mauritanie). Le budget est encore inconnu à ce stade, mais il devrait être important, car la FAO est accréditée pour des projets entre 10 et 250 MUS\$.

Autres sources de financement ? La CN-IGMVSS est impliquée dans le projet Beog-Puuto (consortium SOS Sahel / Terre verte / CN-IGMVSS / DGAHADI), d'un budget de 12 GFCFA financé par l'ASDI. Ce projet est en cours de démarrage. Elle a aussi envoyée en février 2019 une liste de projets (135 MUS\$ en tout) à la BAD, via l'AGMVSS régionale. Il n'y a pas de calendrier précis concernant la sélection des idées de projet et les études de faisabilité qui suivront. Enfin, la CN-IGMVSS s'est intéressée à d'autres fonds, avant de laisser tomber : (i) Fonds adaptation : pas de point focal au BF ; (ii) Fonds LDN : pas intéressant, car prêt concessionnel ; (iii) FEM : le SP-CNDD est point focal et fait les arbitrages en amont, la CN-IGMVSS n'a pas la main.

DREEVCC Centre Nord

Collaboration générale ? La DREEVCC a été impliquée dans le PRC1, notamment (i) la production de plants et le reboisement d'une partie des 50 ha du « bosquet de la jeunesse » (Commune de Kaya) : 2 ha reboisé, dont 0,25 ha grillagé, (ii) formation des agents (techniques de GDT, utilisation du GPS, voyages d'étude dans des Provinces voisines, voyage d'étude des DR au Sénégal en 2015...ne se rappelle plus du détail). Dans le cadre du PRC2, les DP sont allés au Niger en 2017.

R4 – Expérimentation ? Ils ont participé à la création d'une pépinière, qui a permis de produire 700 plants. Ils ont collaboré pour la mise en place des appuis par les ONG, mais le suivi est assuré directement par la DPEEVCC du Bam.

Formations ? Les DR et Resp. régional S&E ont été formés en 2017-2018 aux études d'impact environnemental et ont ensuite mis cela en pratique dans le cadre d'un projet GDT piloté par Neer Tamba (sur financement FIDA). Le responsable régional S&E a reçu une formation sur le carbone (?) en juillet 2019. Pour les Communes de Barsalogo et Bourzanga, les Maires, Présidents de CEDL, les STD départementaux (agriculture, élevage, environnement) ont été formés sur la GDT en 2018.

Appui pour la mise en place de certaines instances ? (i) CCR (plus de 100 personnes) appuyé en 2017 par le PRC2 pour présenter l'IGMVSS, (ii) Appui au CCCO des Communes de Barsalogo et Bourzanga : elle ne sait pas combien de réunions ont été appuyées, car c'est géré au niveau provincial. Elle n'a pas souvenir de la création et la réunion d'un GT-GDT.

Autres activités sous PRC2 ? Ils ont reboisé 0,25 ha grillagés, sur le bosquet de la jeunesse, à Kaya. Ils ont participé aux sessions du Comité de pilotage (2017 et 2018). Plus d'implication en 2019, suite au passage au budget programme / Comité de revue ? Ils ont été appuyés pour l'organisation de « conseils de direction » trimestriels (trois en 2017, trois en 2018, deux en 2019). Ils ont reçu un 4x4 (2018), du matériel de sonorisation/projection/groupe électrogène, deux ordinateurs/imprimantes (un en 2016, un en 2018).

Objectifs en termes de GDT ? Elle ne les connaît pas, que ce soient ceux au niveau national ou ceux au niveau régional. Elle pense que les objectifs sont présentés dans le PNDES 2016-2020, le PNSR 2017-2022 (à vérifier) et dans la cible en matière de neutralité de dégradation des terres. Elle ne cite pas spontanément la SPA-IGMVSS...Questionnée sur sa compréhension de l'articulation entre tous ces documents, elle indique que c'est le PNDES qui fait foi.

Communication ? Partenariat avec deux radios locales « Zama FM » (Kaya) et « La voix du Bam » (Kongoussi) depuis 2017/2018 (par : couverture des activités de reboisement). Il y a aussi des couvertures des reboisements par les journaux (Le Quotidien, L'Observateur). Elle n'a pas souvenir d'une caravane de presse. Elle sait que le PRC2 souhaite organiser du théâtre-forum, car ils en ont parlé lors de la planification 2019 (en janvier 2019, à Koudougou), mais elle ne sait pas où cela en est rendu.

Capitalisation ? Lors de la planification 2019, il était prévu de promouvoir des actions de digitalisation (dans son esprit : digitalisation = scannage des documents papier). Elle dit que la DREEVCC peut donner des

documents aux jeunes recrues, notamment le guide des BP de GDT du CPP (SP-CNDD, 2011). En dehors de ce qui précède, elle n'a pas une idée claire de ce que prévoit le PRC2 en termes de capitalisation.

Suivi-évaluation ? Le resp. régional S&E a été formé sur le logiciel Delta, mais ils ne l'utilisent pas encore. La collecte des informations est faite par les services départementaux, puis elles sont remontées aux Provinces et à la Région. Elle ne sait pas comment les données sont collectées (GPS ? Smartphone ? Papier ?). Avant Delta, ils utilisaient le GPS pour collecter des données (?) et ils faisaient en parallèle leurs rapport à la DGES. Actuellement, ils continuent à faire 4 rapports trimestriels (programme 086 gestion durable des RN, Programme 087 assainissement de l'environnement et amélioration du cadre de vie, programme 088 gouvernance environnementale, programme 089 économie verte et changement climatique). Elle sait qu'il y avait un manuel de S&E de l'IGMVSS, mais elle ne l'a pas utilisée personnellement.

Genre ? Elle est sensibilisée, elle fait par exemple attention à ce que les femmes soient représentées dans les formations...

Projets GDT dans la Région Centre Nord ? Le Projet de gestion participative des ressources agrosylvopastorales dans les Régions de l'Est, du Centre Nord, du Nord (mise en œuvre Neer Tamba. Financement FIDA. Période : 2015-2021) ; Programme d'amélioration de la productivité agrosylvopastorales et conservation des eaux et sols – PACES (mise en œuvre par diverses ONG. Financement KfW. Période : 2017-2021) ; Projet de valorisation agricole des petits barrages – ProValAg (mise en œuvre par diverses ONG. Financement ASDI. Période : 2017-2019) ; Projet Victoire sur la malnutrition plus - VIM+ (mise en œuvre ACDI-VOCA. Financement USAID. Période : 2018-2022)

Perspectives pour le PRC ? (i) Il faudrait ajouter quatre autres Commune, une pour chacune des quatre Régions. Dans la Région Centre Nord, on pourrait ajouter la Commune de Pissila ou Korsimoro. Il est rappelé que le projet Beog-Puuto travaille déjà dans ces Communes... Du coup, peut-être travailler dans la Province du Bam (Commune de Nasséré ou Zimtenga) ? Sinon, Commune de Barsalogo dans la Province du Sanmatenga... D'autant que cette Commune faisait partie des 10 Communes cibles du PRC2. L'insécurité ne peut pas être un facteur de blocage, car les villageois ont besoin de notre aide. On peut circuler en moto, plutôt qu'en voiture, en enlevant au besoin les plaques d'immatriculation et tous les symboles de l'Etat. (ii) Il faudrait renforcer les capacités des DPEEVCC sur le logiciel Delta, afin de faciliter les tâches. (iii) Il faudrait aussi leur donner des ordinateurs.

Frédéric MILLOGO, informaticien concepteur de la BDD GDT

Conception ? La BDD GDT est codée sur PostgreSQL et couplée à postGIS (couplé lui-même à ArcGIS). Il n'y a pas (encore) de requête automatisée pour traiter les données SIG. Mais, il est possible de faire in and out de BDD vers SIG. Une interface « géoserveur » peut être greffé. Par contre, on peut extraire des données sur Excel (par ex : aménagements physiques dans une Province). Les couches de base du SIG proviennent de la BDOT 2012 et de l'IFN2 2012-2013 (sortie en 2018)

Alimentation de la base ? Elle est faite à la main (données de GPS et données manuscrites sur formulaires papier). En termes de droit sur la base (gérée en mode « local »), il y a un administrateur général à la CN-IGMVSS, et des utilisateurs indifférenciés. Pour l'instant, les données relatives à 1 213 sites de récupération des terres ont commencé à être rentrées (processus encore en cours).

Débriefing avec équipe PRC2

Retours généraux : bonne préparation de la mission / fourniture de tous les documents demandés / parfois des difficultés au niveau des STD Envrt pour fournir des réponses quantitatives /

Mandat de la CN-IGMVSS ? C'est bien coordination et action, mais la coordination vient en premier. Par ailleurs, un statut d'AGMVSS permet de fidéliser des agents et de les mettre à l'aise en leur offrant de bonnes conditions de travail. Pour l'instant, les fonctionnaires détachés « font du bénévolat ».

Création du PRC ? Sur la base du PA-IGMVSS publié en 2012. APEFE a pris les parties concernant le renforcement des capacités (les autres partenaires ont pris d'autres actions : par ex, ACD a choisi de financer des actions opérationnelles). Peut-être que le PRC a été plus vite que les projets opérationnels.

CCR et CCCo ? Ils sont lourds, il faut les imiter à des échanges d'information sur les actions de l'IGMVSS. Le PRC finance une partie d'un CCR, jamais en totalité. Une piste pour pérenniser ces CCR est de demander aux bailleurs de fond de les financer de façon systématique dans leurs zones d'intervention.

Pilotage ? Avant le passage au budget-programme, il y avait des Comités de pilotage où toutes les actions étaient discutées. Avec la création des Comités de revue, on passe six projets en même temps.

Rapportage ? On les multiplie ! RASE pour l'APEFE, rapport pour subvention communication de WBI, rapport de la DGESS (budget programme 29-086)

Extension du système de S&E au niveau provincial ? Pas nécessaire, car les DREEVCC sont censés collecter et centraliser les données des DPEEVCC.

Rôle du CST ? Il n'y a pas de cadre formel pour les échanges science et technique au sein du MEEVCC (contrairement au Minagri, où il existe une Direction de la vulgarisation). Ça permettrait de faire remonter des besoins d'information scientifique et de redescendre des résultats de recherche.

Formations ? Le Plan a été bâti après des entretiens poussés avec les acteurs. Oui, certes, il n'y a pas toujours de mise en application après formation, mais les bénéficiaires sont censés être impliqués sur des actions opérationnelles.

Bourzanga ? L'idée de départ n'était pas de faire des investissements physiques, mais de voir comment on promeut la GDT dans une Commune. On a certes financé quelques petites réalisations, mais ce n'était pas l'objectif principal.

Communication ? Il y avait un plan de 2015 à 2017, 2018 était une année un peu de flottement. Deux volets pour la communication : (i) institutionnelle : que chacun se sente concerné par l'IGMVSS, (ii) pour le développement : que les villageois connaissent la GDT et l'IGMVSS. C'est dans ce second volet qu'ont été développé beaucoup d'outils de communication. Les journalistes ont été impliqués dans des formations sur le pourquoi/comment de la GDT/IGMVSS, puis appuyé pour faire des contenus professionnels, et enfin le PRC2 leur a proposé des collaborations. Le ciblage se fait principalement sur les radios locales.

Formation sur le montage de projets ? On leur fait écrire une note avant la formation, puis après la formation : eux-mêmes se rendent compte du chemin parcouru.

Indicateurs ? Ce sont des indicateurs d'impact, fournis par l'ONEDD. On pense que ce sont des indicateurs mesurables.

Capitalisation ? Le PRC n'a pas les moyens de financer toutes les actions de recueil de données de terrain, dans toutes les localités, pour toutes les pratiques.

Annexe 6 – Promouvoir la GDT, un objectif extrêmement pertinent

Depuis les années 1950, le Sahel est en proie à la sécheresse (SABRIE & L'HOTE, 2003)⁵⁷ (LEROUX, 2004)⁵⁸ et à la dégradation des terres (LAVERGNE, 2006)⁵⁹.

Cette dégradation a fortement progressé, avec deux pics de sécheresse en 1970 et en 1984 sur tout le Sahel, qui ont décimé les troupeaux et entraîné d'importants mouvements de populations (DARDEL, 2014)⁶⁰. Entre les années 1960 et 1990, la sécheresse en Afrique de l'Ouest a été la plus grave et la plus longue dans le monde au 21^{ème} siècle (*Intergovernmental Panel on Climate Change - IPCC, 2013*)⁶¹ :

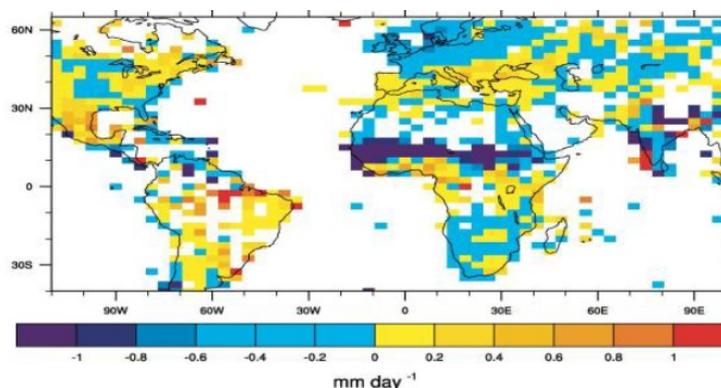


Figure 4 - Changement de pluviométrie au Sahel en juillet-août, 1967-1998 VS 1948-1966 (IPCC, 2013)

En ce qui concerne les projections en termes d'impacts des changements climatiques (notamment sur les précipitations et les températures) et donc de dégradation des terres, les résultats des simulations faites sur la base des scénarii de l'IPCC donnent des résultats parfois différents en termes d'amplitude des changements, mais tous très pessimistes.

Ainsi, (JALLOH et al., 2013)⁶², en utilisant deux modèles, dénommés MIROC (*Model for Interdisciplinary Research on Climate*, de l'Université de Tokyo) et CSIRO (*Australia Commonwealth Scientific and Industrial Research Organisation*), démontrent que les changements climatiques affecteront fortement l'agriculture : baisses de production d'ici 2050 (-5 à -25% sur maïs, mil, sorgho, arachide, etc.) et perte de zone cultivable au Nord Sahel.

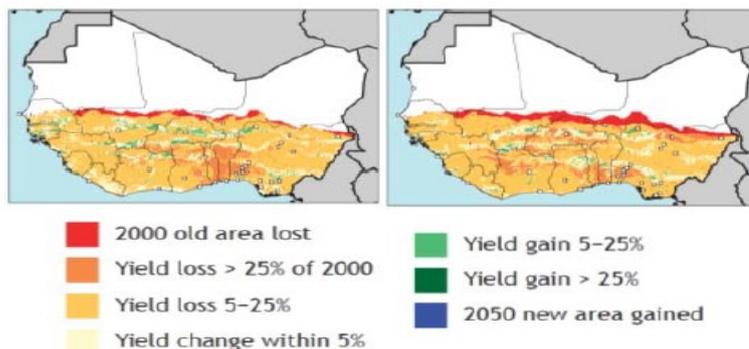


Figure 5 - Rendement en sorgho - 2050 vs 2000 - CSIRO à g. et MIROC à d. (JALLOH et al., 2013)

⁵⁷ SABRIE & L'HOTE, 2013. *Sahel : une sécheresse persistante. Fiche actualité n°178*. Montpellier - Institut de recherche pour le développement (IRD).

⁵⁸ LEROUX, 2004. *La dynamique de la grande sécheresse du Sahel*, dans *La dynamique du temps et du climat*. 2^{ème} édition, DUNOD ISBN 2 10 004807 4.

⁵⁹ LAVERGNE, 2006. *Le Darfour, une région du Sahel en proie à la désertification*, dans *Impacts ethniques et territoriaux d'une guerre civile en Afrique – paru sur <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/>*. Université Lyon 2 - Groupe de recherche et d'études sur la Méditerranée et le Moyen-Orient, Université Lyon 2.

⁶⁰ DARDEL, 2014. *Thèse de géophysique - Entre désertification et reverdissement du Sahel : Diagnostic des observations spatiales et in situ*. Toulouse - Université Paul Sabatier - Toulouse III.

⁶¹ IPCC, 2013. *Climate Change 2013: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Fifth Assessment Report of the IPCC* [Stocker, T.F., D. Qin, G.-K. Plattner, M. Tignor, S.K. Allen, J. Boschung, A. Nauels, Y. Xia, V. Bex and P.M. Midgley (eds.)]. Cambridge University Press, Cambridge, United Kingdom and New York, NY, US

⁶² JALLOH et al., 2013. *West African agriculture and climate change: a comprehensive analysis. First Edition*. Washington - International Food Policy Research Institute (IFPRI), 444p.

Le Sahel est – comme sa traduction littérale l'indique – déjà en marge, à tout point de vue :

- Climat violent, avec des températures élevées, une pluviométrie limitée et concentrée dans le temps, parfois erratique, une aridité forte ;
- Sols généralement pauvres (peu de matière organique, carences en phosphore et azote, pH élevés, Capacité d'échange cationique (CEC) faible) et fragiles (sensibles au ruissellement, à l'érosion, sujets à l'induration/latéritisation) ;
- Flore relativement peu diversifiée, composée de plantes et d'arbres frugaux et adaptés à la sécheresse ;
- Activités humaines fortement dépendantes des ressources naturelles (pastoralisme extensif, agriculture vivrière pluviale, collecte de PFNL pour l'alimentation/pharmacopée et de bois pour l'énergie de cuisson).

Les écosystèmes et populations sahéliennes sont donc en équilibre fragile et les grandes sécheresses des années 1970 et 1980 ont démontré leur vulnérabilité. Actuellement, il leur faut affronter quatre nouveaux enjeux, ayant tous un lien direct avec la GDT :

Démographique : Le Sahel est l'une des dernières régions du globe à ne pas avoir entamé sa transition démographique...et rien ne permet de l'envisager dans un proche avenir. Dans des économies reposant essentiellement sur l'exploitation des ressources naturelles, cela pose un vrai défi en termes de gestion durable des ressources naturelles ;

Sécuritaire : Les Etats sahéliens sont confrontés à la fois à la menace terroriste et à la délinquance quotidienne, freins à une planification concertée et de long terme de la GDT ;

Climatique : Les estimations des impacts des changements climatiques sur le Sahel sont diverses et ne font pas toujours consensus, mais toutes s'accordent sur le fait que les pays sahéliens seront les plus gravement touchés de par le monde, accentuant de fait la dégradation des terres ;

De gouvernance : L'amélioration de la gouvernance des Etats sahéliens, dont les populations dépendent fortement de l'exploitation des ressources naturelles, passe notamment par le renforcement de la coordination intersectorielle, la formation des cadres, l'accélération des actions en termes de GDT / décentralisation / sécurisation foncière / agroécologie.

Le PRC2 peut difficilement agir au niveau des deux premiers enjeux. Il a par contre vocation à agir sur le défi climatique, en promouvant l'atténuation du changement climatique (via la séquestration de GES dans les sols et dans la biomasse) et l'adaptation à ses effets (en augmentant la résilience des écosystèmes et des populations). Il a aussi vocation à contribuer au renforcement de la gouvernance de l'Etat pour mener des actions de GDT efficaces.

Annexe 7 – Le contexte « complexe » de la GDT au BF

De nombreuses initiatives internationales sur la GDT

Depuis le début des années 2010, le momentum politique sur la nécessité de combattre la dégradation des terres et de soutenir la GDT n'a cessé de croître. Actuellement, les décideurs ont des ordres de grandeur des dégâts causés par la dégradation des terres et des besoins en financement requis pour la combattre : Le rapport de l'initiative sur les coûts de la dégradation des terres (TILAHUN et al., 2015)⁶³, pendant du rapport sur les coûts du changement climatique (STERN et al., 2007)⁶⁴, évalue ainsi le coût de l'inaction face à la dégradation des sols à 4,2 trillions d'US\$ d'ici 2030, soit 12,3% du PIB annuel des 42 pays étudiés !

De nombreuses initiatives ont vu le jour ces dernières années afin de « mettre à l'échelle » la GDT. Le BF est partie prenante de toutes ces initiatives et tente d'incorporer leurs principes et objectifs dans ses propres documents de politique nationale :



L'**IGMVSS**⁶⁵ a été lancée par les Chefs d'État et de Gouvernement Africains en 2007. Elle visait initialement l'implantation de la « Grande muraille verte », telle qu'illustrée dans la **Partie 1.1**, puis a progressivement étoffé ses objectifs afin d'appuyer les efforts des communautés locales en matière de gestion durable des forêts et des terres, afin de contribuer à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique, et à la sécurité alimentaire.



Le **Partenariat mondial pour la restauration des forêts et des paysages (GPFLR)**⁶⁶ a été lancé en 2003 par l'UICN. Il rassemble aujourd'hui diverses parties prenantes soucieuses de « transformer des terres dégradées ou stériles en paysages sains et fertiles où les communautés locales et les écosystèmes peuvent cohabiter dans le cadre d'une GDT ».



Le **Défi de Bonn**⁶⁷ a été lancé en septembre 2011. Il fixe l'engagement de restaurer 150 Mha de terres dans le monde d'ici à 2020. Il doit aussi permettre d'atteindre d'autres cibles : (i) Objectif Aichi 15 de la CNUDB visant à restaurer 15% des écosystèmes dégradés d'ici à 2020, (ii) REDD+ de la CCNUCC, (iii) Neutralité des terres de la CNULCD.



Le principe de **Land Degradation Neutrality (LDN)**⁶⁸ a été adopté en 2015, en tant qu'Objectif de développement durable (ODD) 15.3. Il fixe l'engagement mondial de restaurer autant de terres qu'il s'en dégrade d'ici 2030.



L'**Initiative africaine pour la restauration des terres (AFRI100)**⁶⁹ a été lancée en décembre 2015, en marge de la Conférence climat de Paris. Elle vise à restaurer 100 Mha de terres en Afrique d'ici à 2030. Dans ce cadre, plusieurs pays africains (dont le Niger) se sont déjà engagés à restaurer 41 Mha de terres d'ici 2030. Cette initiative est coordonnée par le partenariat

De très nombreuses politiques générales et sectorielles liées à la GDT au BF

Les Politiques et Lois nationales burkinabés en lien avec la GDT, qu'elles soient de portée générale ou sectorielle, sont très nombreuses :

⁶³ TILAHUN et al, 2015. *Benefits of Action Outweigh the Costs. A complementary report to the Economics of Land Degradation Initiative*. Nairobi – ELD Initiative and UNEP, 156p.

⁶⁴ STERN, 2017. *The Stern review – The Economics of Climate Change*. Cambridge - Cambridge University Press. 712p

⁶⁵ <http://www.grandemurailleverte.org/>

⁶⁶ <http://www.forestlandscaperestoration.org/>

⁶⁷ <http://www.bonnchallenge.org/content/challenge>

⁶⁸ <https://www.unccd.int/actions/ldn-target-setting-programme>

⁶⁹ <http://www.wri.org/resources/data-visualizations/afri100-africa-restoring-100-million-hectares-deforested-and-degraded>

- **TRANSVERSAL** : Stratégie de croissance accélérée et de développement durable 2011-2016 - SCADD (Gvt du BF, 2010)⁷⁰ et Politique nationale de développement durable – PNDD (Gvt du BF, 2013a)⁷¹ ;
- **AGRICULTURE** : Programme national du secteur rural 2011-2015 – PNSR (Gvt du BF, 2011)⁷² et Politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle – PNSAN (Gvt du BF, 2013b)⁷³ ;
- **ENVIRONNEMENT** : Code de l'environnement (Assemblée nationale – AN - du BF, 2013c)⁷⁴ ;
- **FORET** : Politique forestière nationale (AN du BF, 1997)⁷⁵ ;
- **ELEVAGE** : Politique nationale de développement durable de l'élevage 2010-2025 - PNDEL (Ministère des ressources animales, 2010)⁷⁶ ;
- **FONCIER** : Politique nationale de sécurisation foncière en milieu rural – PNSFMR (Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques – MAHRH, 2007)⁷⁷, Loi n°834-2009/AN portant régime foncier rural (AN du BF, 2009)⁷⁸, Loi n°034-2012/AN portant réorganisation agraire et foncière (AN du BF, 2012)⁷⁹ ;
- **DECENTRALISATION** : Loi n°55-2004/AN portant Code général des collectivités territoriales au BF (AN du BF, 2004)⁸⁰ et Loi n°014-2006/AN portant détermination des ressources et des charges des collectivités territoriales au BF (AN burkinabé, 2006)⁸¹ ;
- **ADAPTATION** : Plan national d'adaptation aux changements climatiques – PNA (Ministère de l'environnement et des ressources halieutiques – MERH, 2015)⁸² ;

Deux cadres stratégiques pour la GDT au BF : SPA-IGMVSS et CSI-GDT

Dans un souci de mise en cohérence des différents documents de politique précités, le BF a décidé d'adopter une approche transversale en se focalisant sur la GDT...Mais ceci s'est matérialisé par la publication de deux cadres stratégiques en termes de GDT, sans que des liens explicites soient faits entre les deux.

SPA-IGMVSS : La SPA initiale couvrait 2012-2017 (Gvt du BF, 2012). Le Plan d'action a été actualisé pour 2018-2022 (Gvt du BF, 2018). Comme expliqué dans la **Partie 1.1**, les quatre objectifs stratégiques de la SPA-IGMVSS demeurent inchangés, mais sa zone d'intervention a été élargie (de quatre à cinq Régions, de 101 à 136 Communes), tout comme son budget (33,5 M€ pour 2012-2017 et 51,4 M€ pour 2018-2022).

⁷⁰ Gvt du BF, 2010. *Stratégie de croissance accélérée et de développement durable 2011-2016*. Ouagadougou – Gvt du BF, 116p

⁷¹ Gvt du BF, 2013a. *Politique nationale de développement durable*. Ouagadougou – Gvt du BF, 88p

⁷² Gvt du BF, 2011. *Programme national du secteur rural 2011-2015*. Ouagadougou – Gvt du BF, 67p

⁷³ Gvt du BF, 2013b. *Politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle*. Ouagadougou – Gvt du BF, 67p

⁷⁴ AN du BF, 2013. *Loi n°006-2013/AN du 2 avril 2013 portant Code de l'environnement au BF*. Ouagadougou – AN du BF, 31p

⁷⁵ AN du BF, 1997. *Loi n°006/97/ADP du 31 janvier 1997 portant Code forestier au BF*. Ouagadougou – AN du BF, 31p

⁷⁶ Ministère des ressources animales, 2010. *Politique nationale de développement durable de l'élevage au BF 2010-2025*. Ouagadougou - Ministère des ressources animales, 54p

⁷⁷ MAHRH, 2007. *Politique nationale de sécurisation foncière en milieu rural*. Ouagadougou – MAHRH, 49p

⁷⁸ AN du BF, 2009. *Loi n°834-2009/AN du 16 juin 2009 portant régime foncier rural au BF*. Ouagadougou - AN du BF, 31p

⁷⁹ AN du BF, 2012. *Loi n°034-2012/AN du 02 juillet 2012 portant réorganisation agraire et foncière au BF*. Ouagadougou - AN du BF, 86p

⁸⁰ AN du BF, 2004. *Loi n°55-2004/AN du 21 décembre 2004 portant Code général des collectivités territoriales au BF*. Ouagadougou - AN du BF, 44p

⁸¹ AN du BF, 2006. *Loi n°014-2006 du 9 mai 2006 portant détermination des ressources et des charges des collectivités territoriales au BF*. Ouagadougou - AN du BF, 5p

⁸² MERH, 2015. *Plan national d'adaptation aux changements climatiques*. Ouagadougou – MERH, 155p

Cadre stratégique d'investissement pour la GDT au BF - CSI-GDT (MERH, 2014)⁸³ : il a été validé en 2014 et planifié sur 2014-2020 avec un budget de 869 GFCFA (1 320 M€, soit 25 fois plus que le budget de l'actuel Plan d'action 2018-2022 pour l'IGMVSS au BF).

Son objectif global est de « Mobiliser et accroître l'efficacité des ressources financières, technologiques et des connaissances qui sont nécessaires pour inverser durablement les tendances à la dégradation des terres rurales au Burkina-Faso ». Il comprend cinq objectifs spécifiques, dont trois qui se recoupent avec ceux de la SPA-IGMVSS : 1/ Promouvoir un mécanisme de financement durable de la GDT, 2/ Amplifier les bonnes pratiques de GDT, 4/ Intégrer la GDT dans la planification du développement aux différentes échelles (plateformes régionales et communales sur la GDT).

Il part peu ou prou des mêmes constats à l'origine de la SPA-IGMVSS, en appuyant lui aussi sur l'insécurité foncière et la faiblesse de la décentralisation, deux freins à la GDT. Il va plus loin que la SPA-IGMVSS en faisant de très intéressantes analyses économiques :

- En 2008, le coût de la dégradation des terres représenterait 4,7% du Produit intérieur brut (PIB) et le coût de la lutte contre cette dégradation 2,2% du PIB. En d'autres termes, pour un FCFA investi dans la GDT, deux FCFA de richesses sont créés ;
- Entre 2008 et 2011, 58 bailleurs privés et publics, nationaux et internationaux, ont financé près de 389 projets ayant trait à la GDT ;
- Entre 2002 et 2014, les investissements en GDT ramenés au km² ont décuplé, passant de 59 à 580 FCFA/an. Il est aussi noté que la levée de financements privés pour la GDT pose problème.

L'évaluation des besoins en financement de la GDT pose par contre problème. Il est indiqué que l'idéal serait de faire une évaluation « *bottom-up* », à partir des niveaux de dégradation réellement observés. Faute d'avoir de telles données désagrégées, une évaluation « *top-down* » est présentée, en posant des objectifs a priori par activités (par ex, 105 000 ha/an de zai, 10 000 ha/an de micro-bassins, 10 000 t/an de fourrage).

Par ailleurs, à l'instar de la SPA-IGMVSS, le CSI-GDT présente l'idée de créer une Plateforme nationale de la GDT (dont le Secrétariat permanent du Conseil national de l'environnement pour un développement durable (SP-CONEDD) assurerait le secrétariat), ainsi que des Plateformes régionales et communales (dans au moins 150 Communes). Il rejoint donc les objectifs de la SPA-IGMVSS et du groupe de travail sur la neutralité des terres.

Enfin, il expose un système de suivi-évaluation qui pourrait être mis en place et animé par l'Observatoire national du développement durable (ONEDD)⁸⁴, organe sous tutelle du SP-CONEDD et opérationnel depuis 2013, avec l'appui du Programme national de partenariat pour la GDT / *Country Partnership Program for Sustainable Land Use* (PNPGDT/CPP).

193 indicateurs d'impacts ont ainsi été identifiés pour toutes les actions dans le développement rural et ils ont été répartis en 10 thèmes (stratégie, eau, air, sol, forêt, biodiversité, socio-économie, assainissement/énergie, catastrophes, transversal). 112 de ces indicateurs pourraient spécifiquement s'appliquer aux actions de GDT. Il semble donc que les fonctions dévolues au Bureau national des évaluations environnementales (BUNEE) se retrouvent de fait transférées, a minima encadrées, par l'ONEDD.

Beaucoup reste à faire au BF en termes de mise à l'échelle de la GDT

A notre connaissance, l'état des lieux le plus exhaustif a été fait en 2006, dans le cadre du Programme national de partenariat pour la GDT (PNPGDT, mieux connu sous l'acronyme de *Country Partnership Program – CPP*) (SP-CONEDD, 2006)⁸⁵.

⁸³ MERH, 2014. *Cadre stratégique d'investissement pour la GDT*. Ouagadougou – MERH, 106p

⁸⁴ www.onedd-burkina.info

⁸⁵ SP-CONEDD, 2006. *Revue scientifique de l'état de dégradation des terres au BF*. Ouagadougou - SP-CONEDD, 155p

Ce document présente l'historique des actions de GDT, au sens large, entreprises depuis les années 1960, principalement dans les Régions du Sahel et du Centre-Nord :

- De 1962 à 1965 : Premières actions d'ampleur par l'ONG Groupement européen de restauration des sols (GERES). 120 000 ha sont « traités », avec création de fossés de diversion et d'infiltration au bulldozer. La plupart des aménagements ne sont pas pérennisés, faute de participation villageoise ;
- De 1972 à la fin des années 1970 : L'Etat, via le Fond de développement rural (FDR), poursuit ces aménagements sous forme de fossés, en changeant cependant d'approche. Les aménagements sont faits à la main, en mobilisant la main-d'œuvre villageoise. L'état des lieux n'indique pas les surfaces traitées et ne dit pas si les aménagements ont été pérennisés ;
- A partir des années 1980 : de premières actions innovantes de l'Association française des volontaires du progrès (AFVP) sont menées dans la Province du Bam (abandon des fossés, introduction de cordons pierreux, digues filtrantes, reboisement, techniques agroforestières, etc.) puis sont reprises après par différentes ONG, associations et projets de développement. Là encore, l'état des lieux n'indique pas les surfaces traitées et ne dit pas si les aménagements ont été pérennisés.

L'état des lieux termine cet historique en listant les principaux projets / programmes qui se sont succédés dans le pays, en mentionnant rarement les surfaces concernées et l'état des aménagements après mise en place. Il est seulement indiqué que les « techniques de GDT [...] sont partout présentes en milieu rural. On peut estimer les superficies aménagées dans la Région du Plateau central entre 250 000 et 300 000 ha ».

L'état des lieux compile par contre des données intéressantes concernant les impacts biophysiques et socio-économiques des actions de GDT, tel que l'impact sur les rendements agricoles :

Technique	Accroissement de rendement sur sorgho (%)	Sources des données
Cordons pierreux	23 à 30	CES/AGF, PATECORE
Cordons pierreux avec fumier	34 à 46	CES/AGF, PATECORE
paillage	2 à 5	INERA / RSP
Zaï	80 à plus de 100	INERA/RSP ; INERA/ CES II
Digue filtrante	86 %	PATECORE
Diguette filtrante	15%	PATECORE

Source : compilation des auteurs

Figure 6 - Impacts des techniques de GDT sur le rendement en sorgho au BF (SP-CONEDD, 2006)

Par ailleurs, il présente de très intéressantes cartes de dégradation des terres, élaborées à partir des travaux de l'Institut géographique burkinabé (IGB) et de sa Base de données de l'occupation des terres (BDOT), élaborée selon la méthodologie *Corine Land Cover*⁸⁶ (NB : le Burkina-Faso est le seul pays d'Afrique subsaharienne à disposer d'une telle BDOT, très désagrégée en termes de classification et très précise, pour les années 1992, 2002 et 2012).

⁸⁶ http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/spipwwwmedad/pdf/Methodologie_CLC_cle1e1d2e.pdf

On a ainsi une carte de la dégradation des terres en 2002, avec des classes de terres allant de « Très fortement dégradé » (5% à 20% de couvert végétal, en régression + sol raviné ou nu ou cuirassé ou placage sableux) à « Très faiblement dégradé » (plus de 70% de couvert végétal + sol apparemment non dégradé) :

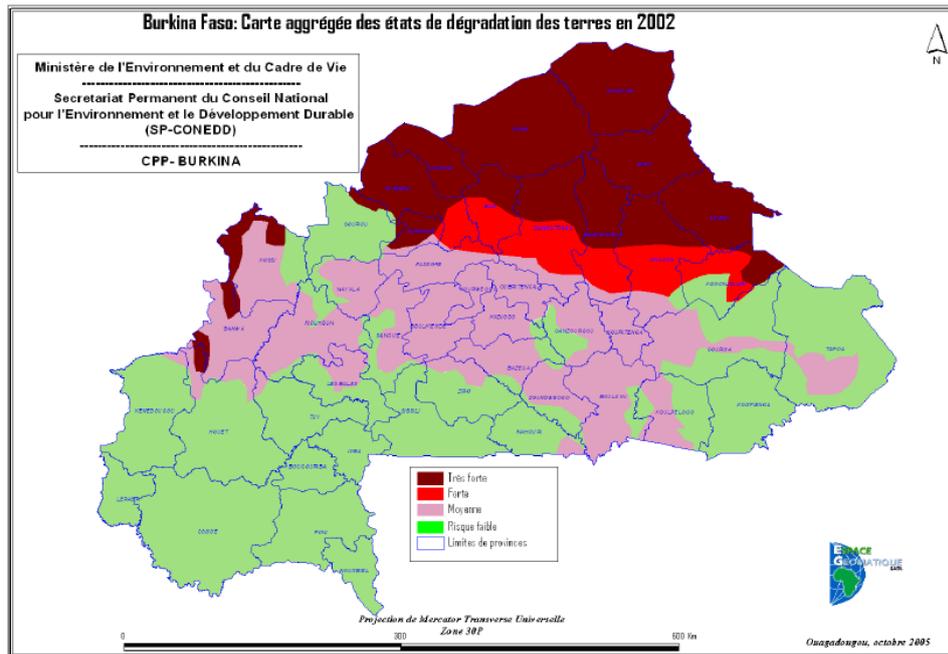


Figure 7 - Carte des terres dégradées au BF en 2002 (SP-CONEDD, 2006)

On a également une carte de l'évolution de la dégradation des terres entre 1992 et 2002 : Il apparaît que la dégradation a progressé le plus rapidement dans la Région Sahel, à un rythme beaucoup moindre pour la Région Centre Nord (ce qui pourrait s'expliquer par le niveau de dégradation déjà élevé dans cette Région en 1992 : la situation n'aurait guère évolué entre 1992 et 2002). Quant à l'Ouest et à l'Est du pays, le rythme de dégradation est moyen, mais avec une forte concentration spatiale, témoignant de l'existence de flux migratoire provenant de la Région du Plateau central

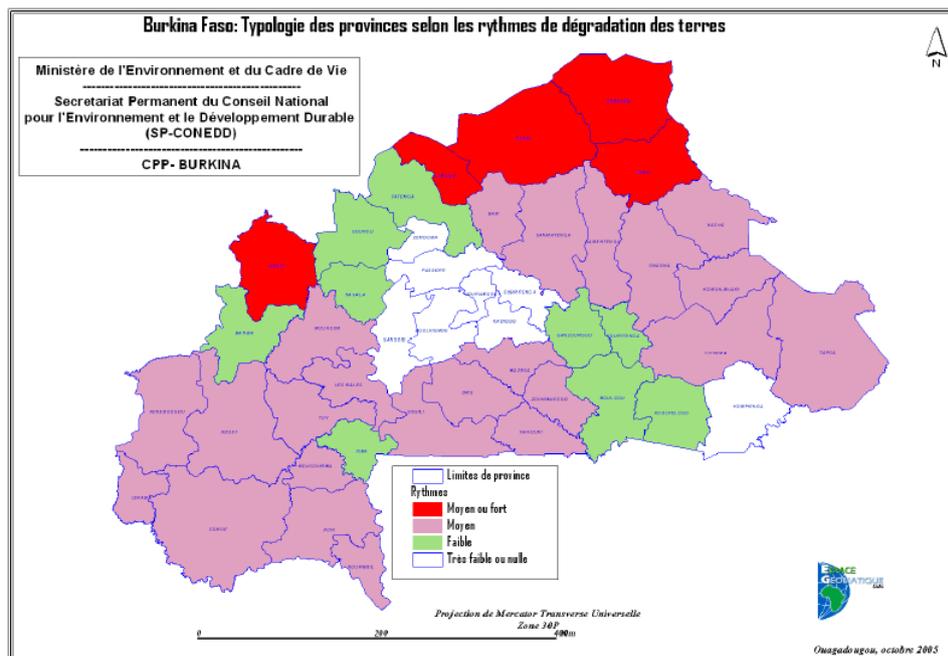


Figure 8 - Carte de la hausse de la dégradation des terres au BF entre 1992 et 2002 (SP-CONEDD, 2006)

Annexe 8 – Détail des formations et voyages d'études organisés par le PRC1 et le PRC2

N°	Année	Public cible	Thèmes	Participants	Durée (J)
1	2015	SSE DREEVCC (8) SSE DPEEVCC (15)	Suivi des reboisements et des plantations	23	3
2	2015	SDEEVCC + postes forestier	Suivi des reboisements et des plantations	107	2
3	2015	SSE CN-IGMVSS (1), SSE DREEVCC (4)	S&E des projets et programmes	5	10
4	2015	CN-IGMVSS	Anglais	5	10
5	2015	Pépiniéristes	Productions de plants forestiers	15	3
6	2015	SDEEVCC (Soum)	Productions de plants forestiers	15	3
7	2016	CN-IGMVSS	Anglais	5	10
8	2016	Pépiniéristes	Productions de plants forestiers	15	3
9	2016	SDEEVCC (Soum)	Productions de plants forestiers	15	3
10	2016	Conseillers communaux, OSC, MEEVCC	Plaidoyer pour la GDT et la lutte contre la désertification	35	3
11	2016	Directeurs DREEVCC (4) et Directeurs DPEEVCC (15)	Procédures EIES et NIES et rôle des acteurs	22	2
12	2016	Directeurs DREEVCC (4) et Directeurs DPEEVCC (15)	Management des ressources humaines	22	3
13	2016	Agents et Cadres de la DFR	Gestion décentralisée des ressources forestières	10	3
14	2016	Agents et Cadres de la DFR	Législation et réglementation des semences forestières au BF	10	2
15	2016	SSE DREEVCC (4)et FF DREEVCC (4) SSE DPEEVCC (15) et FF DPEEVCC (15)	Elaboration des PTBA et de rapports d'activités	38	3
16	2016	SSE DREEVCC (4)et FF DREEVCC (4) SSE DPEEVCC (15) et FF DPEEVCC (15)	Elaboration de TDR d'activités	38	2
17	2016	SPEDD DREEVCC (4) SPEDD DPEEVCC (15)	Procédures EIES et NIES et rôle des acteurs	19	2
18	2016	SPEDD DREEVCC (4) SPEDD DPEEVCC (15)	Production de plantes ornementales	19	3
19	2016	SDEEVCC + postes forestier	Techniques de récolte des semences et de production des plants forestiers	109	3
20	2016	SDEEVCC + postes forestier	CC : causes, conséquences et mesures d'adaptation dans le secteur rural	109	2
21	2016	SAF CN-IGMVSS (1) SAF DREEVCC (4)	Elaboration et suivi de budget programme	5	5
22	2016	Secrétaires de Direction de la CN-IGMVSS (1), des DREEVCC (4) et du MEEVCC (5)	Techniques d'archivage papier et numérique	10	5
1	2017	CN-IGMVSS (2), DGESS (1), SSE DREEVCC (8), SSE DPEEVCC (15)	Manuel de S&E de l'IGMVSS	26	2
2	2017	SDEEVCC postes forestiers	Techniques agroforestières	107	5
3	2018	SSE CN-IGMVSS (3), SSE DREEVCC (4), DGESS (1)	Logiciel Delta	8	5
4	2018	SSE IGMVSS	Formation BDD IGMVSS	3	5
5	2018	SSE IGMVSS (3), partenaires IGMVSS (2)	Approche bassins versants	5	5
6	2018	SG Mairie (10), SG Conseils régionaux (10)	Approche genre et développement	18	2
7	2018	Cellule Communication CN-IGMVSS	Montage audiovisuel	1	5
8	2018	CN-IGMVSS (4), SSE DREEVCC (4)	Excel avancé	8	5
9	2018	DPEEVCC (3), SDEEVCC (20)	Utilisation du GPS	30	5
10	2018	DREEVCC (9), DPEEVCC (15), DGESS (1)	Genre et environnement	25	4
11	2018	Services départementaux Environnement, élevage, agriculture	Genre et environnement	50	1
12	2018	SDEEVCC (107)	Techniques d'animation	107	2
13	2018	SDEEVCC (107)	Gestion des espaces de conservation par les collectivités territoriales	107	3
14	2018	CN-IGMVSS	Elaboration et suivi de budget programme	6	4
15	2019	SG Mairie (10), SG Conseils régionaux (10)	GDT + IGMVSS	18	2
16	2019	Présidents CEDL (2) + présidents CF (2) de 10 communes	Genre et environnement	40	1
17	2019	Présidents CEDL (2) + présidents CF (2) de 10 communes	GDT + IGMVSS	40	1
18	2019	DR + SER, 3 DP + 3 SEP Plateau Central	Formulation des Projets et Programmes	9	4
19	2019	Journaliste : Presse écrite : 5, télé : 2, radio : 18, Presse en ligne : 3	Atelier d'information sur l'IGMVSS	27	4
20	2019	Journalistes radios rurales :	Production de contenus sur la GDT	17	4
21	2019	Secrétaire IGMVSS	Outils bureautiques	1	4
22	2019	CN-IGMVSS :3, responsable SE DREEVCC : 4	Logiciel Delta : recyclage	7	4
23	2019	CN-IGMVSS : 2, responsable FF DREEVCC : 4	Logiciel Ex-Act	6	4

Figure 9 - Récapitulatif général des formations organisées par le PRC (PRC2, 2019c)

N°	Année	Public cible	Thèmes	Participants	Durée
1	2015	CN-IGMVSS (3), DREEVCC (4), ONG (1)	GMV Sénégal	8	5
2	2017	SSE CN-IGMVSS (2), DREEVCC (1), DPEEVCC (15)	GMV Niger	18	5
3	2018	CN-IGMVSS (3), DREEVCC (6), DPEEVCC (16)	Ferme de Guié, Ecovillage de Béta, Ferme agro-éco. de Bissiga, Mise en défens de Tiipaalga	25	3

Figure 10 - Récapitulatif général des voyages d'études organisés par le PRC (PRC2, 2019c)

SDEEVCC + postes forestiers			
Thématiques	Nbre	Durée	J de formation
Suivi des reboisements et des plantations	107	2	214
Productions de plants forestiers	30	3	90
Techniques de récolte des semences	109	3	327
CC : causes, conséquences et mesures d'adaptation	109	2	218
Techniques agroforestières	107	5	535
Utilisation du GPS	20	5	100
Genre et environnement	50	1	50
Techniques d'animation	107	2	214
Gestion des espaces de conservation par les coll terr	107	3	321
9	746	26	2 069

Directeurs DPEEVCC			
Thématiques	Nbre	Durée	J de formation
Procédures EIES et NIES et rôle des acteurs	15	2	30
Management des ressources humaines	15	3	45
Genre et environnement	15	4	60
Voyages études Niger	15	5	75
Formulation des projets et programmes	3	4	12
4	63	18	222

SSE DPEEVCC			
Thématiques	Nbre	Durée	J de formation
Suivi des reboisements et des plantations	15	3	45
Elaboration des PTBA et de rapports d'activités	15	3	45
Elaboration de TDR des activités	15	2	30
Manuel de S&E de l'IGMVSS	15	2	30
Formulation des projets et programmes	3	4	12
4	63	10	162

Services DPEEVCC			
Thématiques	Nbre	Durée	J de formation
Elaboration des PTBA et de rapports d'activités	15	3	45
Elaboration de TDR d'activités	15	2	30
Procédures EIES et NIES et rôle des acteurs	15	2	30
Production de plantes ornementales	15	3	45
Utilisation du GPS	3	5	15
Voyage d'études Plateau Central	16	3	48
6	79	18	213

Directeurs DREEVCC			
Thématiques	Nbre	Durée	J de formation
Procédures EIES et NIES et rôle des acteurs	4	2	8
Management des ressources humaines	4	3	12
Voyage études Sénégal	4	5	20
Voyage études Niger	1	5	5
Formulation des projets et programmes	1	4	4
4	14	19	49

SSE DREEVCC			
Thématiques	Nbre	Durée	J de formation
Suivi des reboisements et des plantations	8	3	24
S&E des projets et programmes	4	10	40
Elaboration des PTBA et de rapports d'activités	8	3	24
Elaboration de TDR d'activités	8	2	16
Manuel de S&E de l'IGMVSS	8	2	16
Logiciel Delta	4	5	20
Excel avancé	4	5	20
Formulation des projets et programmes	1	4	4
Logiciel EX ACT	4	4	16
7	49	38	180

Services DREEVCC			
Thématiques	Nbre	Durée	J de formation
Elaboration des PTBA et de rapports d'activités	4	3	12
Elaboration de TDR des activités	4	2	8
Procédures EIES et NIES et rôle des acteurs	8	2	16
Production de plantes ornementales	8	3	24
Elaboration et suivi de budget programme	4	5	20
Techniques d'archivage papier et numérique	4	5	20
Genre et environnement	9	4	36
Voyages d'études Plateau Central	6	3	18
Logiciel EX ACT	4	4	16
8	51	31	170

CN-IGMVSS			
Thématiques	Nbre	Durée	J de formation
Anglais	5	10	50
Excel avancé	4	5	20
Budget programme	7	4	28
Techniques d'archivage papier et numérique	1	5	5
Montage audiovisuel	1	5	5
Voyage études Sénégal	3	5	15
Voyage études Niger	2	5	10
Outils bureautiques	1	4	4
Logiciel EX ACT recyclage	1	4	4
7	25	47	141

SSE CN-IGMVSS			
Thématiques	Nbre	Durée	J de formation
S&E des projets et programmes	1	10	10
Manuel de S&E de l'IGMVSS	2	2	4
Logiciel Delta	3	5	15
Formation BDD IGMVSS	3	5	15
Approche bassins versants	3	5	15
Logiciel EX ACT recyclage	2	4	8
Logiciel EX ACT	2	4	8
5	16	35	75

SG mairie + SG CR + Président CEDL			
Thématiques	Nbre	Durée	J de formation
Approche genre et développement	18	2	36
GDT + IGMVSS	18	2	36
8	36	4	72

Président CEDL Co + Président CF Co			
Thématiques	Nbre	Durée	J de formation
Approche genre et développement	40	1	40
GDT + IGMVSS	40	1	40
8	80	2	80

Journalistes			
Thématiques	Nbre	Durée	J de formation
Information sur l'IGMVSS	27	4	108
Production de contenu sur la GDT (RR)	17	4	68
8	44	8	176

Figure 11 - Récapitulatif par acteurs des formations et voyages d'études organisés par le PRC (PRC2, 2019)

Annexe 9 – Théorie du changement et niveaux d'atteinte actuel des IOV du PRC2

Théorie du changement du PRC2

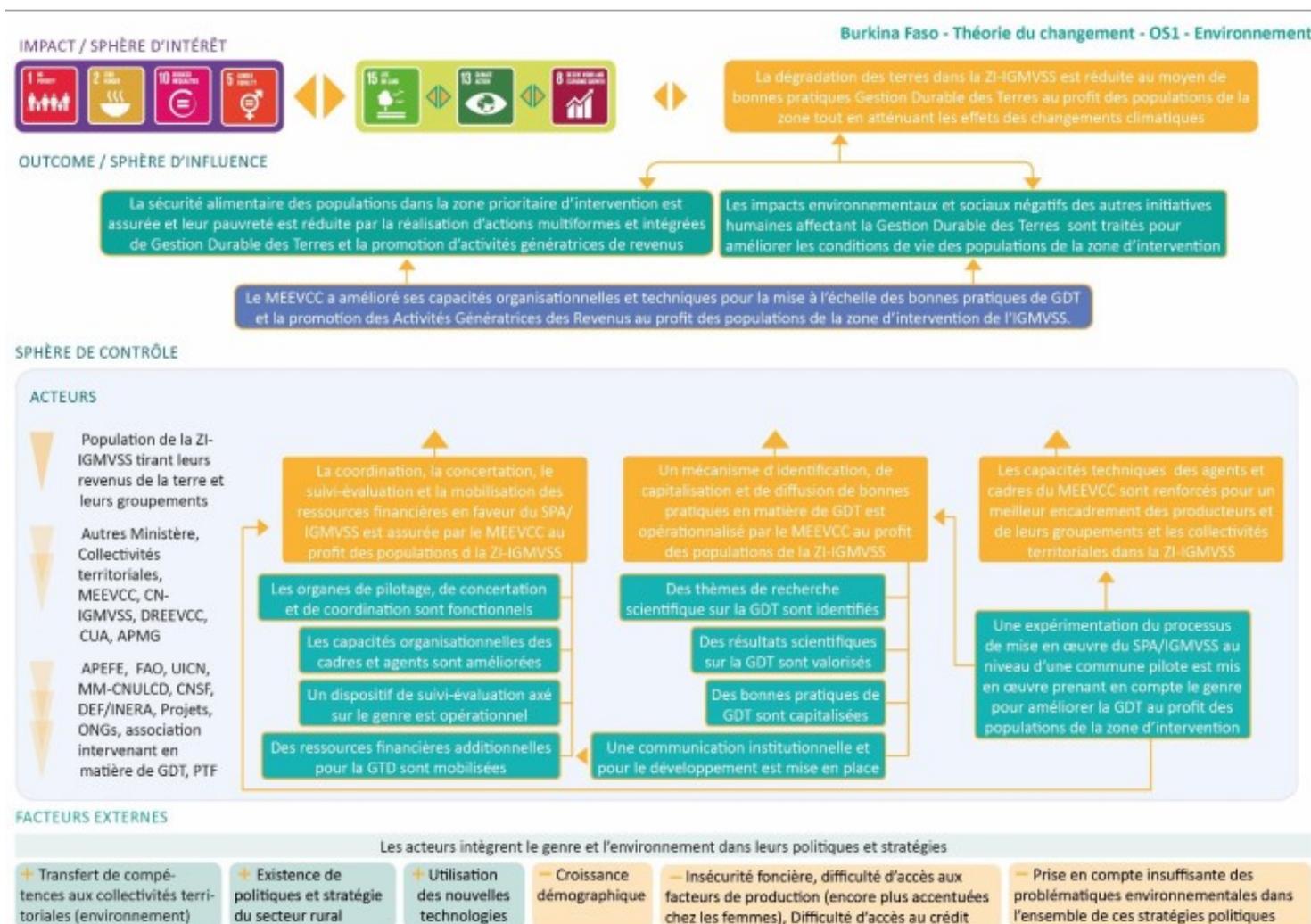


Figure 12 - Théorie du changement du PRC2 (PRC2, 2017b)

Niveau d'atteinte des IOV du R1 du PRC2

<p>IOV 1.1.1 : Nombre de protocoles signés par la CN-IGMVSS pour la meo de la SPA-IGMVSS</p> <p>Cible 2019 : 4</p>	<p>8 Protocoles signés (ONG APIL, Association Terre Verte, Projet Neertamba, Projet EBA FEM, ONG Tiipaalga, ONG Reach Italia, ONG Tree Aid, ONG ULB Coopération) + 7 partenaires contribuant directement à la SPA-IGMVSS (APEFE, projet ACD, projet RFP-GDT, projet FLEUVE, projet Beog-Puuto, Projet FACI, Projet GCP/BKF)</p>
<p>IOV.1.1.2 : % de sessions du Copil de l'IGMVSS, des CCR (4 Régions) et CCCo (10 Communes) tenues dans les délais et ayant donné lieu à des recommandations et un suivi de celles-ci</p> <p>Cible 2019 : 75%</p>	<p>Copil 2017, 2018 et Comité de revue 2019 : tenus, mais précision/pertinence des discussions en 2019 ?</p> <p>1 CCR/Région en 2017, 2018, 2019 : tenus, mais quid des discussions/reco. (pas de CR) ?</p> <p>2 CCCo en 2019 (Ziniaré et Zitenga), car insécurité...Quid des discussions/reco (pas de CR) ?</p>
<p>IOV 1.1.3 : % des organes de coordination, de pilotage et de concertation de l'IGMVSS ayant une représentation des femmes supérieur à 30 %</p> <p>Cible 2019 : 30%</p>	<p>Pas d'indicateur sexo-spécifique</p>
<p>IOV 1.1.4 : % d'indicateurs du système de S&E de l'IGMVSS régulièrement renseignés et nombre d'indicateurs désagrégé suivant le genre</p> <p>Cible 2019 : 50% (% indic. total) / 2 (indic. / genre)</p>	<p>Système de S&E globalement détaillant. Logiciel Delta à opérationnaliser dès que possible</p>

Figure 13 - Niveau d'atteinte des IOV du R1 du PRC2 (auteurs, 2019, sur base du CL du PRC2)

Niveau d'atteinte des IOV du R2 du PRC2

<p>IOV 1.2.1 : Nombre de sessions annuelles du CST tenues par rapport aux sessions prévues</p> <p>Cible 2019 : 1 (sur 2 à termes)</p>	<p>CST pas encore créé</p>
<p>IOV.1.2.2 : Nombre de résultats de la recherche scientifique et de bonnes pratiques en matière de GDT valorisés et diffusés</p> <p>Cible 2019 : 1 (sur 5 à termes)</p>	<p>1 guide publié en 2019 sur la charrue Delfino (MEEVCC, 2019a)</p>

Figure 14 - Niveau d'atteinte des IOV du R2 du PRC2 (auteurs, 2019, sur base du CL du PRC2)

Niveau d'atteinte des IOV du R3 du PRC2

<p>IOV 1.3.1 : Nombre d'agents (DREEVCC, CN-IGMVSS, DiFor) ayant améliorés leurs compétences (intégrant la prise en compte du genre) pour la MEO de la SPA-IGMVSS - désagrégé par sexe</p> <p>Cible 2019 : 300</p>	<p>660 participants formés sur différents thèmes...Mais comment estimer les impacts des formations, en l'absence d'évaluation avant/après ?</p>
<p>IOV.1.3.2 : % d'agents (DREEVCC, CN-IGMVSS, DiFor) impliqués dans la MEO de la SPA-IGMVSS, du niveau local au niveau central, qui ont été formés</p> <p>Cible 2019 : 60%</p>	<p>Quelle est la taille de la population cible (sur laquelle affecter le %) ? Ce n'est pas mentionné ni dans le DTF, ni dans le PPA 2017-2021 Burkina Faso</p>

Figure 15 - Niveau d'atteinte des IOV du R3 du PRC2 (auteurs, 2019, sur base du CL du PRC2)

Niveau d'atteinte des IOV du R4 du PRC2

IOV 1.4.1 : % d'exécution du plan GDT de la Commune de Bourzanga Cible 2019 : 25%	2 actions soutenues : compostières (375 faites vs 1 530 prévues) et cordons pierreux (187 ha faits vs 765 prévus). Pas d'autres actions en GDT ou AGR...Mais contexte sécuritaire qui a tout freiné !
IOV.1.4.2 : Nombre de femmes appuyées ayant accru leur revenu d'au moins 15 % Cible 2019 : 50 (sur 100 à termes)	Pas de suivi par enquête pour estimer cet IOV
IOV.1.4.3 : Superficie additionnelle de terres sous gestion durable avec application de bonnes pratiques agro-sylco-pastorales dans la Commune de Bourzanga Cible 2019 : 200 ha (sur 300 à termes)	187 ha restaurés avec des cordons pierreux (sans compter l'impact des 375 compostières)

Figure 16 - Niveau d'atteinte des IOV du R4 du PRC2 (auteurs, 2019, sur base du CL du PRC2)

Niveau d'atteinte des IOV du PRC2 (tous résultats confondus)

IOV 1.1 : % d'atteinte des résultats de l'OS4 relatif au renforcement des capacités de la SPA/IGMVSS au BF Cible 2019 : IR1.4.1 à IRI-4.5 atteints	Inutilisable : les valeurs de référence et valeurs cibles ne sont pas renseignés dans le Manuel de S&E (CN-IGMVSS, 2016d)
IOV.1.2 : Montant total mobilisé au cours de l'année en faveur de l'IGMVSS (budgets désagrégés par genre) Cible 2019 : > 1 350 000 € (budget désagrégé)	Pas de donnée immédiatement disponible pour cet indicateur : à calculer par l'AT mobilisation des financements
IOV 1.3.1 : Nombre de cadres ayant amélioré leurs compétences pour mettre en œuvre la SPA-IGMVSS (désagrégé par genre) Cible 2019 : 60	Cf. commentaire pour IOV1.3.2 : 660 participants formés sur différents thèmes...Mais comment estimer les impacts des formations, en l'absence d'évaluation avant/après ?
IOV 1.4 : Nombre de bonnes pratiques de la SPA-IGMVSS capitalisées à Bourzanga et diffusées Cible 2019 : 4	Pas encore de capitalisation sur Bourzanga (contexte sécuritaire qui a freiné toutes les activités)

Figure 17 - Niveau d'atteinte des IOV du R1 (auteurs, 2019, sur base du CL du PRC2)



Octobre 2019

SAS SalvaTerra

6 rue de Panama

75018 Paris | France

Tél : +33 6 66 49 95 31

Email : info@salvaterra.fr

Web : www.salvaterra.fr

